

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12-13

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

ABORIGINAL PEOPLES

PEUPLES AUTOCHTONES

Chair:

The Honourable VERNON WHITE

Président :

L'honorable VERNON WHITE

Tuesday, February 26, 2013
Wednesday, February 27, 2013

Le mardi 26 février 2013
Le mercredi 27 février 2013

Issue No. 32

Fascicule n° 32

Fourth and fifth meetings on:

Bill C-27, An Act to enhance the financial accountability
and transparency of First Nations

Quatrième et cinquième réunions concernant :

Le projet de loi C-27, Loi visant à accroître l'obligation
redditionnelle et la transparence des
Premières Nations en matière financière

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Vernon White, *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan Beyak	Munson Patterson
* Cowan (or Tardif)	Raine Seth
Demers	Sibbeston
* LeBreton, P.C. (or Carignan)	Watt
Lovelace Nicholas	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Beyak replaced the Honourable Senator Wallace (*February 27, 2013*).

The Honourable Senator Wallace replaced the Honourable Senator Beyak (*February 26, 2013*).

The Honourable Senator Beyak replaced the Honourable Senator Marshall (*February 21, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Vernon White

Vice-présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan Beyak	Munson Patterson
* Cowan (ou Tardif)	Raine Seth
Demers	Sibbeston
* LeBreton, C.P. (ou Carignan)	Watt
Lovelace Nicholas	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Beyak a remplacé l'honorable sénateur Wallace (*le 27 février 2013*).

L'honorable sénateur Wallace a remplacé l'honorable sénatrice Beyak (*le 26 février 2013*).

L'honorable sénatrice Beyak a remplacé l'honorable sénatrice Marshall (*le 21 février 2013*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 26, 2013
(69)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 9:45 a.m., in room 160-S, Centre Block, the deputy chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Demers, Dyck, Munson, Patterson, Raine, Seth, Wallace and Watt (9).

In attendance: Shauna Troniak and Wren Nasr, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 13, 2012, the committee continued its consideration of Bill C-27, An Act to enhance the financial accountability and transparency of First Nations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 31.*)

WITNESSES:*Confederacy of Treaty Six First Nations:*

Craig Makinaw, Grand Chief;
Sharon Venne, Advisor.

Canadian Bar Association:

Bradley D. Regehr, Executive Member, National Aboriginal Law Section;
Marilou Reeve, Staff Lawyer.

Aboriginal Financial Officers Association of Canada:

Terry Goodtrack, President and Chief Executive Officer;
Daniel Richard, Chairman.

Mr. Makinaw made a statement and, together with Ms. Venne, answered questions.

Mr. Regehr made a statement and answered questions.

At 10:45 a.m., the committee suspended.

At 10:55 a.m., the committee resumed.

Mr. Goodtrack made a statement and answered questions.

At 11:30 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 26 février 2013
(69)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 45, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Demers, Dyck, Munson, Patterson, Raine, Seth, Wallace et Watt (9).

Également présents : Shauna Troniak et Wren Nasr, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 13 décembre 2012, le comité poursuit son étude du projet de loi C-27, Loi visant à accroître l'obligation redditionnelle et la transparence des Premières Nations en matière financière. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 31 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Confédération des Premières nations signataires du Traité n° 6 :*

Craig Makinaw, grand chef;
Sharon Venne, conseillère.

Association du Barreau canadien :

Bradley D. Regehr, membre exécutif, Section nationale du droit des Autochtones;
Marilou Reeve, avocate-conseil à l'interne.

Association des agents financiers autochtones du Canada :

Terry Goodtrack, président et directeur général;
Daniel Richard, président.

M. Makinaw fait une déclaration puis, avec Mme Venne, répond aux questions.

M. Regehr fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 10 h 45, la séance est suspendue.

À 10 h 55, la séance reprend.

M. Goodtrack fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 11 h 30, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

OTTAWA, Wednesday, February 27, 2013
(70)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met in camera this day, at 6:46 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Vernon White, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Demers, Dyck, Munson, Patterson, Raine, Seth, Watt and White (9).

In attendance: Shauna Troniak and Wren Nasr, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 13, 2012, the committee continued its consideration of Bill C-27, An Act to enhance the financial accountability and transparency of First Nations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 31.*)

WITNESSES:

Congress of Aboriginal Peoples:

Ron Swain, National Vice-Chief.

Canadian Taxpayers Federation:

Colin Craig, Prairie Director.

Peguis Accountability Coalition:

Phyllis Sutherland, President.

Ms Sutherland, Mr. Swain and Mr. Craig each made a statement and, together, answered questions.

At 8:21 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière suppléante du comité,

Jessica Richardson

Acting Clerk of the Committee

OTTAWA, le mercredi 27 février 2013
(70)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à huis clos, à 18 h 46, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Vernon White (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Demers, Dyck, Munson, Patterson, Raine, Seth, Watt et White (9).

Également présents : Shauna Troniak et Wren Nasr, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 13 décembre 2012, le comité poursuit son étude du projet de loi C-27, Loi visant à accroître l'obligation redditionnelle et la transparence des Premières nations en matière financière. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 31 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Congrès des peuples autochtones :

Ron Swain, vice-chef national.

Fédération canadienne des contribuables :

Colin Craig, directeur des Prairies.

Peguis Accountability Coalition :

Phyllis Sutherland, présidente.

Mme Sutherland, M. Swain et M. Craig font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 20 h 21, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 26, 2013

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, to which was referred Bill C-27, An Act to enhance the financial accountability and transparency of First Nations, met this day at 9:45 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Lillian Dyck (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Good morning. I would like to welcome all honourable senators and members of the viewing public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on CPAC or on the web. My name is Lillian Dyck. I am the deputy chair of the committee, and this morning I am chairing this particular meeting.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. Today, we are continuing the examination of Bill C-27, An Act to enhance the financial accountability and transparency of First Nations.

This morning we will hear from three organizations: the Confederacy of Treaty Six First Nations, the Canadian Bar Association, and the Aboriginal Financial Officers Association of Canada.

Before hearing from our witnesses, I would ask the members of the committee who are present today to introduce themselves, starting on my left.

Senator Watt: Charlie Watt.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

Senator Demers: Jacques Demers from Quebec.

Senator Patterson: Dennis Patterson from Nunavut.

Senator Raine: Nancy Greene Raine from B.C.

Senator Seth: Asha Seth from Ontario.

Senator Ataullahjan: Salma Ataullahjan, Toronto, Ontario.

The Deputy Chair: This morning we have two panels of witnesses. On our first panel, we have Chief Craig Makinaw, Chief of the Ermineskin First Nation and Grand Chief of the Confederacy of Treaty Six First Nations. We also have with us from the Canadian Bar Association Mr. Bradley Regehr, Executive Member, National Aboriginal Law Section; and Ms. Marilou Reeve, Member.

We will begin this morning with Chief Makinaw. I ask the presenters to try to do about a five-minute presentation to leave sufficient time for the senators to ask questions.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 26 février 2013

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, auquel a été renvoyé le projet de loi C-27, Loi visant à accroître l'obligation redditionnelle et la transparence des Premières Nations en matière financière, se réunit aujourd'hui, à 9 h 45, pour étudier le projet de loi.

La sénatrice Lillian Dyck (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Bonjour. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les sénateurs ainsi qu'aux membres du public qui regardent la présente séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur CPAC ou sur Internet. Je m'appelle Lillian Dyck. Je suis la vice-présidente du comité et je présiderai la séance de ce matin.

Notre comité a pour mandat d'étudier la législation et les affaires concernant les peuples autochtones du Canada. Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude du projet de loi C-27, Loi visant à accroître l'obligation redditionnelle et la transparence des Premières Nations en matière financière.

Ce matin, nous entendrons trois organisations : la Confédération des Premières nations signataires du Traité n° 6, l'Association du Barreau canadien et l'Association des agents financiers autochtones du Canada.

Avant d'entendre nos témoins, je demanderais aux membres du comité présents aujourd'hui de se présenter, en commençant à ma gauche.

Le sénateur Watt : Charlie Watt.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Demers : Jacques Demers, du Québec.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Seth : Asha Seth, de l'Ontario.

La sénatrice Ataullahjan : Salma Ataullahjan, de Toronto, en Ontario.

La vice-présidente : Ce matin, nous entendrons deux groupes de témoins. Dans le premier groupe, nous recevons le chef Craig Makinaw, chef de la Première nation d'Ermineskin et grand chef de la Confédération des Premières nations signataires du Traité n° 6. Nous avons aussi avec nous, de l'Association du Barreau canadien, M. Bradley Regehr, membre de l'exécutif, Section nationale du droit des Autochtones, et Mme Marilou Reeve, membre.

Nous commencerons ce matin par entendre le chef Makinaw. Je demanderais aux témoins de tenter de s'en tenir à des exposés de cinq minutes pour laisser suffisamment de temps aux sénateurs qui souhaitent leur poser des questions.

Sharon Venne is accompanying Craig Makinaw as an adviser.

Please proceed, Chief Makinaw.

Craig Makinaw, Grand Chief, Confederacy of Treaty Six First Nations: Good morning, senators and everybody here this morning. I am honoured to be here this morning to speak on Bill C-27. I have two reports here. One is a statement. The second one is a Treaty 6 Confederacy position paper on Bill C-27 for you to look at. That is from our Treaty 6 organization in Alberta, the 18 bands that I represent. The report is here with all the information on Bill C-27 — our position papers and various meetings that we have had in this last few years.

Honourable senators, I have the responsibility of being the Grand Chief of Treaty No. 6. I am also Chief of the Ermineskin Cree, who entered into treaty with the Crown in right of Great Britain and Ireland through an adhesion to Treaty 6 in 1877. As a chief selected under our traditional law and following our inherent rights as set out in our own laws, we consider the effort to pass the First Nations financial transparency bill to be a violation of our inherent rights that that treaty recognized. Our inherent right to self-government was recognized when the Crown entered into the treaty. If we did not have the right to self-government at the time of treaty, the treaty would not be valid. At no time in the treaty document and at no time in the discussions did we give up our right to self-government. This is too ridiculous to even contemplate. Our right to govern ourselves is recognized and affirmed by section 35 of your Constitution. By accepting that Constitution, Canada — this Parliament — recognized that it did not have any power to interfere with our rights. Through section 52 of the Constitution, Parliament recognized that any law that would interfere with our right is invalid. I ask you to explain where Parliament gets the right to interfere with our right.

On the one hand, we acknowledge that Parliament has a right to account for money that it allocates to us. On the other hand, why has Parliament or the government not provided us with an accounting for all the land, all the resources and all the wealth it has appropriated without paying one cent of compensation?

I believe you can understand why we might be impatient with talk of accountability and transparency when that has never been accorded to us. Essentially, the federal government takes and uses our resources to enrich the state while depriving our nations of sufficient funds to even meet our basic needs.

Mme Sharon Venne accompagne Craig Makinaw à titre de conseillère.

Chef Makinaw, vous avez la parole.

Craig Makinaw, grand chef, Confédération des Premières nations signataires du Traité n° 6 : Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs, et bonjour à tous ceux qui sont ici présents ce matin. C'est un honneur de pouvoir venir vous parler ce matin du projet de loi C-27. J'ai avec moi deux rapports. L'un est une déclaration et l'autre, un exposé de principe de la Confédération du Traité n° 6 sur le projet de loi C-27 que vous pourrez examiner. L'exposé de principe nous provient de l'organisation du Traité n° 6 en Alberta, soit des 18 bandes que je représente. J'ai ce rapport avec moi ainsi que tous les renseignements sur le projet de loi C-27 — nos exposés de principe et les rapports de diverses réunions que nous avons eues à ce sujet au cours des quelques dernières années.

Honorables sénateurs, j'ai la responsabilité d'être le grand chef du Traité n° 6. Je suis aussi le chef des Cris d'Ermineskin, qui ont conclu un traité avec la Couronne du chef de la Grande-Bretagne et de l'Irlande en adhérant au Traité n° 6 en 1877. À titre de chef désigné en vertu de notre droit traditionnel et dans le respect de nos droits inhérents établis dans nos lois, nous considérons les efforts destinés à adopter le projet de loi sur la transparence en matière financière des Premières nations comme étant une violation de nos droits inhérents reconnus par notre traité. Notre droit inhérent à l'autonomie gouvernementale a été reconnu lorsque la Couronne a signé le traité. Si nous ne jouissions pas du droit à l'autonomie gouvernementale au moment de la signature, le traité ne serait pas valide. Nulle part dans le traité même, ni à aucun moment dans les discussions que nous avons eues, nous n'avons renoncé à notre droit à l'autonomie gouvernementale. C'est quelque chose qu'il serait ridicule d'envisager. Notre droit à l'autonomie gouvernementale est reconnu et affirmé à l'article 35 de votre Constitution. En adoptant cette Constitution, le Canada et le Parlement ont reconnu qu'ils n'avaient pas le pouvoir d'entraver nos droits. Par l'entremise de l'article 52 de la Constitution, le Parlement a reconnu que toute loi qui enfreindrait nos droits ne serait pas valide. Je vous demande de m'expliquer de quel droit le Parlement se permet d'enfreindre nos droits.

D'un certain côté, nous reconnaissons que le Parlement a le droit de rendre compte des fonds qu'il nous affecte. D'un autre côté, pourquoi le Parlement ou le gouvernement ne nous ont-ils pas fourni de documents qui rendent compte de toutes les terres, les ressources et les richesses qu'ils se sont appropriées sans nous payer un sou en retour?

Je pense que vous pouvez comprendre pourquoi nous faisons preuve d'impatience lorsqu'il est question de reddition de comptes et de transparence, ce dont nous n'avons jamais pu bénéficier. Essentiellement, le gouvernement fédéral s'approprie et utilise nos ressources pour enrichir l'État tout en privant nos nations des fonds suffisants pour répondre ne serait-ce qu'à nos besoins de base.

When this bill was introduced, there was a wave of outcry. According to the Supreme Court of Canada, when rights might be affected there must be consultation for the purpose of accommodation of those rights. Before proceeding with this or any other legislation that might affect our rights, Parliament must assure itself that this consultation and accommodation has taken place, particularly when we are asserting this has not happened. It is not good enough for Parliament to just take someone's word that the duty to consult and accommodate has been completely fulfilled.

In the case of this bill, what happened instead was that the government imposed closure on the bill despite the obvious need for amendment. It is not conducive to the health of our treaty relationship when the federal government and Parliament, both of whom have a duty to uphold the honour of the Crown, act so arbitrarily and summarily.

This bill has been advanced by applied mythology. The myth is that First Nations are corrupt and incapable of maintaining our own affairs. It has been implied in debates in the Senate that all First Nation governments utilize corrupt tactics; that all First Nation leaders need legislation to keep them accountable to our members.

Such statements further perpetrate the colonial narrative that we cannot be relied upon to govern ourselves; yet, within my nation, during the year leading up to our budgets, our staff and program directors discuss needs and prepare a budget, along with an explanation of the needs.

All this information is taken to a meeting of members. The members make the final decisions on spending. During the year our members can come to our administration office and look at the records. We have nothing to hide.

There are many First Nations who operate like our own nation. We account thoroughly for the use of any federal monies; but, with respect, read the Constitution. Parliament has no right to interfere with our practice of self-government.

We have just returned from Geneva where we made two urgent action appeals before the UN Committee on the Elimination of Racial Discrimination. One appeal was to complain about the current tsunami of legislation that has been launched contrary to our treaty relationship and in fact causing great damage to that relationship. As treaty peoples we have the right to be involved in decisions related to our rights, especially as it relates to decisions on our lands and resources.

A second appeal dealt with the failure of the federal government to deal with the responsibilities set out in the international treaties Canada has entered into. Namely, the

Lorsque le projet de loi a été déposé, il a soulevé un tollé. Selon la Cour suprême du Canada, lorsque des droits sont susceptibles d'être touchés, il faut tenir des consultations pour s'assurer que ces droits seront reconnus. Avant de proposer ce projet de loi ou n'importe quelle autre mesure législative pouvant porter atteinte à nos droits, le Parlement doit s'assurer que cette consultation et cette reconnaissance ont eu lieu, surtout lorsque l'on affirme que cela n'a pas été le cas. Il ne suffit pas au Parlement de se fier à la parole d'une seule personne, qui affirme que l'on s'est entièrement acquitté du devoir de consulter.

Dans le cas de ce projet de loi, le gouvernement a plutôt imposé la clôture, malgré la nécessité évidente d'y apporter des amendements. Lorsque le gouvernement fédéral et le Parlement, qui ont tous deux le devoir de défendre l'honneur de la Couronne, se comportent de façon si arbitraire et sommaire, cela nuit à l'état de nos relations scellées par des traités.

Le projet de loi a été déposé en se fondant sur un mythe, selon lequel les Premières nations sont corrompues et incapables de gérer leurs propres affaires. Dans le cadre de débats au Sénat, on a insinué que tous les gouvernements des Premières nations ont recours à des tactiques corrompues et que tous les dirigeants des Premières nations devraient être tenus, de par la loi, de rendre des comptes à leurs membres.

De telles déclarations perpétuent la croyance qui remonte à l'époque coloniale selon laquelle nous ne sommes pas dignes de confiance pour nous gouverner. Pourtant, dans ma nation, au cours de l'année qui précède nos budgets, notre personnel et nos directeurs de programme discutent des besoins et préparent un budget, de même qu'une explication des besoins.

Tous ces renseignements sont remis à l'occasion d'une réunion des membres. Ce sont les membres qui prennent les décisions finales concernant les dépenses. Pendant l'année, nos membres peuvent venir au bureau d'administration pour y consulter les dossiers. Nous n'avons rien à cacher.

De nombreuses Premières nations fonctionnent comme nous. Nous rendons compte de façon détaillée de l'utilisation de tous les fonds provenant du fédéral; cela dit, avec tout le respect que je vous dois, je vous invite à lire la Constitution. Le Parlement n'a pas le droit de s'ingérer dans notre pratique de l'autonomie gouvernementale.

Nous revenons tout juste de Genève, où nous avons lancé deux appels d'action urgente devant le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale. L'un de ces appels visait à déposer une plainte concernant le tsunami de lois qui ont été adoptées et qui vont non seulement à l'encontre de nos relations fondées sur des traités, mais qui nuisent aussi énormément à ces relations. En tant que signataires de traités, nous avons le droit de participer à la prise de décisions ayant trait à nos droits, surtout lorsqu'il s'agit de décisions concernant nos terres et nos ressources.

Le second appel avait trait à l'incapacité du gouvernement fédéral de remplir ses responsabilités établies en vertu de traités internationaux que le Canada a conclus. Plus précisément, le

federal government has a responsibility to take proactive action to deal with the campaign of demonization against us, which has been unleashed by certain sectors of the media.

We went to Geneva because we found no one in Ottawa who was willing to listen to us to discuss these matters. No one has been willing to discuss the fundamental questions that have been raised for years and that I am raising today.

We believe this committee should obtain legal advice from Parliament's own legal advisers as to whether Parliament has satisfied its own obligations to ensure that Bill C-27, if passed, will not interfere with the inherent right, guaranteed by treaty, of First Nations self-government. It cannot rely upon the government lawyers to provide this advice.

This question has been raised for years by members of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, but no action has been taken. Parliament continues as if 1982 never happened. This committee, the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, has a responsibility and an opportunity to deal with this inconsistency.

Thank you for listening to my words.

The Deputy Chair: Thank you, Chief Makinaw. We will now move to the Canadian Bar Association.

Marilou Reeve, Staff Lawyer, Canadian Bar Association: Madam Chair and honourable senators, good morning. My name is Marilou Reeve. I am a legislation and law reform lawyer with the national office of the Canadian Bar Association. On behalf of the Canadian Bar Association, I want to thank you for the invitation to appear today to discuss our submission.

The Canadian Bar Association is a national association representing 37,000 jurists across Canada. Among the association's primary objectives are seeking improvement in the law and the administration of justice. It is with these objectives in mind that we address you today.

The CBA's written submission, which you have received, was prepared by members of our National Aboriginal Law Section. The section consists of lawyers specializing in Aboriginal law and related issues from across Canada.

I now introduce our spokesperson, Bradley Regehr. Mr. Regehr is a member of the Peter Ballantyne Cree Nation in Saskatchewan. He was called to the Manitoba bar in 1997 and has been practising law with the Winnipeg law firm of D'Arcy & Deacon since 2001. He practices in the area of corporate commercial law, real property law and Aboriginal law. He serves as legal counsel for a wide variety of individuals, corporate clients, First Nations and First Nation organizations, both provincially and federally.

gouvernement fédéral a la responsabilité de prendre les devants pour s'occuper de la campagne de diabolisation dont nous sommes victimes, dans laquelle se sont lancés certains médias.

Nous avons dû aller à Genève, car nous n'avons trouvé personne à Ottawa qui souhaitait nous entendre pour discuter de ces questions. Personne n'est disposé à discuter des questions fondamentales que l'on soulève depuis des années et que je soulève aujourd'hui.

Nous pensons que votre comité devrait obtenir l'opinion des conseillers juridiques du Parlement afin de déterminer si le Parlement a satisfait ses propres obligations de s'assurer que le projet de loi C-27, s'il est adopté, ne portera pas atteinte au droit inhérent et garanti par traité à l'autonomie gouvernementale des Premières nations. Il ne peut pas se fier aux juristes du gouvernement à ce sujet.

Cette question est soulevée depuis des années par des membres du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, mais aucune mesure n'a été prise. Le Parlement continue de faire comme si la Constitution de 1982 n'avait jamais existé. Votre comité, le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, a la responsabilité et l'occasion de s'occuper de cette incohérence.

Merci de m'avoir écouté.

La vice-présidente : Merci, chef Makinaw. Nous allons maintenant passer à l'Association du Barreau canadien.

Marilou Reeve, avocate-conseil à l'interne, Association du Barreau canadien : Madame la présidente et honorables sénateurs, bonjour. Je m'appelle Marilou Reeve. Je suis avocate en matière de réforme législative au bureau national de l'Association du Barreau canadien. Au nom de l'Association du Barreau canadien, je tiens à vous remercier de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui pour parler de notre mémoire.

L'Association du Barreau canadien est une association nationale qui représente 37 000 juristes partout au Canada. L'un de ses principaux objectifs est d'améliorer le droit et l'administration de la justice. C'est en gardant ces objectifs à l'esprit que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Le mémoire de l'ABC, que vous avez reçu, a été préparé par des membres de notre Section nationale du droit des Autochtones. Cette section comprend des juristes spécialisés en droit autochtone et dans les questions connexes de partout au Canada.

Je vous présente notre porte-parole, Bradley Regehr. M. Regehr est membre de la nation crie de Peter Ballantyne, en Saskatchewan. Il a été appelé au Barreau du Manitoba en 1997 et pratique au sein du cabinet d'Arcy & Deacon de Winnipeg depuis 2001. Il se spécialise dans les domaines du droit commercial des entreprises, du droit immobilier et du droit autochtone. Il agit à titre d'avocat et de conseiller juridique auprès d'un grand nombre de particuliers, d'entreprises, de Premières nations et d'organisations des Premières nations, à l'échelon provincial et au fédéral.

Mr. Regehr has been involved in a wide variety of matters, including natural resource and impact benefit agreements, legislative consultation, all aspects of corporate commercial matters, land claims, negotiations with all levels of government, governance matters and land developments.

Additionally, Mr. Regehr has volunteered extensively with both the Manitoba branch of the CBA, as well as nationally. He is the Immediate Past Chair of the National Aboriginal Law Section of the CBA, and is currently a member of the executive of the National Sections Council.

I now turn to Mr. Regehr. Thank you very much for your attention.

Bradley D. Regehr, Executive Member, National Aboriginal Law Section, Canadian Bar Association: Thank you, Madam Chair. Good morning, senators. Thank you for allowing me to appear this morning. I would like speak to you on behalf of the National Aboriginal Law Section of the Canadian Bar Association in regard to Bill C-27, the First Nations financial transparency bill.

As you will have seen from our submission on February 13, 2013, the CBA is supportive of First Nation governments being accountable and transparent; however, we are not in favour of Bill C-27. Bill C-27 will not improve the capacity of First Nations to assume control over their own affairs, nor does it assist in addressing the larger systemic issues of funding and responsibility for those issues.

The requirements set out in the bill far exceed what is required by many other levels of government. In most provinces and territories the information available is far less than what is being proposed in Bill C-27. As an example, First Nations will be forced to disclose sensitive financial information related to their businesses and economic activities.

Many First Nations are getting involved in resource projects and other economic developments. As a result of Bill C-27, they will be required to disclose the private financial information of their businesses to the public sphere, which would include their competitors — the same competitors who do not have these requirements. This could also cause problems for joint venture parties and other partners who are in partnership with First Nations. They may not want their private financial information being made publicly available, causing a possible chill on First Nation economic development.

In addition, First Nations may be involved in litigation where access to private financial information can be prejudicial to a First Nation party. Disclosure to members of the First Nation is

M. Regehr a touché à une grande diversité de dossiers, comme les ressources naturelles et les ententes sur les répercussions et les avantages des consultations législatives, tous les aspects du droit commercial d'entreprise, des revendications territoriales, des négociations avec tous les ordres de gouvernement, des questions de gouvernance et de mise en valeur du territoire.

En outre, M. Regehr a souvent agi à titre de bénévole auprès de la Direction du Manitoba de l'ABC, de même qu'à l'échelon national. Il est le président sortant de la Section nationale du droit des Autochtones de l'ABC et est actuellement membre de l'exécutif du Conseil des sections nationales.

Je cède maintenant la parole à M. Regehr. Merci beaucoup de votre attention.

Bradley D. Regehr, membre exécutif, Section nationale du droit des Autochtones, Association du Barreau canadien : Merci, madame la présidente. Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs. Merci de me donner la possibilité de comparaître devant vous ce matin. J'aimerais vous parler au nom de la Section nationale du droit autochtone de l'Association du Barreau canadien concernant le projet de loi C-27, sur la transparence financière des Premières nations.

Comme vous avez pu le voir dans mon mémoire du 13 février 2013, l'ABC appuie la reddition de comptes et la transparence des gouvernements des Premières nations. Cependant, nous ne sommes pas en faveur du projet de loi C-27. Ce projet de loi n'améliorera pas la capacité des Premières nations de contrôler leurs propres affaires, et ne sera d'aucune aide pour résoudre les problèmes systémiques plus larges liés au financement et à la responsabilité sur ces questions.

Les exigences établies dans le projet de loi dépassent de loin les exigences imposées à d'autres paliers de gouvernement. Dans la plupart des provinces et des territoires, les renseignements disponibles sont beaucoup moins complets que ce que propose le projet de loi C-27. Par exemple, les Premières nations seront obligées de divulguer des renseignements financiers délicats liés à leurs affaires et à leurs activités économiques.

Un grand nombre de Premières nations participent à des projets de mise en valeur des ressources et à d'autres initiatives de développement économique. Le projet de loi C-27 exigera qu'elles rendent publics les renseignements financiers privés de leurs entreprises, ce qui comprend leurs concurrents qui, pour leur part, n'ont pas à satisfaire cette exigence. Cela pourrait aussi poser problème aux parties à la coentreprise et à d'autres intervenants qui travaillent en partenariat avec les Premières nations. Ils pourraient ne pas vouloir divulguer au grand public des renseignements financiers privés, ce qui serait susceptible de nuire au développement économique des Premières nations.

En outre, les Premières nations pourraient faire l'objet de poursuites lorsque l'accès à des renseignements financiers privés peut porter atteinte à une partie des Premières nations. Le fait de

not the same as public disclosure. However, Bill C-27 goes way beyond requiring disclosure to members only.

In terms of dealing with First Nation communities that are experiencing financial difficulties, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada already has numerous remedies available to it. Aboriginal Affairs can claw back funding, impose conditions and appoint both co-party and third-party managers to take over the finances of a First Nation. All of this is done currently under the contribution agreements that First Nations signed with Aboriginal Affairs and other federal departments. In addition, First Nations are already required to provide an annual audit to Aboriginal Affairs and to members; and that audit must be done by an independent auditor who is licensed by a province or territory. Failure to do so invites the federal government to exercise its remedies under those agreements.

The practical requirements can also be problematic. Not every First Nation maintains a website, has the technological expertise or even has reliable Internet access. In addition, First Nations are already under an onerous reporting burden. The Auditor General reported in 2002 that, on average, each First Nation was required to submit at least 168 reports annually. These requirements have not improved, as reported by the Auditor General in 2006 and 2011. Confidence that somehow legislating financial reporting will solve problems is misplaced. Financial statements alone do not provide a meaningful measure of performance or a fair reflection of community priorities.

At a time when the government keeps talking about working in partnership with First Nations and collaborating on First Nation issues, Bill C-27 does not lend itself to those principles. Instead, Bill C-27 does not improve reporting or assist with helping those communities in financial distress. Meaningful consultation and dialogue with First Nations will be far more effective than attempting to dictate to First Nations what their financial reporting requirements will be.

Thank you for allowing the Canadian Bar Association to present to the committee this morning.

The Deputy Chair: Thank you for your concise and clear presentations this morning. We will open the floor to questions from senators.

Senator Demers: If the bill is about enhancing transparency to First Nation members, why is it necessary to require financial information to be made available to the public at large and not just to First Nation members?

Mr. Regehr: I would agree with the question in terms of why this information needs to be made publicly available. Why is it not being made available to members only, which is already required under

divulguer ces renseignements aux membres de la Première nation ne revient pas au même que de divulguer ces renseignements au grand public. Cependant, le projet de loi C-27 fait bien plus qu'exiger que ces renseignements soient divulgués aux membres seulement.

Pour ce qui est de s'occuper des collectivités des Premières nations qui sont confrontées à des difficultés financières, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada a déjà à sa disposition un grand nombre de recours. Affaires autochtones peut récupérer des fonds, imposer des conditions et désigner des séquestres-administrateurs pour gérer les finances d'une Première nation. Tout cela est fait actuellement en vertu des accords de contribution que les Premières nations ont conclus avec Affaires autochtones et d'autres ministères fédéraux. En outre, les Premières nations doivent déjà fournir une vérification annuelle au ministre et à leurs membres; cette vérification doit être faite par un vérificateur indépendant titulaire d'un permis émis par la province ou le territoire. À défaut de quoi, le gouvernement fédéral peut appliquer ses recours en vertu des accords.

Les exigences pratiques peuvent aussi poser problème. Ce ne sont pas toutes les Premières nations qui disposent d'un site web, qui ont l'expertise technologique nécessaire ou qui jouissent d'un accès à Internet fiable. De plus, les Premières nations se voient déjà imposer un lourd fardeau en matière de reddition de comptes. En 2002, le vérificateur général a indiqué qu'en moyenne, chaque Première nation devait soumettre au moins 168 rapports par an. Ces exigences ne se sont pas améliorées, comme le vérificateur général l'a indiqué en 2006 et en 2011. On a tort de croire que légiférer la reddition de comptes réglerait les problèmes. Les états financiers à eux seuls ne permettent pas de mesurer de façon significative le rendement d'une collectivité et ne reflètent pas fidèlement ses priorités.

À une époque où le gouvernement parle sans cesse de collaborer en partenariat avec les Premières nations pour régler les problèmes qu'elles connaissent, le projet de loi C-27 ne reflète pas ces principes. Le projet de loi C-27 n'améliore pas la reddition de comptes et ne fait rien pour venir en aide aux collectivités qui éprouvent des difficultés financières. Il sera beaucoup plus productif de consulter sérieusement les Premières nations et de dialoguer avec elles que de tenter de leur dicter les exigences relatives à la production de rapports financiers qu'elles doivent respecter.

Merci d'avoir permis à l'Association du Barreau canadien de comparaître devant votre comité ce matin.

La vice-présidente : Merci de vos exposés clairs et concis. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs.

Le sénateur Demers : Si le projet de loi cherche à améliorer la transparence envers les membres des Premières nations, pourquoi est-il nécessaire d'exiger que les renseignements financiers soient mis à la disposition du grand public et pas seulement aux membres des Premières nations?

M. Regehr : Je suis d'accord avec vous pour ce qui est des raisons pour lesquelles ces renseignements doivent être fournis au grand public. Pourquoi ne rend-on pas ces renseignements

the contribution agreements that the First Nations sign with Canada? I guess you are asking me a question that I cannot really answer and only the drafters of the proposed legislation can answer in terms of why they would seek to require First Nations to post this information publicly so that any person, not just members of the public of Canada but anywhere in the world, who has Internet access can review the private financial information of a First Nation. I do not understand that requirement. I am not sure what it does to instill public confidence other than it may be economically detrimental to a First Nation, particularly in terms of their private economic activities.

Senator Demers: I appreciate your answer to a difficult question. What would you do differently to change this situation? How would you approach this differently?

Mr. Regehr: I think I was clear that I would like the bill to be scrapped in its entirety. There have been numerous calls from the Assembly of First Nations, the Federation of Saskatchewan Indian Nations and some others for an office of an independent ombudsperson where someone who has complaints can go to deal with it. Unfortunately, the bill includes nothing on that. I cannot answer why it does not include that. The AFN and the FSIN and other organizations have been fairly clear in terms of what they were asking for, but the bill does not include that.

Senator Raine: We have heard from individual First Nation members, many from smaller First Nations, who talked about difficulties in obtaining the financial records of their First Nation and about intimidation. We all are well aware that band offices sometimes are very influential in the lives of individuals, and if you are seen to be questioning the leadership, there can be serious ramifications.

You talked about an independent office that could act as an intermediary. Could you explain what you mean by that?

Mr. Regehr: Let us look at the legislative summary of Bill C-27. The authors of the summary noted the calls from the Assembly of First Nations, the Federation of Saskatchewan Indian Nations and the Association of Iroquois and Allied Indians, I believe. Page 9 starts with a commentary about the establishment of this. I do not think it provided all sorts of details in terms of exactly how it would be structured, but an office of an independent ombudsperson would deal with complaints that First Nations may have with the government in terms of funding issues. That has been made clear. The Assembly of First Nations has been calling for this in their resolution, which, I have seen, has been quoted widely by government witnesses. That is only part of what they were calling for. They were also calling for this independent office, which, for reasons unknown to me, has been left out of the testimony. It would be an independent office, from what I can tell, to deal with these complaints. Rather than requiring people to apply to a superior court of the province,

disponibles uniquement aux membres, ce qui est déjà exigé en vertu des accords de contribution que les Premières nations concluent avec le fédéral? Je pense que vous me posez une question à laquelle je ne peux pas vraiment répondre et à laquelle seulement les rédacteurs du projet de loi peuvent répondre pour ce qui est de savoir pourquoi on cherche à exiger des Premières nations qu'elles rendent ces renseignements disponibles au public afin que tous ceux — pas seulement les citoyens du Canada mais ceux de partout dans le monde — qui ont un accès Internet peuvent examiner les renseignements financiers privés d'une Première nation. Je ne comprends pas cette exigence. Je ne vois pas ce qu'elle fait pour renforcer la confiance du public, en dehors du fait qu'elle pourrait nuire à l'économie des Premières nations, plus particulièrement en ce qui a trait à leurs activités économiques privées.

Le sénateur Demers : J'apprécie votre réponse à une question difficile. Que changeriez-vous pour rectifier la situation? En quoi votre approche sera-t-elle différente?

M. Regehr : Je pense qu'il est clair que j'aimerais que le projet de loi ne voie pas le jour dans son intégralité. À maintes reprises, l'Assemblée des Premières Nations, la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan et d'autres organisations ont demandé la création du bureau d'un ombudsman indépendant à qui l'on pourrait acheminer les plaintes. Malheureusement, le projet de loi ne prévoit rien à cet égard. Je ne peux pas dire pourquoi. L'APN, la FSIN et d'autres organisations ont été assez claires dans leurs demandes, mais le projet de loi ne prévoit rien en ce sens.

La sénatrice Raine : Des membres des Premières nations, dont un grand nombre provenaient de Premières nations de petite taille, nous ont parlé des difficultés qu'ils ont à obtenir les états financiers de leurs Premières nations et de l'intimidation. Nous savons tous très bien que les bureaux des conseils de bande ont souvent une très grande influence dans la vie des gens, et si l'on voit que vous remettez en question les dirigeants, il peut y avoir de graves conséquences.

Vous avez parlé d'un bureau indépendant qui pourrait servir d'intermédiaire. Pouvez-vous expliquer ce que vous voulez dire par là?

M. Regehr : Examinons le résumé législatif du projet de loi C-27. Les auteurs du résumé ont pris acte des demandes de l'Assemblée des Premières Nations, de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan et de l'Association des Iroquois et des Indiens unis, je crois. La page 9 commence par une observation sur l'établissement de toutes ces mesures. Je ne crois pas que l'on y ait fourni toutes sortes de détails sur la façon dont ce serait structuré, mais le bureau d'un ombudsman indépendant pourrait recevoir les plaintes que les Premières nations pourraient avoir à l'égard du gouvernement relativement à des questions de financement. Cela a été énoncé très clairement. L'Assemblée des Premières Nations a fait cette demande dans sa résolution qui, comme j'ai pu le voir, a été citée à plusieurs reprises par des témoins du gouvernement. Ce n'est qu'une partie de ce qu'ils demandaient. Ils réclamaient aussi la création de ce bureau indépendant, ce qui, pour des raisons qui m'échappent, n'a pas été mentionné dans le témoignage. Il s'agirait d'un bureau

which is an expensive, lengthy and time-consuming process, you could have an independent office that arguably could deal with these things on a much more timely basis and be arguably cheaper as well.

Sharon Venne, Advisor, Confederacy of Treaty Six First Nations: Good morning. I want to refer to the previous speaker in regard to Senator Raine's question related to accountability. The presentation that the chief made relates to treaty rights as recognized under section 35 of the Canadian Constitution. These are collective rights. When we entered into treaty, we entered into treaty as a collective. I do not think it is appropriate for the individual to have a say over what the collective rights are, not that in our nations we open information for them. You are going to have individuals, whose people have been colonized for the last 150 years, coming forward, which is an issue. You have to look at the collective treaty right here that we are talking about. We are asking the committee to consider the constitutional obligations owed to our nations and to examine this proposed legislation in that light. Step back and look at the bill from a legal point of view based on the constitutional obligations owed to us through the treaties. For us, that is the priority so that the individual is protected. Right now, that is not happening.

The Deputy Chair: From your response to Senator Demers' first question, if I understood correctly, it sounds as though the same remedies are available to the government now under policy and regulations if a band for some reason has not allowed its financial records to be shown to its members and information on the consolidated financial statements to be posted. Those remedies are available. What is the difference between what is in Bill C-27 versus what bands already are required to do in order to get contribution agreements? Is there any difference between the two?

Mr. Regehr: One difference is that if the First Nations do not comply with the legislation, the federal government can apply to a superior court for an order compelling them to do so, as can any member.

Currently the federal government does not have to do that. They have a far more effective remedy, it appears, in that they can appoint a co-manager or a third-party manager. It is all under the terms of the agreement. Ultimately, if the Crown wanted to, they could sue in contract, but they do not need to because they can appoint a third-party manager; they can claw back funding; they can impose conditions. They can disclose this information to members who are not getting cooperation.

Again, some of this could be remedied if, as recommended by some First Nation organizations, there were an independent office that could deal with some of these things.

indépendant, d'après ce que je peux voir, qui s'occuperait de ces plaintes. Plutôt que d'obliger les gens à faire une demande auprès d'une cour supérieure de la province, ce qui est coûteux, complexe et long, on aurait un bureau indépendant qui s'occuperait de ces plaintes beaucoup plus rapidement et à bien moindre coût.

Sharon Venne, conseillère, Confédération des Premières nations du Traité n° 6 : Bonjour. J'aimerais revenir sur les propos du témoin précédent sur la question de la sénatrice Raine concernant la reddition de comptes. Dans son exposé, le chef a parlé des droits issus de traités reconnus en vertu de l'article 35 de la Constitution canadienne. Il s'agit des droits collectifs. Lorsque nous avons conclu un traité, nous l'avons fait de façon collective. Je ne crois pas qu'un individu ait son mot à dire sur les droits collectifs, et je ne pense pas qu'il puisse exiger que les nations lui divulguent des renseignements. Nous allons avoir des personnes, dont le peuple est colonisé depuis 150 ans, qui vont se manifester, et cela pose problème. Il faut examiner les droits collectifs issus de traités dont nous parlons. Nous demandons au comité d'examiner les obligations constitutionnelles envers nos nations et d'étudier le projet de loi dans ce contexte. Prenez du recul et examinez le projet de loi d'un point de vue juridique en vous fondant sur les obligations constitutionnelles qui nous sont dues en vertu de traités. C'est, pour nous, la priorité afin d'assurer la protection des gens. Ce n'est pourtant pas le cas à l'heure actuelle.

La vice-présidente : D'après votre réponse à la première question du sénateur Demers, si je vous ai bien compris, il semble que les mêmes recours soient mis à la disposition du gouvernement à l'heure actuelle en vertu des politiques et des règlements si une bande, pour une raison ou une autre, refuse de présenter ses états financiers à ses membres et refuse d'afficher des renseignements sur ses états financiers consolidés. Ces recours sont disponibles. Quelle est la différence entre ce que propose le projet de loi C-27 par rapport à ce que les bandes ont déjà tenues de faire pour conclure les accords de contribution? Y a-t-il une différence entre les deux?

M. Regehr : L'une des différences est que si la Première nation ne se conforme pas à la loi, le gouvernement fédéral peut avoir recours à une cour supérieure pour l'y obliger, tout comme n'importe quel membre.

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral n'est pas obligé de procéder ainsi. Il dispose d'un recours beaucoup plus efficace, il semble, c'est-à-dire qu'il peut nommer un séquestre-administrateur. Cela figure dans les modalités de l'accord. Ultiment, si la Couronne le souhaitait, elle pourrait poursuivre en contrat, mais elle n'a pas à le faire, car elle peut nommer un séquestre-administrateur; elle peut récupérer les fonds et imposer des conditions. On peut divulguer ces renseignements aux membres qui ne parviennent pas à obtenir la coopération de la Première nation.

Je répète que l'on pourrait régler une partie de ces problèmes si, comme l'ont recommandé certaines organisations des Premières nations, on créait un bureau indépendant qui pourrait s'en occuper.

Ms. Venne: If you look at the requirements that First Nations have to meet under contribution agreements within various federal departments, particularly the Indian Affairs department, you will see that there is more than enough information flowing there to make this legislation unnecessary. It is hard to understand what the government is aiming at by introducing this legislation. It seems to me that the government is throwing a wide net over areas of funding to which they do not contribute. How far does the jurisdiction of the federal government extend? They are trying to capture many areas that are outside of their jurisdiction. That is why we are calling on the Senate to exercise sober second thought on the legal ramifications of this legislation. It seems to us to be quite pervasive.

Mr. Makinaw: I will refer to the Ermineskin band financials. Further to what Ms. Venne said, we have our CFA agreement as well as our own money we took out of Ottawa about two years ago, so we will have two separate audits this spring; one on our CFA and one for our trust account money that is separate from the CFA agreement. We are already doing everything that is in Bill C-27, and more.

Senator Munson: I do not think the new Minister of Aboriginal Affairs is familiar with this legislation. Did you have an opportunity to present your case to the previous minister and would you like an opportunity to present your case to the new minister? You have made it very clear that you would like this bill to be completely scrapped. Would a meeting with the minister mean anything to you?

Mr. Regehr: The Canadian Bar Association made a submission to the parliamentary committee. We did not get an opportunity to meet with the previous minister. I do not think the bar association would be opposed to meeting with the minister, but we have never been invited to do so.

Senator Munson: You said that you would like to have this bill completely scrapped. We are almost at a point of no return when it gets to this stage in this committee. In fact, I do not think clause-by-clause consideration is that far away.

What recourse do First Nations governments have if they feel the federal government is not abiding by specific treaty rights? You talked about an independent body, the establishment of which would be highly unlikely, but what other recourse do you have? What do you have left?

Mr. Regehr: I suppose expensive, time-consuming litigation that would go on for years and years as it winds its way through the various appellate courts, which not many First Nations have the resources to fund.

Senator Munson: If this bill becomes law, you will challenge it?

Mme Venne : Si vous regardez les exigences auxquelles doivent se conformer les Premières nations en vertu des accords de contribution avec différents ministères fédéraux, plus particulièrement le ministère des Affaires indiennes, vous vous apercevrez qu'une quantité largement suffisante de renseignements circule pour rendre ce projet de loi inutile. Il est difficile de comprendre ce que cherche à faire le gouvernement en déposant ce projet de loi. Il me semble qu'il jette un large filet sur des domaines de financement auxquels il ne contribue pas. Jusqu'où s'étend la compétence du gouvernement fédéral? Le gouvernement tente de saisir différents domaines qui ne relèvent pas de ses compétences. C'est la raison pour laquelle nous exhortons le Sénat à effectuer un second examen objectif des conséquences juridiques de ce projet de loi. Il nous semble avoir des effets profonds.

M. Makinaw : Je ferai référence aux états financiers de la bande d'Ermineskin. Outre ce que Mme Venne a indiqué, nous avons notre entente globale de financement, de même que nos propres fonds que nous avons obtenus d'Ottawa il y a environ deux ans. Nous allons donc avoir deux vérifications distinctes au printemps : l'une portant sur notre entente globale de financement et l'autre portant sur les fonds détenus dans des comptes en fiducie qui sont distincts de l'entente globale de financement. Nous faisons déjà tout ce qu'exige le projet de loi C-27 et bien plus.

Le sénateur Munson : Je ne crois pas que le nouveau ministre des Affaires autochtones connaisse bien ce projet de loi. Avez-vous eu la possibilité de présenter vos arguments à l'ancien ministre et aimeriez-vous avoir la possibilité de le faire auprès du nouveau ministre? Vous avez clairement fait savoir que vous souhaitez que ce projet de loi soit abandonné dans son intégralité. Souhaiteriez-vous avoir une rencontre avec le ministre?

M. Regehr : L'Association du Barreau canadien a déposé un mémoire auprès du comité parlementaire. Nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer l'ancien ministre. Je ne crois pas que l'Association du Barreau s'opposerait à une rencontre avec le ministre, mais on ne nous a jamais invités à le faire.

Le sénateur Munson : Vous avez dit que vous souhaiteriez qu'on abandonne complètement le projet de loi. Lorsqu'on en arrive là en comité, on a presque franchi un point de non-retour. En fait, je ne crois pas qu'il faille attendre encore longtemps avant de procéder à l'étude article par article.

De quel recours disposent les gouvernements des Premières nations s'ils estiment que le gouvernement fédéral ne respecte pas tel ou tel droit issu des traités? Vous avez fait allusion à un organe indépendant, qui ne sera fort probablement jamais créé, mais quel autre recours reste-t-il?

M. Regehr : Je suppose qu'on pourrait tenter des actions en justice coûteuses qui pourraient durer des années et des années, étant donné les éventuels appels interjetés à la suite des décisions des diverses instances, ce que peu de Premières nations ont les moyens d'entreprendre.

Le sénateur Munson : Si ce projet de loi est adopté, allez-vous le contester?

Mr. Regehr: I suppose that individual First Nations or other organizations may challenge it. I would not be surprised if it is challenged. The Canadian Bar Association has not taken a decision on that at this point in time.

Senator Munson: Chief Makinaw, you talked about returning from Geneva and the current tsunami of legislation that has been launched contrary to treaty relationship and causing great damage. You made, as you described them, two urgent action appeals before the UN Committee on the Elimination of Racial Discrimination. It is one thing to go to Geneva and present your case, but what kind of authority or power does this UN committee have in dealing with legislation in our country and your nation?

Ms. Venne: The chief has asked me to answer that question. The Committee on the Elimination of Racial Discrimination, CERD, oversees the Convention on the Elimination of Racial Discrimination, of which Canada is a signatory. Last February, Canada made its periodic review to CERD on the situation in Canada.

CERD also has another procedure called an urgent action request. A number of Treaty 6, Treaty 4 and other First Nations in Canada have submitted a request to CERD for urgent action because of this legislation since there does not seem to be an effective democratic process within Canada for us to voice our concerns, and there is no accommodation of our concerns.

We are asking this committee for something very substantial to be done. Even though it is the eleventh hour, you can still step back from it and review the legislation. It does not seem that Canada has afforded us an effective democratic option, so we have gone to CERD and filed an urgent action asking them to intervene.

In 40 years of going to the United Nations, this is the first time that we have filed such an action, so the committee and the UN know that this is a very serious situation, and they have taken it very seriously. We had a full and frank discussion with a number of members of CERD as well as other entities within the United Nations about the situation in Canada as it relates to our rights.

Senator Munson: Are they aware of the timetable on this?

Ms. Venne: Yes.

Senator Munson: What kind of audience did you receive? Did they give you a timetable in which they may be able to expand on this?

Ms. Venne: Could I take a few seconds to explain how it works?

The Deputy Chair: Yes.

Ms. Venne: The members of the Committee on the Elimination of Racial Discrimination are elected by the General Assembly, which oversees the convention, which is an international treaty to

M. Regehr : Je suppose que n'importe quelle Première nation ou d'autres organisations pourraient le faire. Cela m'étonnerait cependant. L'Association du Barreau canadien n'a pas pris de décision pour l'instant.

Le sénateur Munson : Chef Makinaw, vous rentrez de Genève et vous avez parlé de la pléthore de lois proposées qui sont contraires à l'application des traités, ce qui cause beaucoup de tort. Comme vous l'avez dit, vous avez présenté deux appels d'action urgente auprès du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations Unies. Vous rendre à Genève pour présenter vos revendications, c'est une chose, mais en vertu de quel pouvoir ce comité des Nations Unies peut-il intervenir si l'une de nos lois a une incidence sur votre nation?

Mme Venne : Le chef m'a demandé de répondre à cette question. Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, ou CEDR, surveille l'application de la Convention internationale sur l'élimination de la discrimination raciale, dont le Canada est signataire. En février dernier, le Canada a présenté au comité son rapport d'examen périodique de la situation au Canada.

Le CEDR permet aussi qu'on lui présente ce qu'on appelle des demandes d'intervention urgente. Des Premières nations signataires du Traité 6, du Traité 4 ou d'autres ont fait une demande d'intervention urgente auprès du CEDR en raison de ce projet de loi puisqu'il semble impossible de recourir à un processus démocratique efficace au Canada pour faire entendre nos inquiétudes.

Nous demandons à votre comité de prendre des mesures concrètes. Même si nous en sommes à la 11^e heure, nous ne pouvons quand même pas faire marche arrière et revoir ce projet de loi. Il semble que le Canada ne nous ait pas accordé un recours démocratique efficace, si bien que nous nous sommes adressés au CEDR et avons demandé une intervention urgente.

En 40 ans, c'est la première fois que nous faisons une telle démarche auprès d'un comité des Nations Unies pour que le comité et les Nations Unies comprennent que la situation est très grave et qu'ils prennent la situation très au sérieux. Notre entretien avec certains membres du CEDR et d'autres entités des Nations Unies nous a permis de leur donner une description exhaustive de la situation au Canada en ce qui a trait à nos droits.

Le sénateur Munson : Sont-ils au courant de l'échéancier concernant ce projet de loi?

Mme Venne : Oui.

Le sénateur Munson : Quel genre de réaction avez-vous obtenu? Vous a-t-on donné une idée du temps qu'il leur faudrait pour pouvoir intervenir?

Mme Venne : Me permettez-vous de prendre quelques secondes pour vous expliquer le fonctionnement?

La vice-présidente : Oui.

Mme Venne : Les membres du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale sont élus par l'assemblée générale, qui surveille l'application de la convention, un traité international

which Canada is a signatory. The committee is mandated to review situations that fall under the convention. They periodically review country reports, and last year they reviewed Canada's record. There is a report going forward to the General Assembly in relation to Canada which will be made public this spring before the General Assembly.

In front of that they have another procedure that allows us to ask for an urgent action, which is what we requested. CERD started meeting on February 11. I imagine that the Senate has similar mechanisms, i.e., committees such as this and then small working groups that have internal discussions about a particular item.

CERD also has similar things. They have five members of an internal working group who are reviewing these urgent actions. Who they are is not made public, but we had a fairly good idea who they are because we spoke to every member of CERD. When we were presenting the documents, they would say they were not a member of that committee or that working group, so we crossed them off the list and said, okay, they are not on that list. When they look at the documents, they will meet.

CERD finishes its meetings on Friday of this week, and the committee as a whole will hear the report from the working group. Our understanding is that a letter may be generated from CERD to Canada requesting them to take positive steps to correct the situation in which we presently find ourselves.

Senator Munson: I have one other question having to do with the disclosure of sensitive financial documents. I think you alluded to that, Mr. Regehr, and we have heard that. Could you give us an example of the overreaching aspect of this legislation and how it would impact a band's disclosure of sensitive financial information? Is this kind of procedure being used in the everyday life of corporations and other governments?

Mr. Regehr: Concern arises, for example, in the defined term "consolidated financial statements," which means the financial statements of a First Nation, including those entities that are required by those principles to be included. They are presented as those of a single economic entity. That includes any corporations in which the First Nation would be a shareholder, any partnership in which they are a partner and any joint venture to which they are a party, and then it talks about unincorporated associations and organizations. It seems to cover quite a wide gamut of activities that goes beyond any money provided by Aboriginal Affairs or Health Canada or Justice Canada or whomever from the federal government. This would seem to capture all of those activities.

dont le Canada est signataire. Le comité a pour mandat de revoir les situations qui relèvent de la convention. Périodiquement, il se penche sur les rapports présentés par les divers pays, et l'année dernière, il l'a fait pour le Canada. À l'assemblée générale qui aura lieu au printemps, le rapport du comité concernant le Canada sera rendu public.

Auparavant, il existait une autre procédure qui nous permettrait de demander une intervention urgente, et c'est ce que nous avons fait. Le CEDR a commencé à se réunir le 11 février. Je suppose que le Sénat procède de la même façon, c'est-à-dire qu'il tient des réunions en comité plénier comme c'est le cas maintenant, mais aussi en petits groupes de travail qui se penchent à l'interne sur un sujet en particulier.

C'est donc ainsi que l'on fonctionne au CEDR. Le groupe de travail interne est composé de cinq membres du comité qui revoient les interventions urgentes. Le nom des membres n'est pas rendu public, mais nous avons une bonne idée de qui ils sont, car nous nous sommes entretenus avec chacun des membres du comité. Quand nous présentions nos documents, certains membres ont dit qu'ils ne faisaient pas partie du groupe de travail, si bien qu'en procédant par élimination, nous avons une bonne idée de ceux qui se pencheront sur nos documents lors des réunions du groupe.

Les travaux du CEDR se terminent ce vendredi et le comité plénier va entendre le rapport du groupe de travail. Nous croyons comprendre que le CEDR va envoyer une lettre aux autorités canadiennes pour leur demander de prendre des mesures positives pour redresser la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

Le sénateur Munson : J'ai encore une question concernant la divulgation de documents financiers de nature délicate. Monsieur Regehr, je pense que vous y avez fait allusion et nous en avons entendu parler. Pouvez-vous nous donner un exemple des conséquences démesurées qu'entraînera le projet de loi et de la façon dont cela aura une incidence sur la divulgation de renseignements financiers de nature délicate? Est-ce que ce genre d'exigence est monnaie courante pour des sociétés privées et d'autres gouvernements?

M. Regehr : Par exemple, la définition de l'expression « états financiers consolidés », ce qui correspond aux états financiers des Premières nations, y compris toutes les entités visées par les dispositions de la loi, est inquiétante. Ces états financiers doivent être présentés comme s'il s'agissait d'une seule entité économique. Cela signifie toute société dont une Première nation serait actionnaire, tout partenariat et toute entreprise conjointe dans lesquels une Première nation aurait des parts, ainsi que des associations et des organisations non constituées en société. Il semble qu'on veuille englober toute une gamme d'activités pour lesquelles les sommes versées par Affaires autochtones, Santé Canada, Justice Canada ou encore tout autre organisme fédéral n'ont rien à voir. On semble ratisser très large.

If a First Nation is operating, let us say, a successful gas bar located next to a town and owns the shares in that corporation, the economic activities or the financial statements of that entity, which under the law is seen as a separate legal entity because it is a corporation, will now have to be folded into that First Nation's financial statements and posted on the website, and the neighbouring competitor gas stations will be able to go on there and see what kind of business they are doing. That First Nation likely has invested and created that business from the ground up with its own separate monies, not monies that have come from the federal government. I do not understand why that information has to be made publicly available.

Let us say they have a joint venture. Maybe they are involved in the catering business on a resource project where they have joint ventured with a large multinational organization or company. All of a sudden the business information from that joint venture, which has nothing to do with any federal funding, will have to be disclosed in their consolidated financial statements. Again, I do not understand why, but I am sure that a number of competitors in the same area will be very interested in going on the web and looking that stuff up. Then, when it comes time to bid for another project, they will be able to say, "Okay, this is what these guys are doing on this project; let's undercut them." Those joint venture parties might say, "We would like to do business with you, but we really do not want our private financial information, which we do not want to disclose, put on the Internet."

Mr. Makinaw: Further to my colleague's comments, one of the problems we have in our CFA, as he mentioned, is that different departments run on their own dollars and have nothing to do with CFA dollars or any government funding, and we are required to report on that. It has been our argument for years that we should not be doing that, especially when there is no government funding going into that. That is one example.

We have been at the table with INAC for the last 10 years bringing that same point across. Why should we be reporting on departments or businesses that have no government funding whatsoever and are on their own? We have expressed that concern and will continue to do so. They are on their own, and that is a success.

What really worries me is that when discussions are being held at the table, own-source revenues will be used as a penalty against the band. You wonder why you are trying to get ahead when you are being penalized. That is something I am worried about right now when we sit here and discuss these things at the table.

Senator Seth: Thank you very much for giving us the information. I am a little stuck here. I am not able to understand why you say Bill C-27 is not good enough. Do you not think it gives transparency and accountability to a First Nation and its elected officials? What measures should be taken to keep accountability and transparency of a First Nation's elected officials? What should we do? How should we manage this? I am not sure, and I would like to understand that.

Si une Première nation exploite une station-service prospère près d'une ville et qu'elle possède des actions dans la société, les activités économiques ou les états financiers de cette entreprise, qui légalement est une entité distincte puisque c'est une société, devront faire partie des états financiers de la Première nation et devront être affichés sur le site web. Ainsi, une station-service voisine pourra s'y renseigner. Il est possible que ce soit la Première nation qui ait investi et créé cette entreprise à partir de rien, à même ses propres fonds, et non pas de l'argent provenant du gouvernement fédéral. Je ne comprends pas pourquoi cette information devrait relever du domaine public.

Prenons l'exemple d'une entreprise conjointe, et ce pourrait être un traiteur desservant un projet de mise en valeur des ressources, où la Première nation serait associée à une grande société multinationale. On constaterait que des renseignements concernant l'entreprise conjointe, qui n'a rien à voir avec le financement fédéral, seraient soudainement divulgués dans les états financiers consolidés. Encore une fois, je ne comprends pas pourquoi. Je suis sûr que certains concurrents de la région seront très intéressés à se rendre sur le site web pour s'y renseigner et, forts de l'information recueillie, ils couperont l'herbe sous le pied à la Première nation lors des soumissions. Ces mêmes concurrents hésiteraient certainement à se joindre à une Première nation sachant que des renseignements confidentiels financiers aboutiraient sur un site Internet.

M. Makinaw : Pour faire suite à ce qu'a dit mon collègue, s'agissant de nos EGF, une des difficultés est due au fait que diverses entités investissent leur propre argent, ce qui n'a rien à voir avec des EGF ou du financement gouvernemental. Et voilà qu'on nous demande de divulguer cela alors qu'il y a des années que nous affirmons que nous ne devrions pas le faire puisqu'en l'occurrence il n'y a pas de financement gouvernemental. C'est un exemple.

Il y a 10 ans que nous le signalons à AADNC. Pourquoi devrions-nous rendre des comptes sur des services ou des entreprises qui ne reçoivent pas de financement gouvernemental et sont autonomes? Nous avons signalé cette préoccupation et nous continuerons de le faire. Ces entreprises sont autonomes et sont des réussites.

Une autre chose me préoccupe également : quand nous nous entretenons avec les fonctionnaires, nous savons que les revenus qui nous sont propres serviront à pénaliser la bande. Nous essayons de nous en sortir et voilà que nous serions pénalisés. C'est une chose qui m'inquiète lors des discussions avec le ministère.

La sénatrice Seth : Merci de nous donner ces renseignements. Je suis un peu perplexe. Je ne comprends pas pourquoi vous dites que le projet de loi C-27 n'est pas assez bon. Ne convenez-vous pas qu'il permet à une Première nation et à ses élus de respecter la transparence et la reddition de comptes? Quelles mesures faudrait-il imposer pour qu'il y ait reddition de comptes et transparence? Que devrions-nous faire? Comment gérer cela? Je ne sais pas et je voudrais comprendre.

Mr. Makinaw: As the Canadian Bar Association said, there has to be more consultation on Bill C-27 so we can agree on things in this bill and other acts. Many of us are doing what we can, and I am sure we could sit at the table and discuss these things and come up with a good understanding and conclusion on these issues. I think we can come to a good understanding and agree on things. What I look at down the road is trying to come back to the table and come to a good decision that will benefit everyone, instead of disagreeing.

Senator Seth: There should be law and order. As we do our accounting, we submit each year. It is all open to the public or sent out to the tax department. Is it not a good practice to do that?

Mr. Makinaw: Yes, it is, and we do that every year. As I mentioned earlier, we do an audit report on our CFA dollars, and then we will be doing another audit report on our own dollars, our own trust account, to our members, so we will be giving two to our people this year. We are doing our part. Where we stand on Bill C-27 is that there are some parts we are already doing, and I do not see why we should be further penalized if we are trying to do what is there and are abiding by it.

Senator Seth: Did we find any solution for that?

Ms. Venne: One of the things about this legislation is that it was not discussed with us as treaty peoples, and it should have been. There was no clear process of how legislation comes into being when it relates to treaty peoples. All of a sudden, it appears: We get a letter from the minister or we hear it in the news. There should be a clear process when dealing with treaty people.

The way the legislation is constructed now goes way beyond anything required of any other citizen in Canada. Why is that? Why is that being imposed on First Nations people? It is a question of how the government thinks they can impose their will on treaty peoples.

If you look at the CFAs and you understood the contribution agreements and read the conditions of the contribution agreements that Canada brings out, I think most people, if they saw that, would be shocked by the conditions imposed through the contribution agreements. The reporting that is required by First Nations back to the government for the monies is onerous, for the most part, because we have limited resources and have to spend a lot of time writing these reports.

The other thing is that this legislation captures everything, as has already been stated.

Constitutionally, how does the federal government deal with that? The federal government cannot pass legislation that impedes or interferes with the provincial jurisdiction, and yet, if we receive monies from the provincial government — and they give monies

M. Makinaw : L'Association du Barreau canadien l'a dit. Il faut plus de consultations sur le projet de loi C-27 pour que nous tombions d'accord sur les dispositions du projet de loi et d'autres lois. Nous sommes nombreux à faire ce que nous pouvons et je suis sûr qu'après discussion nous pourrions aboutir à une bonne entente et à une issue satisfaisante sur ces questions. Je pense que nous pourrions bien nous entendre et tomber d'accord. J'ose espérer que nous pourrions revenir à la table des négociations et aboutir à une bonne décision dans le meilleur intérêt de chacun plutôt que d'aboutir à un désaccord.

La sénatrice Seth : Les choses doivent se faire suivant le droit et l'ordre. Tous les ans, nous faisons nos comptes, c'est rendu public ou nous faisons une déclaration au fisc. N'est-ce pas là une pratique louable?

M. Makinaw : Oui en effet. Et nous le faisons tous les ans. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous présentons un rapport de vérification concernant l'argent des EGF et ensuite nous faisons un autre rapport de vérification pour notre propre argent, nos propres comptes de fiducie, que nous présentons à nos membres si bien que cette année, nous présenterons deux rapports à nos membres. Nous faisons notre part. S'agissant du projet de loi C-27, d'ores et déjà nous en respectons certaines exigences et je ne vois pas pourquoi nous serions pénalisés davantage étant donné que nous en respectons déjà les dispositions.

La sénatrice Seth : A-t-on trouvé une solution à cela?

Mme Venne : Un des problèmes du projet de loi est qu'il n'y a pas eu discussion avec ceux qui sont liés par traité et il y aurait dû en avoir. Le processus de rédaction du projet de loi n'a pas été clair en ce qui concerne les Premières nations liées par traité. Soudainement, un projet de loi apparaît : nous recevons une lettre du ministre ou nous sommes renseignés par les médias. Il devrait exister un processus clair quand il s'agit de Premières nations liées par traité.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi va bien plus loin que tout ce qui est exigé de n'importe quel citoyen au Canada. Pourquoi? Pourquoi imposer cela aux Premières nations? La question est de savoir jusqu'à quel point le gouvernement estime qu'il peut imposer sa volonté aux Premières nations liées par traité.

Quand on analyse les EGF, qu'on comprend les accords de contribution et qu'on lit les conditions des accords de contribution présentés par le Canada, la plupart des gens seraient scandalisés par ce qu'ils imposent. L'obligation imposée aux Premières nations de faire rapport au gouvernement est coûteuse parce que la plupart de nos nations disposent de ressources limitées et la rédaction de ces rapports prend beaucoup de temps.

Par ailleurs, ce projet de loi ratisse très large comme on l'a expliqué.

Sur le plan constitutionnel, comment le gouvernement fédéral s'y prend-il? Le gouvernement fédéral ne peut pas adopter des lois qui sont contraires ou entravent l'exercice d'une compétence provinciale. Pourtant, si nous recevons de l'argent du

based on certain criteria — whatever is there will be part of the net that is being cast now. You are actually putting your net over the provincial government contributions to First Nations. That is why we are asking for the committee to step back and look at it. It seems to me that there needs to be real sober second thought about what is actually ingrained in this legislation and what is behind the legislation. At the end of the day, it does not seem very logical.

Senator Patterson: My questions are to the Treaty 6 Confederacy. I certainly want to say that we acknowledge that many First Nations are working hard to be transparent, and it seems like Treaty 6 nations are exemplary in that regard. I believe that you have significant numbers of your members off reserve, and I am wondering how they might get access to all of the information that you are getting.

We have to be concerned about the First Nations that are not exemplary and are not working hard to be transparent. It is no secret; I am sure you have heard it. We have heard band members say that they cannot get information or that they are even punished for asking for information. Canadians are concerned because this is taxpayers' money. Do you not think that Canadians' perceptions of First Nations would improve if all First Nations were to publish their financial statements and be accountable to their members and the public, as you are?

Mr. Makinaw: Yes, I agree with you. Two years ago, I think it was at the December sitting of the AFN that the chiefs made a motion accepting accountability and transparency. That motion was to tell the government that we are doing that already, and it seemed like that whole motion was turned around and used in different ways. I was sitting in that meeting here in Ottawa, and that was just to show the government that we are doing that. As chiefs, we sat there at that December meeting to make that motion. That was just to tell the government at that time that we are doing that, and we are trying to find ways to improve. I think we were working with the Aboriginal Financial Officers Association of Canada on a lot of these things, so steps have been taken. I hope that things will get better, more bands will improve and, in the end, our reporting will be good for the agreements that we sign.

I agree with your comments, senator. My goal would be to eventually see all bands do the same thing too.

Ms. Venne: I would add that Ermineskin has its own financial act. All the members of Ermineskin have the right, whether they are within or outside their territory, to the information, so I do not think that is an issue. Of course, Aboriginal Affairs has the contribution agreements that the First Nations are only supposed to provide services to the members within their First Nation, so if the government moved to provide the funds that matched all of their members, whether they live within the reserves or outside the

gouvernement provincial — et nous en recevons quand certains critères sont réunis —, cet argent sera désormais dans le filet que cette loi va instaurer. Le filet va attraper les contributions des gouvernements provinciaux versées aux Premières nations. Voilà pourquoi nous demandons aux membres du comité de prendre du recul et de réfléchir. Il me semble qu'un second examen objectif s'impose quant aux articulations qui se trouvent dans le projet de loi, quant à ce qui le sous-tend. Quand on y pense, il ne semble pas être très logique.

Le sénateur Patterson : Mes questions s'adressent à la Confédération des Premières nations signataires du Traité n°6. Je tiens à dire que nous convenons que bien des Premières nations travaillent dur pour faire preuve de transparence et il semble que les nations signataires du Traité n°6 soient exemplaires à cet égard. Je pense qu'un assez grand nombre de vos membres vivent hors réserve et je me demande comment ils pourraient avoir accès à tous les renseignements que vous réunissez.

Il nous faut toutefois nous inquiéter des Premières nations qui ne sont pas exemplaires et qui ne font pas ce qu'il faut en matière de transparence. Ce n'est pas un secret. Je suis sûr que vous l'avez entendu dire. Ainsi, des membres de certaines bandes ont dit qu'ils ne pouvaient pas obtenir les renseignements voulus et qu'on les punit même pour les avoir demandés. Les Canadiens eux s'inquiètent étant donné qu'il s'agit de deniers publics. Ne pensez-vous pas que la perception qu'ont les Canadiens des Premières nations s'améliorerait si toutes les Premières nations publiaient leurs états financiers et rendaient des comptes à leurs membres et au grand public, comme vous le faites?

M. Makinaw : Oui, je suis d'accord avec vous. Il y a deux ans, à la réunion de décembre de l'APE les chefs ont présenté une motion concernant la reddition de comptes et la transparence. Cette motion réaffirmait pour le compte du gouvernement ce que nous faisons déjà, mais il semble que cette motion ait été interprétée tout à fait à l'opposée et utilisée différemment. J'étais présent à cette réunion ici à Ottawa et la motion visait tout simplement à signaler au gouvernement ce que nous faisons déjà. La motion a été préparée lors d'une réunion des chefs au mois de décembre de cette année-là. En signalant cela au gouvernement, nous voulions affirmer que nous cherchions des façons d'améliorer les choses. Des mesures ont été prises, et nous avons travaillé avec l'Association des agents financiers autochtones du Canada. J'espère que les choses vont s'améliorer et que plus de bandes vont faire des progrès afin que les rapports présentés en ce qui concerne les accords que nous signons soient satisfaisants.

Je suis d'accord avec vous, sénateur. Mon objectif est qu'un jour toutes les bandes fassent la même chose.

Mme Venne : J'ajouterais qu'Ermineskin s'est doté de sa propre loi en matière de finances. Tous les membres d'Ermineskin ont le droit, qu'ils vivent ou non sur le territoire de la bande, d'obtenir les renseignements qu'ils demandent si bien que je ne pense pas que ce soit un problème. Bien sûr, en vertu des accords de contribution conclus par Affaires autochtones, les Premières nations sont censées fournir des services uniquement à leurs membres vivant sur leur territoire. Si le gouvernement décidait de

reserves, it would be more logical for the government to say that we have to ensure that all of those people have the information. Right now, if you live outside the reserve, the government's financial contribution agreements do not allow First Nations to provide services to you. It is written in the agreements. Therefore, if you want to extend the funding to all members, that would be fantastic.

One little comment I wanted to make was about you saying "Canadian taxpayer dollars." Government monies come from the lands and resources of our nations. We made peace and friendship treaties with the Crown that allowed settlers to access our territories and to use some of our resources. We were supposed to receive benefits at the same time. Actually, it is not taxpayer dollars; it is our money that you are returning to us from our resources.

The Deputy Chair: Senator Patterson was talking about bands that do not comply and do not provide audited information to their band members. We know those bands exist. We already know that, even with the same remedies that are in this bill, the government cannot make those bands comply, so, in your opinion, how will Bill C-27 make them comply? It looks like it has exactly the same remedies. In my view, it does not look like it is any different. Can you see how it will make those bands comply?

Mr. Regehr: It is fairly easy in that the minister can provide that information directly to the member, and my understanding is that they do that under the current contribution agreements. Under the bill, they would have to go to a superior court. I just do not understand the point of it. The minister can already provide that information to the member who is not receiving it directly from the First Nation. If the First Nation is refusing to do that, the minister already has remedies under the contribution agreements — imposing conditions, clawing back funding, appointing third-party managers or co-managers. I hate to phrase it this way, but what is the point? There already are mechanisms for encouraging accountability and transparency.

It goes back to our point that the approach should be discussing and consulting with First Nations on these things. Resources should be put into helping First Nations improve these types of things rather than dictating First Nation financial reporting requirements that in large part do not make sense in light of arrangements that are already in place.

The Deputy Chair: Chief Makinaw or Ms. Venne, would you like to add anything?

Ms. Venne: Let me give one example to the committee about these contribution agreements. There is a lot of material in those contribution agreements that First Nations have questioned over the years, as Chief Makinaw referred to. There have been

verser des fonds à une Première nation suivant le nombre total de ses membres, qu'ils vivent dans les réserves ou hors réserve, on comprendrait mieux que le gouvernement exige que ces renseignements soient à la disposition de tous. Actuellement, les accords de contribution financière du gouvernement prévoient qu'une Première nation ne peut pas offrir de services à un de ses membres vivant hors réserve. C'est stipulé dans l'accord. Par conséquent, si le gouvernement élargissait le financement à tous les membres, ce serait épatant.

Une petite remarque à propos de ce que vous avez dit « deniers publics ». L'argent que possède le gouvernement provient des terres et des ressources de nos nations. Nous avons conclu des traités de paix et d'amitié avec la Couronne ce qui a permis aux colons d'avoir accès à nos territoires et de mettre nos ressources en valeur. La conclusion de ces traités devait nous apporter des avantages. En fait, il ne s'agit pas de deniers publics. C'est de l'argent qu'on nous remet en contrepartie de nos ressources.

La vice-présidente : Le sénateur Patterson a évoqué le cas des bandes qui ne fournissent pas des renseignements financiers vérifiés à leurs membres. Nous savons que ces bandes existent. Nous savons d'ores et déjà que malgré les mesures qui figurent dans le projet de loi, le gouvernement ne peut pas forcer les bandes à le faire. À votre avis, comment faire en sorte que le projet de loi C-27 les force à se conformer? Il semble que les mesures qu'il contient existent déjà. À mon avis, il n'y a pas guère de différence. Pouvez-vous songer à une façon de faire en sorte que les bandes se conforment?

M. Regehr : C'est assez simple. Le ministre peut fournir ces renseignements directement aux membres d'une bande et si je ne m'abuse, cela est déjà prévu dans les accords de contribution actuels. Selon les dispositions du projet de loi, désormais les membres des bandes devraient s'adresser à une cour supérieure. Je ne vois pas la logique ici. Le ministre peut déjà fournir cette information à tout membre d'une Première nation qui ne la reçoit pas directement de cette dernière. Si une Première nation refuse d'obtempérer, le ministre a les recours nécessaires en vertu des accords de contribution — il ou elle peut imposer les conditions, récupérer le financement versé, nommer un gestionnaire tiers ou un cogestionnaire. Même si je n'aime pas dire les choses ainsi, je me demande quand même à quoi cela rime? Il existe déjà des mécanismes pour inciter à la transparence et la reddition de comptes.

Cela m'amène à reparler de la nécessité de discuter avec les Premières nations et de les consulter sur ces questions. Les ressources devraient servir à aider les Premières nations à améliorer leur situation à cet égard plutôt que de leur imposer des exigences en matière d'obligation de faire rapport qui n'ont pas grand bon sens étant donné les modalités qui existent déjà.

La vice-présidente : Chef Makinaw, madame Venne, voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Venne : Permettez-moi de vous donner un exemple en ce qui concerne les accords de contribution. Au fil des ans, les Premières nations ont contesté bien des éléments de ces accords des contributions, comme l'a dit le chef Makinaw. On a tenté de

attempts to negotiate the terms and conditions in those agreements that would suit the First Nation. This is a rollout of a national idea. There was no consultation with the First Nations. There was no discussion. These contribution agreements were rolled out. Aboriginal Affairs basically said, "Sign the agreement or you do not receive funding," so two years ago Ermineskin signed the agreement but wrote underneath, "Signed under duress and threat." Last spring, Aboriginal Affairs wrote a letter to them saying that they had to remove, by resolution, the words "under duress and threat." If they did not remove those words from the document, they would receive no monies through the contribution agreement.

It seems to me that the government already has in its hands the necessary tools if it wants them. We tried to negotiate that and said, "Maybe we can find other wording," but they were adamant that they wanted to have a letter that was followed with a resolution of the chief and council saying that they were signing this agreement but without duress and threat. The threat was that if they did not remove it, they would not receive the funding. That is the way it was operating.

The Deputy Chair: Did you have a supplementary?

Senator Patterson: I asked one question and then you had several supplementary questions, so may I have another question?

The Deputy Chair: Yes, definitely.

Senator Patterson: Thank you.

I wish this bill would deal with the resource revenue sharing issue that we have managed to deal with in Nunavut, but unfortunately it is focused on accountability. My understanding is that the minister does not have the authority to publicly reveal information about salaries and related financial statements now and this bill provides the authority to provide that information publicly.

I want to ask a question of the Treaty 6 confederacy. You speak eloquently about self-government, the inherent right to self-government and section 35, about enhancing what I would think is strong, local accountability. However, you are recommending that we set aside this bill so that First Nation members who cannot access financial information relative to their band will have to keep going to the Minister of Aboriginal Affairs to get that information. I cannot understand how it would enhance self-government and strong local accountability to set aside the bill and leave the paternalistic big brother, colonial minister to be the only recourse for band members who want to get this information. Is the bill not actually going in the direction of enhancing self-government by putting that information in the hands of the members from the band rather than from big brother minister in Ottawa?

négocier les modalités qu'ils contiennent pour qu'elles soient à la satisfaction des Premières nations. Ces accords sont le résultat d'une idée mise en place à l'échelle nationale. Il n'y a pas eu de consultations avec les Premières nations. Il n'y a pas eu de discussion. On a mis ces accords de contribution en place. Affaires autochtones s'est contenté de dire : « Signez l'accord ou bien vous ne recevrez pas de financement. » Donc, il y a deux ans, Ermineskin a signé l'accord mais a ajouté au-dessous : « Signé sous la contrainte et la menace ». Au printemps dernier, Affaires autochtones a répondu en disant qu'il fallait, par résolution, retirer les mots « sous la contrainte et la menace ». Si Ermineskin refusait de biffer ces mots du document, le ministère ne verserait pas l'argent prévu par l'accord de contribution.

Il me semble que le gouvernement a déjà accès à tous les outils dont il pourrait avoir besoin. Nous avons essayé de négocier en disant, « peut-être qu'on pourrait trouver un libellé différent » mais ils ont insisté pour avoir une lettre suivie d'une résolution de la part du chef et des membres du conseil disant qu'ils ne signaient pas l'entente sous contrainte ou menace. La menace, c'est que s'ils n'enlevaient pas ces mots, ils ne recevraient pas de financement. Les choses fonctionnaient de cette manière.

La vice-présidente : Avez-vous une question complémentaire?

Le sénateur Patterson : J'ai posé une question et vous avez posé plusieurs questions complémentaires par la suite, pourrais-je poser une autre question?

La vice-présidente : Oui, certainement.

Le sénateur Patterson : Merci.

J'aurais aimé que le projet de loi porte sur la question du partage des revenus de ressources, que nous avons réussi à régler au Nunavut, mais il porte malheureusement sur la reddition de comptes. Si j'ai bien compris, le ministre ne peut actuellement pas divulguer publiquement des renseignements à propos des salaires et des états financiers connexes, et le projet de loi lui donnerait l'autorité de le faire.

J'ai une question pour la Confédération des Premières nations signataires du Traité n° 6. Vous avez parlé avec éloquence de l'autonomie gouvernementale, du droit inhérent à cette autonomie et de l'article 35 sur le renforcement de ce que je crois être une reddition de comptes solide au niveau local. Cependant, vous recommandez que nous n'adoptions pas le projet de loi, ce qui ferait en sorte que les membres des Premières nations qui n'ont pas accès à l'information financière de leur bande devront continuer à se tourner vers le ministre des Affaires autochtones pour obtenir cette information. Je ne comprends pas comment on peut accroître l'autonomie gouvernementale et une responsabilité locale rigoureuse en mettant de côté le projet de loi et en forçant les membres de bandes qui veulent avoir accès à de l'information à se tourner vers un Big Brother paternaliste, un ministre colonial. Le projet de loi n'est-il pas axé sur une plus grande autonomie gouvernementale puisqu'il rend disponibles aux membres de bandes ces informations plutôt que de les laisser entre les mains du ministre Big Brother à Ottawa?

Mr. Makinaw: As stated earlier on the CFA agreements, there are reporting mechanisms there, and Indian Affairs does use them. They are there for INAC when they use them in their agreements. If we do not report a certain amount at a certain period of time, we start getting penalized. I believe we have 90 days after the beginning of the budget year to try and report our audits by the end of July. We have certain time periods where we have to report. Every band has to do that in their agreement. That is something that we all follow and we especially follow. A lot of the bands in Treaty 6 follow that.

As far as the self-government agreements, I cannot really comment on self-government. We are treaty, and so I do not want to comment on self-government yet. That might be something to talk about down the road, but not here right now. I do not want to comment on self-government.

Senator Ataullahjan: My question is to the Canadian Bar Association. In your presentation this morning and in your letter of June 2011 to the former minister, you state that the bill will not improve on the capacity of the First Nations to assume control over their own affairs and that the legislation will not increase the capacity to facilitate best practices by the First Nations government. Can you elaborate on this? What do you mean by “capacity”?

Mr. Regehr: What we mean is that some First Nations have large and excellent financial departments because they have the resources to hire people with the necessary training and expertise to do that. Other ones have much smaller budgets. It would seem to me — and this is what the Canadian Bar Association was talking about — that it would make a great deal more sense to put the necessary resources into assisting First Nations develop their own systems of accountability and transparency rather than dictating to them to put all of their information in the public sphere and legislating requirements that they already have under contract, and to engage in dialogue with First Nations about developing these systems of transparency and accountability. That seems to make a great deal more logical sense than putting this bill forward because it does nothing to assist First Nations who are struggling with transparency and accountability in financial reporting. It does absolutely nothing.

Senator Watt: I have been distantly following the argument that is being brought forward on transparency and accountability issues. At times I wonder whether we are really focusing on an issue that needs to be rectified if it is broken. I hear what you have to say in pointing out that Bill C-27 will probably only complicate things further and does not really do anything to help the communities. The communities require a great deal of assistance with the problems they go through.

M. Makinaw : Comme on l’a mentionné plus tôt à propos des EGF, il existe des mécanismes de rédaction de rapport et le ministère les utilise. Ils existent et font partie des ententes du ministère. Si on ne déclare pas un certain montant à une certaine date, on se fait pénaliser. Je crois que nous avons un délai de 90 jours après le début de l’année budgétaire pour présenter nos résultats de vérification avant la fin du mois de juillet. Nous devons présenter des rapports à certaines dates. C’est vrai pour toutes les bandes en vertu de leur entente. Nous nous conformons à ces exigences. Nous le faisons certainement. De nombreuses bandes signataires du Traité n° 6 s’y conforment.

En ce qui a trait aux ententes d’autonomie gouvernementale, je ne peux pas vraiment faire d’observations à ce sujet. Comme nous sommes signataires de traités, je ne veux pas me prononcer sur l’autonomie gouvernementale en ce moment. C’est peut-être un sujet dont on pourrait discuter plus tard, mais pas ici et pas maintenant. Je ne veux pas me prononcer sur l’autonomie gouvernementale.

La sénatrice Ataullahjan : J’ai une question pour l’Association du Barreau canadien. Durant votre exposé de ce matin et dans une lettre que vous avez envoyée à l’ancien ministre en juin 2011, vous avez déclaré que le projet de loi n’améliorera pas la capacité des Premières nations à gérer elles-mêmes leurs affaires et qu’il ne renforcera pas la capacité des gouvernements des Premières nations à mettre en place des pratiques exemplaires. Pourriez-vous nous en dire plus là-dessus? Qu’entendez-vous par « capacité »?

M. Regehr : Certaines Premières nations ont un grand service de finances de haute qualité parce qu’elles ont les ressources pour employer des gens ayant la formation et l’expertise nécessaires. D’autres Premières nations ont des budgets beaucoup moins importants. Il me semble — et c’est ce que disait l’Association du Barreau canadien — qu’il serait beaucoup plus logique de mettre en place les ressources nécessaires pour assister les Premières nations dans l’élaboration de leur propre régime pour la reddition de comptes et la transparence, plutôt que d’exiger qu’elles divulguent leurs informations publiquement et d’imposer par la loi des obligations qui existent déjà dans les contrats. Il serait aussi mieux de discuter avec les Premières nations au sujet de l’élaboration de leur régime de transparence et de reddition de comptes. Cette façon de faire semble beaucoup plus logique que d’aller de l’avant avec le projet de loi parce qu’il n’assiste pas les Premières nations qui ont des difficultés avec la transparence et la reddition de comptes dans la production de rapports financiers. Il n’apporte absolument rien.

Le sénateur Watt : J’ai suivi de loin les arguments concernant les questions de transparence et d’obligation redditionnelle. Je me demande parfois si nous nous penchons réellement sur un problème qui doit être réglé. Je comprends ce que vous voulez dire à propos du projet de loi C-27, à savoir qu’il ne fera probablement que compliquer les choses et qu’il n’aide pas réellement les collectivités. Elles ont besoin de beaucoup d’aide pour composer avec les problèmes auxquels elles font face.

I also understand quite clearly, and I think you made it absolutely clear, that Bill C-27 will not improve anything that exists today or anything to come in the future. I think you are basically telling us to scrap this bill and start again to try and develop a mechanism between the First Nations and the Government of Canada to go to the table, sit down and negotiate and go through the whole thing thoroughly.

In a sense, Bill C-27 touches upon a very sensitive area, which I believe was quite well explained by the member from the Canadian Bar Association. In hearing that, I can only go as far as saying that I understand you and I support your concern. This requires further development, and it should not be allowed to go through because it will only complicate things in the future.

I really do not have any questions on this issue. I follow your concern and I am with you. This should not go through. I think it should go back to the negotiating table.

Senator Patterson: I have a quick supplementary. The CBA talks about having 37,000 members. I would like to know what mandate you have from the Canadian Bar Association, or from the practising Aboriginal lawyers in Canada, to make the presentations and recommendations you made today. What is the consultative process within the CBA?

The Deputy Chair: We have another panel coming up, so please keep your answers very short. Thank you.

Ms. Reeve: I will just indicate that any submission that comes before any committee is vetted entirely through our national office. This is a letter that has come from the National Aboriginal Law Section. It is distributed to the executive, and then once it is approved it goes through a two-stage approval process at the national Canadian Bar Association office. No submission that comes to this forum is without many, many eyes, including the executive officers and president of the Canadian Bar Association.

The Deputy Chair: Thank you.

I apologize to Senator Raine. We are running out of time and we have another panel. Unfortunately we will not get a chance to have you ask more questions.

I would like to thank our witnesses this morning, Ms. Sharon Venne and Chief Craig Makinaw from Ermineskin First Nation and the Confederacy of Treaty Six First Nations; and from the Canadian Bar Association, Mr. Bradley Regehr and Marilou Reeve. Thank you so much for your presentations.

Our next panel is from the Aboriginal Financial Officers Association of Canada. I wish to welcome Mr. Terry Goodtrack, President and Chief Executive Officer; and Daniel Richard, Chairman. We look forward to your presentations, after which we will have a round of questions from senators. Please proceed.

Je comprends aussi très bien, et vous avez été très clairs, que le projet de loi C-27 ne va pas améliorer la situation, aujourd'hui ou à l'avenir. En fait, je crois que vous êtes en train de nous dire d'abolir le projet de loi et de revenir à la case de départ pour élaborer un mécanisme permettant aux Premières nations et au gouvernement de se rencontrer et de mener des négociations pour bien traiter de cette question.

En un sens, le projet de loi C-27 porte sur un sujet très délicat, que le membre de l'Association du Barreau canadien a très bien expliqué. Ayant entendu cela, je ne peux que dire que je vous ai compris et que je partage vos préoccupations. Le projet de loi doit être travaillé davantage et ne devrait pas être adopté parce qu'il ne fera que compliquer la situation plus tard.

Je n'ai pas de question. Je comprends vos préoccupations et je les partage. Le projet de loi ne devrait pas être adopté. Il faut retourner à la table de négociation.

Le sénateur Patterson : J'ai une brève question complémentaire. L'association a parlé de 37 000 membres. Je voudrais savoir quelle sorte de mandat vous avez reçu de la part de l'Association du Barreau canadien, ou des avocats autochtones qui pratiquent le droit au Canada, pour les exposés et les recommandations que vous avez présentés aujourd'hui. Quel est le processus de consultation au sein de l'association?

La vice-présidente : Il y a un autre panel après celui-ci, je vous demande d'être concis. Merci beaucoup.

Mme Reeve : Je voudrais indiquer que toute présentation au comité est entièrement approuvée par l'entremise de notre bureau national. Cette lettre nous parvient de la Section nationale du droit des Autochtones. Elle a été distribuée à l'exécutif et, une fois approuvée, elle est passée par un processus d'approbation à deux étapes au bureau national de l'Association du Barreau canadien. Chaque présentation à ce forum est vérifiée par de nombreuses personnes, par les premiers dirigeants et le président de l'Association du Barreau canadien, entre autres.

La vice-présidente : Merci.

Je prie la sénatrice Raine de m'excuser. Le temps presse et nous attendons un autre groupe de témoins. Malheureusement, nous ne pourrions pas entendre vos questions.

Je tiens à remercier nos témoins de ce matin, Mme Sharon Venne et le chef Craig Makinaw de la Première nation Ermineskin et de la Confédération des Premières nations signataires du Traité n°6; et, de l'Association du Barreau canadien, M. Bradley Regehr et Mme Marilou Reeve. Je vous remercie pour vos exposés.

Nos prochains témoins représentent l'Association des agents financiers autochtones du Canada. Je tiens à souhaiter la bienvenue à M. Terry Goodtrack, président et directeur général, et à M. Daniel Richard, président. Nous sommes prêts à écouter vos exposés qui seront suivis de questions de la part de sénateurs. Vous pouvez commencer.

Terry Goodtrack, President and Chief Executive Officer, Aboriginal Financial Officers Association of Canada: Good morning, honourable senators, ladies and gentlemen. Thank you for your invitation to appear before this committee to speak about Bill C-27, An Act to enhance the financial accountability and transparency of First Nations.

The Aboriginal Financial Officers Association of Canada is non-political not-for-profit organization. Our mission is to contribute to Aboriginal social and economic prosperity by building a professional workforce that supports the effective governance and administration.

It is said that to a man with a hammer everything is a nail. Trained in finance as I am, you might say that it is my hammer of choice and that accountability and transparency are my nails. I care very much about the cultivation of financial and management acumen in Aboriginal communities. That is because a body of citizens skilled in finance and management will transform the conditions of First Nation, Metis and Inuit communities across this country. This prospect of thriving Aboriginal governments, institutions and businesses driven by a new generation of trained and educated citizens brings me, by way of contrast, to the deficiencies of this proposed legislation.

I have spoken already to the details of this bill. I told the Standing Committee on Aboriginal Affairs and Northern Development why Bill C-27, in my view, is not only a lost opportunity but also a step backward in promoting strong Aboriginal governments. That presentation is a matter of public record, and you may consult it at your leisure. Today I will speak about the big picture and why, in the big picture of where we are headed, this bill is such a grave disappointment.

Before I do, I note that there is nothing about the principles of accountability and transparency to which Aboriginal leaders or AFOA Canada object. Most of our communities are not lacking in this area, as the government acknowledges. At the second reading of the bill on Wednesday, June 20, 2012, then Minister Duncan said that he has no doubt that most First Nations strive to be accountable to their members and to the federal government. Aboriginal people have long recognized the importance of these principles, and that is why communities have developed and are developing rules and practices and institutions to ensure good governance on behalf of their citizens.

In fact, there is nothing in Bill C-27 that we have not had for 15 years. The accountability framework has existed since the 1980s. The consolidated audits and the schedule of salaries, honoraria and travel have been included in the year-end-reporting handbook since the mid-1990s. There is no shortage of reporting requirements or, for that matter, of reports. I would like to be clear that more reporting does not equal more accountability. Why object to this bill? I will begin by posing two questions: What

Terry Goodtrack, président et directeur général, Association des agents financiers autochtones du Canada : Bonjour honorables sénateurs, mesdames et messieurs. Merci de nous avoir invités à comparaître devant le comité pour discuter du projet de loi C-27, Loi visant à accroître l'obligation redditionnelle et la transparence des Premières Nations en matière financière.

L'Association des agents financiers autochtones du Canada est un organisme apolitique et sans but lucratif. Nous avons pour mission de contribuer à la prospérité sociale et économique des Autochtones en assurant le développement d'une main-d'œuvre professionnelle pour soutenir l'efficacité de la gouvernance et de l'administration.

On dit aux yeux d'un homme qui tient un marteau, tout devient un clou. Et, formé en finances comme je le suis, on pourrait dire que c'est mon marteau de choix et que la responsabilité et la transparence sont mes clous. Je crois fermement au développement des habiletés en finances et en gestion dans les communautés autochtones. C'est parce qu'un groupe de citoyens qualifiés en finances et en gestion vont transformer les conditions des communautés des Premières nations, métisses et inuites à travers le pays. Cette possibilité — de voir des gouvernements, institutions et corporations autochtones prospères, motivées par une nouvelle génération de citoyens formée et instruite — m'amène, au contraire, aux faiblesses du projet de loi.

J'ai déjà parlé des détails du projet. J'ai dit au Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord pourquoi le projet de loi C-27, selon moi, n'est pas seulement une opportunité perdue, mais aussi un pas en arrière dans la promotion des gouvernements autochtones forts. Cet exposé est du domaine public et vous pouvez le consulter à votre guise. Aujourd'hui, je vais vous parler de la vue d'ensemble du projet de loi et pourquoi, considérant la direction qu'il prend, il suscite une si grande déception.

Mais avant, je préciserai qu'aucun dirigeant autochtone ou l'AAFA ne s'opposent au principe de responsabilité et de transparence. La plupart de nos communautés ne présentent pas de lacunes sur ce point, ce que le gouvernement reconnaît. À la deuxième lecture du projet, le mercredi 20 juin 2012, le ministre Duncan a lui-même dit qu'il ne doute pas que la plupart des Premières nations s'efforcent d'être responsables face à leurs membres et au gouvernement fédéral. Les Autochtones ont reconnu depuis longtemps l'importance de ces principes et c'est pourquoi les communautés ont développé et développent des règles, des pratiques et des institutions garantissant une saine gestion à leurs citoyens.

En fait, il n'y a rien dans le projet de loi C-27 que nous n'avons pas déjà depuis 15 ans. L'obligation redditionnelle existe depuis les années 1980. Les vérifications consolidées et l'échéancier des salaires, des rétributions et des frais de déplacement font partie du rapport de fin d'année depuis le milieu des années 1990. Il n'y a pas de pénurie dans les besoins de fournir des rapports, ou de pénuries de rapport tout court. Et je voudrais être bien clair que plus de rapport ne signifiera pas plus de transparence. Pourquoi,

exactly is a First Nation government as envisioned in Bill C-27? What is the relationship of the Crown and First Nation governments?

If we pursue these questions, as I will do, we see the deficiencies clearly not only of this bill but also of the conventional political wisdom about accountability in Aboriginal communities. What is an Aboriginal government according to this bill? In my view, this bill does not even acknowledge that there is such a thing. Where are the words “First Nation governments?” They do not even appear together in this bill. Bill C-27 holds First Nations to a mishmash of government standards — in some parts to provincial standards, in other parts to federal standards and in other parts to standards inconsistent with every level of Canadian government. Bill C-27 stops short of acknowledging that First Nation governments are governments. That is a telling omission.

What about the relationship of the governments in Canada and Aboriginal governments? Where exactly does Bill C-27 fall on the continuum leading from the principle of control to the principle of partnership? We are well acquainted with accountability frameworks that issue from a relationship organized around control. They can be characterized by an ever-deepening burden of reporting. They are accompanied by the claim that it is all to the good of Aboriginal people, who have usually had little input into the arrangements imposed upon them and who have to live with the consequences of policies that do not nurture local development and empowerment.

A partnership, by contrast, would be informed by acknowledgment of Aboriginal governments as just that, governments constituted to benefit and to be morally and financially answerable to their citizens. As a consequence of this recognition of a partnership, the accountability framework would necessarily change. You would simply have to go about business in a fundamentally new way. You would have to provide for, in the immediate, medium and long term, community-based and community-driven efforts throughout First Nation, Metis and Inuit communities that advance financial literacy and acumen, that promote reporting that local citizens deem meaningful and that expand authority and jurisdiction to ultimately facilitate thriving and self-determining Aboriginal institutions.

This bill, I suggest, rehearses a familiar and tired script. In keeping to the script, Indian Act-styled solutions have prevailed over the vision of a Crown-First Nation partnership. It is a case once again of a short-sighted provision, not a long-term vision.

Senators, I know that you have the circumspection and acuity to have noticed that we have arrived at a historic moment. It is now our time. This has been stated by our national leader, Shawn Atleo. The Prime Minister, early in his tenure, made a powerful apology for the residential school system and has spoken

alors, s’opposer au projet de loi? Je commencerai par poser deux questions : qu’est-ce qu’un gouvernement des Premières nations, tel que présenté par le projet de loi C-27? Et quelle est la relation entre la Couronne et le gouvernement des Premières nations?

Si nous étudions ces questions, ce que je ferais maintenant, nous voyons clairement les lacunes — non seulement du projet de loi mais de la perception politique traditionnelle relative à l’obligation redditionnelle dans les communautés autochtones. Qu’est-ce qu’un gouvernement autochtone au juste, selon le projet de loi? À mon avis, le projet de loi ne reconnaît même pas une telle chose. Où trouve-t-on les mots « gouvernements des Premières nations »? Ils n’apparaissent même pas ensemble dans le projet de loi. Le projet de loi C-27 représente les Premières nations comme un fouillis de normes gouvernementales — parfois provinciales, parfois fédérales, et même à l’occasion de normes qui vont à l’encontre de tous les ordres de gouvernement. Le projet de loi C-27 n’arrive même pas à reconnaître que les gouvernements des Premières nations sont véritablement des gouvernements. Ce qui est une omission éloquente.

Et que dire de la relation du gouvernement du Canada avec les gouvernements autochtones? Où se situe le projet de loi C-27 sur la volonté croissante de passer d’un principe de contrôle à un principe de partenariat? Nous connaissons très bien les cadres redditionnels qui dérivent d’une relation basée sur le contrôle. Ils sont caractérisés par un alourdissement incessant de la production de rapport. Ils s’accompagnent de l’argument que tout cela est pour le bien du peuple autochtone — qui n’a été habituellement que très peu impliqué dans ces arrangements qui lui sont imposés, et qui doit ensuite subir les conséquences de politiques qui n’encouragent pas le développement local et l’initiative.

Un partenariat sous-entendrait au contraire la reconnaissance que les gouvernements autochtones sont des gouvernements constitués pour servir leurs citoyens, tout en leur étant moralement et financièrement redevables. Une conséquence de la reconnaissance de ce partenariat serait de voir un changement dans le cadre redditionnel. Il faudra alors aborder tout à fait différemment les relations d’affaires. Vous devriez alors prévoir à court, moyen et long termes de fournir des efforts concertés partout dans les communautés des Premières nations, métisses et inuites pour l’éducation et la littératie financière, et d’informer les citoyens sur les sujets qui leur sont pertinents, qui augmentent leur contrôle et facilitent au bout du compte l’épanouissement et l’autodétermination des institutions autochtones.

Le projet de loi nous ramène à un discours familier et démodé. En observant le texte, on dénote que des solutions inspirées de la Loi sur les Indiens ont pris le dessus sur la vision d’un partenariat entre la Couronne et les Premières nations. Nous sommes en présence, une fois de plus, d’une intervention à portée immédiate, et non pas d’une vision à long terme.

Sénateurs, je suis persuadé que vous avez la prudence et la perspicacité de reconnaître que nous sommes arrivés à un moment historique. C’est maintenant ou jamais. C’est ce qu’a dit notre leader national, Shawn Atleo. Le premier ministre, qui a d’emblée reconnu les erreurs vécues dans les pensionnats, a clairement parlé

eloquently of a renewed relationship between Canada and Aboriginal people. All this bill really does, however, is pile on an additional handful of undefined reporting schedules and some inconsistent standards to the existing Indian Act legislation base.

I said earlier that there is nothing in this bill that we have not already had for at least 15 years, and that is the case, but it is going to cost communities time and money figuring how to repackage their reports in a post-Bill C-27 world. Meanwhile, the federal government has axed the tribal council funds which provide this financial guidance.

I look down the road and, let us be clear, this bill keeps us on the road we have been on for far too long already, and I anticipate yet more reports from the Auditor General of Canada highlighting the overall reporting burden but the lack of reporting that is meaningful and empowering to First Nation citizens.

You ask, “What would you have us do?” The answer I would offer is, in short, to redefine the accountability bargain.

First, the relationship of control must yield to a genuine partnership in which First Nations governments are treated as the governments that they are; endowed with authority equal to the responsibilities, rather than as Aboriginal Affairs recipients.

Second, as a partner, Canada must be accountable to Aboriginal governments and not merely the other way around.

Third, the delineation of accountability must be clarified. In other words, who exactly is accountable to whom and for what? As matters stand, there is a mismatch between a First Nation government’s responsibility and its authority, and that is because, as I have said, control rather than partnership drives the policy agenda.

Fourth, a truly transparent reporting regime must produce information that is meaningful to the intended audience, in this case Aboriginal citizens. This will require input and engagement from Aboriginal citizens as well as attention to issues like financial literacy.

Fifth, the idea that more reports equals more accountability must yield to an efficient reporting regime. Replace the current bureaucratic arrangements with a one audit, one report approach.

Sixth, the long-term vision of effective and self-directed Aboriginal governments brought about through a process widely felt by Aboriginal people as having legitimacy must guide the legislative agenda.

This, senators and colleagues, is what the times require and clearly this is not the vision of Bill C-27.

d’un partenariat renouvelé entre le Canada et le peuple autochtone. Tout ce que le projet de loi fait en fin de compte, c’est ajouter une poignée de nouveaux échéanciers de rapports mal définis et des politiques disparates à la base législative de la Loi sur les Indiens.

J’ai mentionné précédemment que le projet de loi ne contient rien que nous n’avons pas déjà depuis au moins 15 ans, et c’est le cas, mais il coûtera aux communautés temps et argent pour arriver à remodeler leurs rapports dans un monde postérieur au projet de loi C-27. Au même moment, le gouvernement fédéral coupe dans le financement des conseils tribaux qui offrent cette supervision financière.

J’envisage l’avenir à plus long terme — et soyons clairs, le projet de loi suit une route sur laquelle nous sommes depuis déjà bien trop longtemps — et j’anticipe encore plus de rapports du vérificateur général du Canada soulignant la lourdeur administrative qui pèse sur les Premières nations, mais le manque de rapports pertinents et motivants présentés à leurs citoyens.

OK, vous me demanderez, qu’attendez-vous de nous? La réponse que je donne est, tout simplement, de redéfinir l’obligation redditionnelle.

Premièrement, la relation de contrôle doit céder sa place à un véritable partenariat dans lequel les gouvernements des Premières nations sont traités comme des gouvernements — ce qu’ils sont — investis d’une autorité équivalente à leurs responsabilités, par opposition à des « prestataires » du ministère des Affaires autochtones.

Deuxièmement, en tant que partenaire, le Canada doit rendre des comptes au gouvernement autochtone et pas seulement l’inverse.

Troisièmement, la délimitation de l’obligation redditionnelle doit être éclaircie. En d’autres mots, qui doit rendre des comptes à qui et pourquoi? Dans l’état actuel, il existe une disparité entre un gouvernement de Première nation et son autorité. Et la cause est que, comme je le disais, les politiques sont orientées vers le contrôle plutôt que vers le partenariat.

Quatrièmement, un régime de production de rapports véritablement transparent doit communiquer une information pertinente à l’auditoire ciblé — dans ce cas-ci, les citoyens autochtones. Cela demanderait une contribution et une participation des citoyens autochtones ainsi qu’une attention particulière à des questions comme la littératie financière.

Cinquièmement, l’idée que « plus de rapports égale plus de transparence » doit céder la place à un régime de production de rapports efficace qui remplace la méthode bureaucratique actuelle par la notion voulant qu’une vérification égale un rapport.

Sixièmement, une vision à long terme de gouvernements autochtones efficaces et autogérés, découlant d’un processus qui apparaît légitime au peuple autochtone, doit guider l’agenda législatif.

Voilà, sénateurs et collègues, ce que la situation actuelle requiert — et ce n’est clairement pas la vision du projet de loi C-27.

The Deputy Chair: Thank you, Mr. Goodtrack.

Senator Raine: Thank you very much for your excellent presentation. I can see that you put much thought into it and you obviously have a vision of where we should go.

The dilemma that I see is that there is such a difference between First Nations. Having one set of legislation to cover the whole spectrum would certainly not be easy.

You said in your presentation “on behalf of its citizens.” How do you think First Nations should be accountable to their citizens? Some First Nations are well established with all kinds of own-source revenue and capacity and others are struggling. How does your association deal with those kinds of challenges?

Mr. Goodtrack: There are vast differences between First Nations. The question becomes “how many?” How many First Nations are actually well governed and how many are in this pool that you are referring to per the legislation? I have tried to get that information. I thought that audit opinions would be some indicator, although not giving the full picture. I have asked the Government of Canada what the current audit opinions are of First Nation governments across the country. I made that request in a letter. I made the request through access to information, and then I asked again. The only answer I received is that it is difficult to push a button and receive that information. I challenge that. I challenge it because in 1993 and 1994 I worked for the Government of Canada. This was my job. I was the manager of financial accountability. In 1993-94, 78 per cent of the audits were unqualified, 17.7 per cent were qualified and 3.5 per cent were denied.

Bill C-27 puts everybody in one boat. The only statistic that was made available at the Standing Committee on Aboriginal Affairs was that there were 250 complaints. It was asked whether those complaints all came from one individual or from one community. That was not clarified.

For the sake of argument let us say that it is 250 individuals. There are over 700,000 First Nations people in Canada, so 250 is less than 1 per cent. It is interesting that the government is creating legislation for a policy problem perceived by less than 1 per cent.

I will go on to accountability of citizens. That is a great question. Accountability is like electricity. It is hard to define, but if it is not there, you can really tell. Our conference a couple of weeks ago in Toronto was on relationship building between First Nations and governments, the First Nations corporate world and so forth. On the second day we talked about the notion of changing the accountability bargain. On that panel were Chief Tammy Cook-Seanson from the Lac La Ronge Indian Band,

La vice-présidente : Merci, monsieur Goodtrack.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup de votre excellent exposé. C’est évident que vous y avez mûrement réfléchi et que vous avez une vision de l’orientation que nous devrions prendre.

Le dilemme que je vois, c’est qu’il y a tellement de différences entre les Premières nations. Ce ne serait certainement pas facile d’avoir une législation qui s’applique à l’ensemble des Premières nations.

Vous avez dit dans votre exposé « à leurs citoyens ». Comment pensez-vous que les Premières nations devraient rendre des comptes à leurs citoyens? Certaines des Premières nations sont bien établies, avec toutes sortes de revenus autonomes et de capacités, alors que d’autres ont de la difficulté. Comment votre association relève-t-elle ce genre de défis?

M. Goodtrack : Il y a d’énormes différences entre les Premières nations. La question, finalement, c’est combien? Combien de Premières nations sont effectivement bien gérées, et combien font partie du groupe touché par le projet de loi? J’ai essayé de me renseigner. Je croyais que les opinions de vérificateurs pourraient m’en donner une idée, sans pour autant donner une image complète de la situation. J’ai demandé au gouvernement du Canada quelles sont les opinions actuelles de vérificateurs relativement aux gouvernements des Premières nations d’un bout à l’autre du pays. J’en ai fait la demande dans une lettre. J’en ai fait la demande par le biais de l’accès à l’information, et j’ai demandé à nouveau. La seule réponse que j’ai reçue, c’était que c’est difficile d’appuyer sur un bouton pour obtenir l’information. Je n’accepte pas cela. Je ne l’accepte pas puisqu’en 1993 et en 1994, je travaillais pour le gouvernement du Canada. C’était ça, mon travail. J’étais gestionnaire de la responsabilité comptable. En 1993-1994, 78 p. 100 des vérifications étaient sans réserve, 17,7 p. 100 contenaient des réserves et 3,5 p. 100 ont été refusées.

Le projet de loi C-27 met tout le monde dans le même panier. La seule statistique donnée au Comité permanent des affaires autochtones, c’est qu’il y avait eu 250 plaintes. On a demandé si toutes ces plaintes provenaient d’une seule personne ou d’une seule collectivité. On n’a pas obtenu de précision là-dessus.

Aux fins de discussion, supposons qu’il s’agit de 250 personnes. Il y a plus de 700 000 Autochtones au Canada, dont 250 représentent moins de 1 p. 100. Il est curieux que le gouvernement légifère pour répondre à un problème de politique perçu par moins de 1 p. 100.

Je vais passer à l’obligation redditionnelle des citoyens. C’est une excellente question. L’obligation redditionnelle, c’est comme l’électricité. Elle est difficile à définir, mais si elle n’est pas là, on le remarque de suite. Il y a deux semaines, à Toronto, notre conférence portait sur le renforcement des relations entre Premières nations et gouvernements, le milieu des affaires autochtones et ainsi de suite. Le deuxième jour, nous avons parlé de l’idée de changer le cadre redditionnel. Parmi les conférenciers, il y avait la chef Tammy

Grand Chief Mike Mitchell from Akwesasne, former Prime Minister Paul Martin and myself. We discussed this very issue of accountability of citizens.

Finance is not the only issue here. We do believe in transparency, as I believe that every person who has appeared before you has said. The question is how it is exacted. I argue that it is exacted in four dimensions. One is the dimensions of what I call public service. Transparency, meaning that the method of operation is known, disclosure of information and redress make up one dimension. The second dimension is that of performance; blending financial information and performance information to make it meaningful to the citizens with regard to what they want. The third obviously is financial, and the fourth is professional. At AFOA Canada we have established the notion of a certified Aboriginal financial manager, and a core part of that is ethics.

Coming back to why Bill C-27 exists, it is a policy instrument choice for a perceived policy problem. The policy problem is really undefined, but the policy instrument choice is legislation. Could it not be education? Could it not be funding organizations like ours? Community-based organizations are another policy instrument choice.

I hope I have answered your question, senator.

Senator Raine: Not really. If I am a band member, and I want to know what is going on with the leadership and the finances in my band, how do I get that information?

Mr. Goodtrack: Right now, those mechanisms exist, as outlined previously by the Canadian Bar Association.

Senator Raine: Do I have to write to Ottawa?

Mr. Goodtrack: Again, they exist currently through the contribution agreement. They have to be disclosed at the First Nation. Otherwise, it is withheld. The funding between the federal government and the First Nation is withheld.

Senator Raine: How is it disclosed at the band office?

Mr. Goodtrack: It is put in what they call a conspicuous place. It is disclosed. From there, if the First Nation member cannot get it, it can be provided by the federal government under the *Sawridge* decision. Those mechanisms are already there. That is the point we are trying to make. This does not add anything. These things have been in existence for some time.

Senator Raine: In your opinion, are there cases where a band member would be intimidated to go and look at that information? I suppose you would have to stand there looking at it for quite a while because it is probably quite complicated.

Cook-Searson de la bande indienne de Lac La Ronge, le grand chef Mike Mitchell d'Akwesasne, l'ancien premier ministre Paul Martin et moi-même. Nous avons parlé de cette question d'obligation additionnelle des citoyens.

Il ne s'agit pas uniquement de la question des finances. Nous sommes en faveur de la transparence, tout comme tous les témoins qui ont comparu devant vous. La question est de savoir comment on l'exige. Selon moi, cette exigence comporte quatre dimensions. L'une des dimensions, c'est ce que j'appelle le service public. La transparence, c'est-à-dire la connaissance des modalités de fonctionnement, la divulgation de l'information et les recours constituent une dimension. La deuxième dimension, c'est le rendement; mettre ensemble l'information financière et l'information sur le rendement de sorte que les citoyens comprennent ce qu'ils souhaitent obtenir. La troisième, évidemment, est financière, et la quatrième est professionnelle. À l'AAFA Canada, nous avons créé le concept de gestionnaire financier autochtone accrédité, et l'éthique est au cœur de ce concept.

Revenons aux raisons d'être du projet de loi C-27 : il s'agit d'un choix d'instruments de politique pour résoudre un problème de politique perçu. En fait, le problème de politique demeure indéfini, mais le choix d'instruments de politique est une loi. Pourquoi ne peut-il pas être l'éducation? Pourquoi ne peut-il pas être le financement d'organisations comme la nôtre? Les organisations communautaires représentent un autre choix d'instruments de politique.

J'espère avoir répondu à votre question, madame la sénatrice.

La sénatrice Raine : Pas vraiment. Si j'étais un membre de la bande et que je souhaitais me renseigner au sujet du leadership et des finances de ma bande, comment pourrais-je obtenir cette information?

M. Goodtrack : En ce moment, ce mécanisme existe, comme l'a déjà expliqué l'Association du Barreau canadien.

La sénatrice Raine : Dois-je écrire à Ottawa?

M. Goodtrack : Je le répète, ils existent déjà grâce à l'accord de contribution. La Première nation doit les divulguer. Sinon, c'est retenu. Le financement versé par le gouvernement fédéral à la Première nation est retenu.

La sénatrice Raine : Comment divulgue-t-on cette information au Bureau du conseil de bande?

M. Goodtrack : On la place dans un endroit dit évident. Elle est divulguée. De là, si un membre de la Première nation ne peut pas l'obtenir, le gouvernement fédéral peut la fournir en vertu de la décision *Sawridge*. Ces mécanismes sont déjà mis en place. Voilà le point que nous essayons de faire valoir. Cette loi n'ajoute rien. Des moyens existent déjà depuis belle lurette.

La sénatrice Raine : À votre avis, existe-t-il des cas où un membre de la bande a hésité à consulter cette information? Je suppose qu'il faudrait s'y attarder longtemps, parce qu'elle est probablement très compliquée.

Mr. Goodtrack: That is a good point, which is that audit financial statements are very complicated. It is to a point now that you need a professional accountant to be able to interpret it. I am a CGA by profession. Mr. Richard is a chartered accountant by profession. You need someone with our qualifications to be able to do that. What we are saying is that the better opportunity is to take information that is more meaningful to the citizens.

As an example, we are now working with SEDI out of Toronto and the Martin Aboriginal Educational Initiative to try to do that. How can you interpret financial and performance information to community members? The chief of the Mathias Colomb Cree Nation had that concern. The interesting thing is that it is his choice. It is his community's choice. It is not imposed by another level of government. That is what I am trying to convey here.

Initially, I was going down the line on the schedule of salaries talking about comparability, because they are all different. Saskatchewan is \$50,000, Ontario is over \$100,000 and so forth. The question is, why are they actually all different? Then you realize the reason it is different. It was that government's choice, with their citizens, to make it at that standard. This is now imposed by another level of government. To what percentage? We do not know what percentage we are talking about here.

When you refer to citizens, I guess I would ask, how many are we talking about? What individual First Nation is that? Is it all 633? Is it one and two?

Senator Munson: This is not meant to be a mean question. I always ask questions like this. For example, with the Canadian Taxpayers Federation, I always wonder who they are and who pays their salaries and why they have so much to say about different things when they take on politicians and/or others. There is a Canadian Taxpayers Federation out there. In your own association, who pays your salaries and how does this work within the Aboriginal community? I am just curious about the background on that.

Mr. Goodtrack: We received 41 per cent of our funding last year from the federal government. We also received money from memberships. We have 1671 members across the country, made up of individual members and finance, management, even elected officials, students, elders and so forth. We also have funds that come in from our workshops and courses on line that we provide to Aboriginal communities, both on reserve and off reserve. We have our national conference that, as I mentioned, was a couple of weeks ago in Toronto. Our next conference is February 25 to 27, 2014, in Halifax, Nova Scotia. I certainly invite all senators to attend. We are thinking of our new theme being on citizen engagement. I would certainly like to see you there.

M. Goodtrack : Il s'agit d'un bon point, c'est-à-dire que les états financiers vérifiés sont très compliqués, au point où il faut un comptable agréé pour les interpréter. Je suis un CGA de profession. M. Richard est un comptable agréé de profession. Il vous faut quelqu'un qui possède nos qualifications afin de pouvoir y arriver. En d'autres mots, la meilleure possibilité consiste à prendre l'information la plus utile aux citoyens.

Par exemple, nous travaillons avec SEDI de Toronto et l'Initiative d'éducation autochtone Martin pour essayer de le faire. Comment interpréter de l'information financière et de l'information sur le rendement pour les membres de la communauté? Le chef de la nation crie, Mathias Colomb, avait exprimé cette préoccupation. L'élément intéressant est qu'il s'agit de son choix. Il s'agit du choix de sa communauté. Il n'est pas imposé par un autre ordre de gouvernement. Voilà ce que j'essaie de vous communiquer.

Au début, je parcourais la grille des salaires en parlant de la comparabilité, parce que tous les salaires sont différents. La Saskatchewan se situe à 50 000 \$, l'Ontario dépasse 100 000 \$, et ainsi de suite. La question qui se pose est pourquoi sont-ils tous différents? On comprend ensuite la raison pour laquelle ils sont différents. C'est ce gouvernement qui a décidé, avec ses citoyens, d'établir la norme. À présent, cette norme est imposée par un autre ordre de gouvernement. Jusqu'à quel pourcentage? Nous ne savons pas lequel.

Lorsque vous faites allusion aux citoyens, je suppose que je devrais vous demander, combien d'entre eux sont visés par cette discussion? De quelle Première nation s'agit-il? L'ensemble des 633? Est-ce une ou deux?

Le sénateur Munson : Cette question n'est pas mal intentionnée. Je pose toujours de telles questions. Par exemple, en ce qui concerne la Fédération canadienne des contribuables, je me demande toujours qui en fait partie, qui paie leurs salaires et pourquoi ils ont toujours tant à dire sur différents sujets lorsqu'ils s'affrontent aux politiciens ou à d'autres intervenants. Il existe une Fédération canadienne des contribuables. Au sein de votre propre association, qui paie vos salaires et comment cela marche-t-il au sein de la communauté autochtone? Je suis curieux d'en savoir davantage à ce sujet.

M. Goodtrack : Nous avons reçu 41 p. 100 de notre financement du gouvernement fédéral l'an dernier. Nous avons également reçu du financement provenant des frais d'adhésion. Nous comptons 1 671 membres à travers le pays, dont des membres particuliers et des représentants des secteurs de la finance, de la gestion, même des députés élus, des étudiants, des aînés, et ainsi de suite. Notre financement vient également des ateliers et des cours que nous offrons aux collectivités autochtones via Internet, en réserve et hors réserve. Il y a le congrès national qui s'est tenu il y a quelques semaines à Toronto, comme je l'ai mentionné plus tôt. Notre prochain congrès aura lieu du 25 au 27 février 2014, à Halifax, en Nouvelle-Écosse. J'invite tous les sénateurs à y assister. Ce congrès sera vraisemblablement organisé sur le thème de l'engagement citoyen. J'aimerais bien vous y voir.

Senator Munson: For background, I just like to know those things. On Bill C-27, you talked about it being a disappointment and a step backwards, I think you said. What kind of impact will it have on the services you provide? Has the government approached your organization to provide any additional services?

Mr. Goodtrack: It is interesting. I guess the question to that is our premise, as I mentioned earlier, is the notion of we provide training to individuals in finance and management. We do receive funding from the Government of Canada, as I mentioned, 41 per cent of our budget. We try to give courses in financial services, financial management and in our new designation, which is the Certified Aboriginal Professional Administrator, on different areas of management, which is certainly values and ethics, communications, financial oversight and human resource management. The premise is to build the individual. What we do not do is tell them what to do. We are not an advisory body. We train individuals.

The Government of Canada have certainly approached me just recently to talk about financial literacy projects. I think that came out of the Standing Committee on Aboriginal Affairs and the emphasis on that, and that is certainly something we do. We have a number of projects in that area.

Senator Munson: I have been a senator for about eight or nine years now. At this stage of the game with these kinds of hearings, we are just perhaps days or a few weeks away from clause-by-clause consideration. When we get to this point, you get to have your hearing, and there are political and philosophical differences on both sides of this table. The die, in my opinion, has been cast already that this bill will get passed. How do you feel when you come to a committee like this — I will gently but firmly pound the table — and the witnesses before were saying the same thing, but not very much is going to change? I know we are supposed to be your chamber of sober second thought and hopefully try to amend or put forward observations and get it that way, but as time goes on we can see where philosophically we differ in the approach to Bill C-27.

Mr. Goodtrack: When you extended the invitation, I sat there and had a discussion with our chair and our past chair on this. I thought we could just sit there and just discount it and say it is going to go through anyway, but it is a matter for us to put on public record our beliefs and probably hope that the Canadian public will hear us, because it is on public record and someone will hear what we have to say. I recognize it is going through. I fully recognize it. In fact, I approached the Aboriginal Affairs Department, saying we need to provide some guidance on this thing and some options so we are not fumbling with it in communities and creating something worse that happens in the communities in terms of confusion and so forth and further withholding of funds and that kind of stuff. If it is going to go forward, which it will, we have to have some type of guidance.

Le sénateur Munson : J'aime bien savoir ces choses pour me mettre en contexte. Vous avez dit que le projet de loi C-27 constitue une déception et un pas en arrière. Quelle incidence aura le projet de loi sur les services que vous offrez? Est-ce que le gouvernement a demandé à votre association de fournir des services supplémentaires?

M. Goodtrack : C'est intéressant. Ce qu'il faut savoir, c'est que nous fournissons de la formation en matière de finances et de gestion aux particuliers. Le financement que nous recevons du gouvernement du Canada représente 41 p. 100 de notre budget, comme je l'ai mentionné. Nous essayons d'offrir des cours portant sur les services financiers, la gestion financière, et en notre nouvelle qualité d'administrateur professionnel autochtone accrédité, dans les différents domaines de gestion, y compris les valeurs, la déontologie, les communications, la surveillance financière et la gestion des ressources humaines. Notre but est de donner des compétences aux personnes, et non pas de leur dire quoi faire. Nous ne sommes pas un organisme de consultation. Nous faisons de la formation.

Le gouvernement du Canada a communiqué avec moi dernièrement afin de discuter des projets de littératie financière. Je pense que c'est suite aux travaux du Comité permanent des affaires autochtones et l'accent qui a été mis là-dessus, et c'est certainement quelque chose que nous faisons. Nous avons des projets dans ce domaine.

Le sénateur Munson : Je suis sénateur depuis huit ou neuf ans. À cette étape, avec ce genre d'audiences, il nous reste seulement quelques jours ou quelques semaines avant l'étude article par article du projet de loi. À cette étape, il y a des audiences et il y a des divergences politiques et philosophiques des deux côtés de la table. À mon avis, les jeux sont faits et le projet de loi sera adopté. Qu'est-ce que vous ressentez lorsque vous comparez devant un comité comme celui-ci — je vais taper sur la table doucement mais fermement — et vous savez que les témoins qui ont comparu avant vous ont réitéré la même chose, mais en même temps, peu de choses vont changer? Je sais que nous sommes censés être votre chambre de second examen objectif et que nous sommes censés faire des amendements au projet de loi ou faire des observations là-dessus, mais avec le temps, nous voyons où sont nos divergences philosophiques au sujet du projet de loi C-27.

M. Goodtrack : Quand vous m'avez invité à comparaître, j'en ai discuté avec notre président et notre ancien président. J'ai cru qu'on allait pouvoir ne pas tenir compte du projet de loi, se dire qu'il allait être adopté de toute façon, mais nous voulions quand même exprimer publiquement nos croyances afin que la population canadienne nous entende, dans l'espoir que quelqu'un entendra ce que nous avons à dire. Je reconnais que le projet de loi sera adopté. Je le reconnais entièrement. En fait, j'ai communiqué moi-même avec le ministère des Affaires autochtones pour leur dire que nous voulions émettre des directives et proposer des options afin que cela ne crée pas plus de confusion dans les communautés, afin d'éviter que davantage de financement soit retenu et ainsi de suite. Si le projet de loi est adopté, et il le sera, il est important d'avoir certaines directives à cet égard.

Senator Munson: There is a bill, but regulations follow. There could be that kind of process. Could something still happen that would satisfy your organization and other organizations or groups within the Aboriginal community?

Mr. Goodtrack: I am not sure, given everybody's concern. It is one of those things. It will happen. Now we have to get on and deal with it, I guess. We have said what we have to say. Now we are just going to have to figure out how to deal with it in a post-Bill C-27 world.

Senator Demers: Mr. Goodtrack, I like people who are organized and you are very organized. A self-governing First Nation is already required to disclose their financial information. We have talked about that. In the three-and-a-half years I have been on this committee, this is one of the most controversial bills. It is a tough bill. Would Bill C-27 help other First Nations acquire autonomy and achieve self-government?

Mr. Goodtrack: My opinion is this does very little in that area. What I tried to convey with the previous senator's question was four dimensions of accountability. This is based on research. I wrote my thesis on the case studies of four First Nations that were in the 78 per cent that I referred to back in 1992-93. I do not come at this lightly. That is where I constructed this idea of four dimensions of accountability.

We are picking on one small item which is already in existence. I, too, question the need for this, especially with the statistics that have been provided so far. How many are we really talking about here? The one approach we know does not work from years ago. One approach is dealing with all the First Nation governments. The other part is that you have to look at this within the perspective of the relationship. I was trying to convey that it is a relationship of control versus a relationship of partnership.

Once you look at where you see Bill C-27 falling — that is imposed by another level of government — is it control or partnership? That is probably the philosophical discussion that we are grappling with. I believe it is still along the line of control and you are not allowing the First Nation to develop those accountability mechanisms by themselves. If you allow that to happen and outline broad principles, is that more legitimate in the eyes of those citizens? When I get back to our conference next year, which you are all invited to, that is why the topic of citizen engagement and what it really means would be timely.

Senator Patterson: This bill is not about self-government, as you have indicated, although maybe you would like it to be. In fact, it refers to self-government in the interpretation section and says it does not apply to self-governing nations. It may be an incentive to self-governing nations or to bands to become self-governing nations.

Le sénateur Munson : Il y a un projet de loi, mais ensuite de la réglementation en découlera. Il pourrait y avoir ce genre de processus. Envisagez-vous quelque chose qui pourrait satisfaire votre association et d'autres associations dans la communauté autochtone?

M. Goodtrack : Je n'en suis pas certain, étant donné les préoccupations de tout le monde. C'est quelque chose qui va arriver, et maintenant nous devons faire avec. Nous avons dit ce que nous avons à dire et maintenant nous devons composer avec la situation une fois le projet de loi C-27 adopté.

Le sénateur Demers : Monsieur Goodtrack, j'aime les gens organisés et vous êtes très organisé. Une Première nation en autonomie gouvernementale doit déjà divulguer ses données financières. Nous en avons déjà discuté. Je siége au comité depuis trois ans et demi, et le projet de loi compte parmi les plus controversés. C'est un projet de loi difficile. Est-ce que le projet de loi C-27 va aider d'autres Premières nations à accéder à l'indépendance et à l'autonomie gouvernementale?

M. Goodtrack : À mon avis, non. Ce que j'ai essayé de faire en répondant à la question précédente était de véhiculer les quatre aspects de l'obligation redditionnelle. Cela est fondé sur des recherches. J'ai écrit ma thèse sur des études de cas de quatre Premières nations qui faisaient partie des 78 p. 100 auxquels j'ai fait référence en 1992-1993. Je ne prends pas ça à la légère; c'est là où j'ai été chercher l'idée des quatre aspects de l'obligation redditionnelle.

Nous nous acharnons sur une petite chose qui existe déjà. Moi aussi, je me demande si on a besoin de ça, surtout étant donné les statistiques qui ont été fournies jusqu'à présent. On parle de combien? Une approche a été essayée il y a des années et nous savons qu'elle ne fonctionne pas. Une des approches porte sur tous les gouvernements des Premières nations. L'autre chose, c'est qu'il faut l'aborder du point de vue de la relation. J'ai essayé de vous faire comprendre qu'il s'agit d'une relation de contrôle plutôt qu'une relation de partenariat.

Une fois qu'on a compris que le projet de loi C-27 est imposé par un autre ordre de gouvernement, on se demande s'il s'agit de contrôle ou de partenariat? C'est ça le débat philosophique auquel nous sommes confrontés. Moi je crois qu'il s'agit plutôt de contrôle et que vous ne permettez pas aux Premières nations d'élaborer elles-mêmes le cadre redditionnel. Si vous leur permettez de le faire tout en établissant des principes larges, est-ce plus légitime du point de vue des citoyens en question? L'engagement citoyen, qui sera le thème de notre congrès l'an prochain sera très opportun, et je vous rappellerais que vous y êtes tous invités.

Le sénateur Patterson : Le projet de loi ne porte pas sur l'autonomie gouvernementale, comme vous l'avez dit, or, c'est peut-être ce que vous aimeriez. La section sur l'interprétation fait référence à l'autonomie gouvernementale en disant que cela ne s'applique pas aux nations qui ont accédé à l'autonomie gouvernementale. Ce peut être un incitatif pour les nations ou les bandes à accéder à l'autonomie gouvernementale.

Mr. Goodtrack, I cannot get you straight here. In your presentation, you talk about more reporting. You say more reporting does not equal more accountability. You said there would be time and money for First Nations to figure out how to meet the requirements in this bill. Then you said that there is nothing in this bill that is doing anything they do not already have to do.

We hear that the reports required are already required. The difference is that the bill requires that they be public. Why do you suggest there is an added reporting requirement or burden?

Mr. Goodtrack: There are a couple of reasons. As I mentioned, the consolidated schedule of salary, honoraria and travel has been around since 1995. It has existed since that time. There is also a companion document called the Year End Financial Reporting Handbook, as amended from time to time, which is in the agreements that the Government of Canada has with First Nations. Through this companion document, a number of schedules are added almost every year. In fact, the last batch of schedules was added last May, retroactive to the previous year. That was done again without the involvement of AFOA Canada. In June, I had to go with some of our members to the Department of Aboriginal Affairs and Northern Development and say, “What does this even mean now? How do these schedules relate to what accounting standard?”

The topic of consolidated audits is already defined in generally accepted accounting principles. That is a requirement of the Canadian Institute of Chartered Accountants, CICA. However, the added schedules — which the salary, honoraria and travel are part of — emanate from this document and there are added schedules that keep going almost every year. That is without review by our members.

When I approached the government on that point and asked who was actually involved in this, they went to the eight national accounting firms. I said, “Are we not missing some person or body in this if you are going directly to the accounting firms? Should we not be part of outlining what those schedules should be?” The notion of consolidated audits is a good question. They are asking for the financial position and the income statement, but then you have all these wonderful schedules that come later and those are the ones that really add to what I will call the administrative burden.

Senator Patterson: We hear from officials that they are making efforts to reduce and consolidate the reporting requirements. Are you telling us that is not what is happening?

Mr. Goodtrack: I worked in government for over 10 years. Back in the 1990s we said it was to reduce reporting. This is a long discussion that is been going on. On reducing reports, yes, I have seen the numbers. You go from 8,000 down to a certain amount.

Monsieur Goodtrack, je ne vous comprends pas. Dans votre exposé, vous avez parlé davantage de la présentation de rapports. Vous dites que la présentation de rapports ne veut pas dire davantage d'obligation redditionnelle. Vous avez dit que les Premières nations auraient du temps et de l'argent afin d'essayer de se conformer aux exigences du projet de loi, vous avez ensuite dit que le projet de loi ne change rien.

Apparemment, les rapports exigés le sont déjà. La différence, c'est que, en vertu du projet de loi, ces rapports doivent être rendus publics. Alors, pourquoi dites-vous qu'il y a une obligation ou un fardeau supplémentaire de présenter des rapports?

M. Goodtrack : Il y a quelques raisons. Comme je l'ai mentionné, les états financiers consolidés, la grille des salaires, les honoraires et les frais de déplacement existent depuis 1995. Il y a également un document d'accompagnement, le Manuel des rapports financiers de clôture d'exercice, avec ses modifications successives, qui fait partie des ententes qu'a le gouvernement du Canada avec les Premières nations. Un certain nombre d'annexes sont rajoutées presque chaque année à ce document d'accompagnement. En fait, le dernier groupe d'annexes a été rajouté en mai, et elles sont rétroactives à l'année précédente. Encore une fois, cela a été fait sans la participation de l'Association des agents financiers autochtones du Canada. En juin, avec quelques-uns de nos membres, j'ai dû consulter le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord pour demander : « Qu'est-ce que cela veut dire en ce moment? Quel lien y a-t-il entre ces annexes et les normes de comptabilité? »

La vérification des états financiers consolidés est déjà définie dans les principes comptables généralement reconnus, tels qu'exigés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, l'ICCA. Cependant, les annexes supplémentaires, dont font partie les salaires, les honoraires et les frais de déplacement, émanent de ce document et des annexes sont rajoutées presque chaque année, tout cela sans examen de la part de nos membres.

Lorsque j'ai questionné le gouvernement là-dessus pour savoir qui faisait partie de ce processus, ils m'ont dit qu'ils avaient consulté huit cabinets de comptable à l'échelle nationale. Je leur ai demandé, « ne trouvez-vous pas qu'il y a un chaînon manquant étant donné que vous faites affaire directement avec des cabinets comptables? Ne devrions-nous pas faire partie de l'élaboration de ces annexes? » L'idée de consolider les vérifications en est une bonne. Ils exigent la situation financière et la déclaration de revenus, mais ensuite il y a toutes ces belles annexes qui viennent alourdir ce que j'appelle le fardeau administratif.

Le sénateur Patterson : Les représentants du gouvernement nous disent qu'ils font des efforts afin de réduire et de consolider les obligations de présentation de rapports. Êtes-vous en train de nous dire que ce n'est pas ça qui se produit?

M. Goodtrack : J'ai travaillé pour le gouvernement pendant plus de 10 ans. Pendant les années 1990, le but était de réduire l'obligation de faire rapport. C'est un débat qui dure depuis très longtemps. Oui, j'ai vu des chiffres, et apparemment le nombre initial de 8 000 a été réduit considérablement.

It is interesting, in my first job in the Government of Canada, I worked for Employment and Immigration and I was the forms review coordinator. We went through and tried to reduce the paper burden and get the number forms down to a certain amount. However, what happened a lot of times was that we lengthened the form. We did not change the information required. When you change the accountability bargain and the notion that you are trying to strengthen the relationship between First Nation governments and its citizens, it should change. It does not lessen, but it should change the accountability between the First Nation governments and the Crown. What information is really required? It is not the numerous reports, but the information required.

Senator Patterson: I guess you would agree that if the bill proceeds it would be possible and recommended that administratively the department should streamline the reporting requirements, if it has not done so already.

Mr. Goodtrack: Definitely, it should. I think that is what you are always hearing, and what the Auditor General has provided.

Senator Ataulhjan: Referring to Senator Raine's previous question, if mechanisms of disclosure are already in place, what is the harm of having that information readily available to the public? Does that not put the responsibility on First Nations themselves and eliminate the role of the department as an intermediary?

Mr. Goodtrack: You have to step back; that is what I am saying. You have to look at it from the notion that the First Nation should be just like the province of Saskatchewan or Manitoba. They should be allowed to create their own accountability mechanisms that their citizens want. Right now, Muskeg Lake Cree Nation posts their audited financial statement on their website. That was their choice. As I tried to convey earlier, the reason the salary disclosures are different by province and the federal government is because it was the choice of the government and their citizens. Why do not allow those First Nations to make that same choice if we believe that we are operating in a relationship of partnership?

As I mentioned in my presentation, the Prime Minister said at the time of the settlement agreement — the apology — that it is time for a renewed relationship. When you look at mechanisms like this being introduced, where does it fall on that spectrum? That is my question.

The Deputy Chair: I will end with one quick question, if you could answer "yes/no" or "maybe" or "I do not know."

Do you think Bill C-27 will actually make bands that do not comply with the current regulations comply by posting the information somewhere that a band member can actually get consolidated financial statements or schedules of chief and council salaries? Will this bill actually make those non-compliant bands comply?

Chose intéressante, mon premier emploi au sein du gouvernement du Canada était au ministère de l'Emploi et de l'Immigration, où j'ai travaillé à titre de responsable de l'examen des formulaires. Nous avons essayé de réduire le fardeau papier et de réduire le nombre de formulaires. Mais ce qui s'est souvent produit, c'est que nous avons dû rallonger les formulaires. Nous n'avons donc pas changé l'information requise. Quand vous changez l'obligation redditionnelle et quand vous prétendez essayer de renforcer la relation entre les gouvernements des Premières nations et les citoyens, cela devrait changer aussi. Cela ne devrait pas réduire l'obligation redditionnelle entre les gouvernements des Premières nations et la Couronne mais la changer. Quelle information est vraiment nécessaire? L'important n'est pas de soumettre de nombreux rapports, mais plutôt l'information requise.

Le sénateur Patterson : Donc, vous seriez d'accord pour dire que si le projet de loi est adopté, le ministère devrait réduire l'obligation de présenter des rapports, si cela n'a pas déjà été fait.

M. Goodtrack : Oui, absolument. Je pense que vous l'avez déjà entendu, et le vérificateur général l'a recommandé aussi.

La sénatrice Ataulhjan : Pour revenir à la question de la sénatrice Raine, si les mécanismes de divulgation sont déjà en place, pourquoi ne pas avoir cette information disponible au public? N'est-ce pas une façon de responsabiliser les Premières nations et d'éliminer le rôle du ministère à titre d'intermédiaire?

M. Goodtrack : Il faut prendre un peu de recul; c'est ce que je vous dis. La Première nation devrait être comme la Saskatchewan ou le Manitoba, vous devriez envisager la situation de cet angle-là. Les Premières nations devraient être autorisées à créer leur propre mécanisme d'obligation redditionnelle, en fonction de ce que veulent leurs citoyens. À l'heure actuelle, la nation crie de Muskeg Lake affiche les états financiers vérifiés sur son site web. C'était leur choix. Comme j'ai essayé d'expliquer plus tôt, la divulgation des traitements se fait différemment d'une province à l'autre et au gouvernement fédéral, car les gouvernements et les citoyens en question ont fait un choix. Pourquoi ne pas permettre aux Premières nations de faire le même choix si nous croyons fonctionner dans le cadre d'un partenariat?

Comme j'ai mentionné dans mon exposé, au moment de l'entente de règlement, c'est-à-dire la présentation des excuses, le premier ministre avait dit qu'il fallait renouveler les relations. Regardez les mécanismes proposés ici. Où se situent-ils sur le spectre? C'est ce que je me demande.

La vice-présidente : Je vais conclure en posant une petite question, et je vous demanderai de répondre par « oui ou non » ou « peut-être » ou par « je ne sais pas ».

Croyez-vous que le projet de loi C-27 va vraiment encourager les conseils de bande qui ne respectent pas le règlement à l'heure actuelle à le faire, juste parce qu'on affiche quelque part qu'il est possible d'obtenir des états financiers consolidés ou la grille des salaires des chefs et des conseils de bande? Ce projet de loi va-t-il vraiment encourager ces conseils de bande qui ne respectent pas le règlement à le faire?

Mr. Goodtrack: No.

The Deputy Chair: Thank you.

We have run out of time. We have a minute if Senator Greene Raine wants to ask a second question.

Senator Raine: No, that is fine. My question was asked.

Thank you very much. I enjoyed the presentation.

The Deputy Chair: On behalf of all honourable senators, I would like to thank Mr. Terry Goodtrack and Mr. Daniel Richard from the Aboriginal Financial Officers Association of Canada for their very clear and concise presentation this morning.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, February 27, 2013

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, to which was referred Bill C-27, An Act to enhance the financial accountability and transparency of First Nations, met this day at 6:46 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Vernon White (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on CPAC or on the web. My name is Vern White, from Ontario, and I am the chair of the committee. The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to Aboriginal peoples of Canada in general. This evening we will continue our examination of Bill C-27, An Act to enhance the financial accountability and transparency of First Nations.

Tonight we will hear from three organizations: The Congress of Aboriginal Peoples, represented by its national chief and vice chief; the Canadian Taxpayers Federation, whose spokesperson is its prairie director; and the Peguis Accountability Coalition, represented by its president.

Before hearing from our witnesses, I would like to ask the members of the committee who are present today to introduce themselves, and I will start with the deputy chair.

Senator Dyck: I am Senator Lillian Dyck, from Saskatchewan.

Senator Watt: Senator Watt, from Nunavik.

Senator Ataullahjan: Senator Ataullahjan from Toronto, Ontario.

Senator Raine: Senator Greene Raine from British Columbia.

Senator Demers: Senator Jacques Demers from Quebec.

Senator Patterson: Dennis Patterson from Nunavut.

M. Goodtrack : Non.

La vice-présidente : Merci.

Il ne nous reste plus de temps. Nous avons une petite minute si la sénatrice Greene Raine veut poser une deuxième question.

La sénatrice Raine : Non, ça va. On a posé ma question.

Merci beaucoup. J'ai bien aimé l'exposé.

La vice-présidente : Au nom de tous les sénateurs, j'aimerais remercier M. Terry Goodtrack et M. Daniel Richard, de l'Association des agents financiers autochtones du Canada, pour leur exposé précis et clair ce matin.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 27 février 2013

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, qui a été saisi du projet de loi C-27, Loi visant à accroître l'obligation redditionnelle et la transparence des Premières Nations en matière financière, se réunit aujourd'hui, à 18 h 46, pour examiner ledit projet de loi.

Le sénateur Vernon White (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous mes collègues et à tous ceux qui assistent à cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones ou qui la suivent sur CPAC ou sur Internet. Je m'appelle Vern White, je viens de l'Ontario et je suis le président du comité, dont le mandat consiste à examiner les lois et les questions qui touchent les peuples autochtones du Canada en général. Ce soir, nous allons poursuivre notre étude du projet de loi C-27, Loi visant à accroître l'obligation redditionnelle et la transparence des Premières Nations en matière financière.

Nous accueillons ce soir trois organisations : le Congrès des peuples autochtones, représenté par son chef national et son vice-chef national; la Fédération canadienne des contribuables, représentée par son directeur des Prairies; et la Peguis Accountability Coalition, représentée par sa présidente.

Avant de donner la parole à nos témoins, j'aimerais demander aux membres du comité qui sont ici aujourd'hui de bien vouloir se présenter. Je vais commencer par la vice-présidente.

La sénatrice Dyck : Je m'appelle Lillian Dyck, et je suis de la Saskatchewan.

Le sénateur Watt : Sénateur Watt, du Nunavik.

La sénatrice Ataullahjan : Sénatrice Ataullahjan, de Toronto, Ontario.

La sénatrice Raine : Sénatrice Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Demers : Sénateur Jacques Demers, du Québec.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

The Chair: Members of the committee, please help me in welcoming our witnesses this evening. We have combined them into one panel instead of two.

They are Ron Swain, National Vice-Chief; Colin Craig, Prairie Director of Canadian Taxpayers Federation; and Phyllis Sutherland, president of the Peguis Accountability Coalition. I would ask you to keep your presentations concise. Hopefully you will be able to stay and allow us to ask some questions. I thank you again for being here tonight. I am not sure if you chose an order of speaking?

Ms. Sutherland, how about if you go first?

Phyllis Sutherland, President, Peguis Accountability Coalition: I am from the Peguis First Nation, and I am the President of the Peguis Accountability Coalition.

We have an audit that is late again. I spoke to the Senate committee a couple months ago, and issues are still ongoing. The audit is late, well beyond 120 days. It was due in July 2012 and to be presented to Peguis band members at a band meeting. It is now February 2013 and still not presented and explained at a public band meeting for members.

Full accountability of all flood funding advances of \$10 million and full accounting of all work activities and expenses is still not available to the Peguis members for the period 2011-12. Flood damage remediation and repairs are still outstanding and mould is still present in many flood-prone houses. There was funding of \$4 million received for flood-proofing of houses, yet the majority of housing units in flood zones are still unprotected and will likely flood again in 2013 and cause damage to repairs and renovations completed and result in waste of limited resources to pay for flood-damaged homes.

Access to information is still being denied. Some committee members are waiting for retroactive pay for 80 meetings, at \$500 per meeting and \$300 per meeting, for a total of \$40,000, and \$24,000 each respectively, yet no minutes are provided to members who have made numerous requests for minutes. There should be 80 sets of minutes but not one set of minutes have been made available under access to information requests.

Members are being denied full disclosure of all revenue and expenditures from all sources of revenue, whether it is government source funding or own source funding, such as gaming revenues, band business revenues, gas bars, grocery store, hardware store, development corporation or rentals.

Le président : Chers collègues, je vous invite à vous joindre à moi pour souhaiter la bienvenue à nos témoins de ce soir. Nous avons décidé de les entendre tous ensemble, plutôt que de faire deux groupes.

Nous accueillons donc Ron Swain, vice-chef national; Colin Craig, directeur des Prairies pour la Fédération des contribuables canadiens; et Phyllis Sutherland, présidente de la Peguis Accountability Coalition. Je vous invite à faire des déclarations aussi concises que possible, et ensuite à rester quelque temps parmi nous pour que nous puissions vous poser des questions. Merci encore de comparaître devant notre comité ce soir. Je ne sais pas si vous avez décidé dans quel ordre vous alliez prendre la parole?

Madame Sutherland, voulez-vous commencer?

Phyllis Sutherland, présidente, Peguis Accountability Coalition : J'appartiens à la Première nation de Peguis, et je suis présidente de la Peguis Accountability Coalition.

Encore une fois, le rapport de vérification que nous avons demandé est en retard. Je l'ai signalé au comité sénatorial il y a quelques mois, et les problèmes ne sont toujours pas résolus. La vérification est en retard, bien au-delà des 120 jours prescrits. Elle devait être prête en juillet 2012 pour être présentée publiquement aux membres de la bande de Peguis. Nous sommes maintenant en février 2013, et elle n'a toujours pas été présentée en détail et publiquement aux membres de la bande.

Ces derniers n'ont toujours pas reçu les relevés détaillés des avances de 10 millions de dollars qui ont été consenties et de tous les travaux et dépenses qui ont été engagés pendant la période 2011-2012 pour réparer les dégâts causés par les inondations. Les travaux de réparation et de remise en l'état n'ont toujours pas commencé; il y a encore de la moisissure dans un grand nombre de maisons affectées. Un financement de 4 millions de dollars a été consenti pour mieux protéger les maisons contre les inondations, mais malgré cela, la majorité des logements se trouvant dans les zones d'inondation ne sont toujours pas protégés et risquent fort d'être inondés encore une fois en 2013, ce qui pourrait endommager les réparations et rénovations déjà effectuées et diminuer d'autant les ressources limitées qui sont mises à la disposition des logements inondés.

L'accès à l'information continue d'être bloqué. Certains membres du comité attendent toujours d'être payés pour les 80 dernières réunions qu'ils ont eues, à raison de 500 \$ et de 300 \$ par réunion, pour un total de 40 000 \$ et de 24 000 \$ respectivement, et les membres qui ont demandé à maintes reprises les procès-verbaux de ces réunions ne les ont toujours pas reçus. Il devrait y avoir 80 procès-verbaux, mais on ne peut avoir accès à aucun d'entre eux, même en en faisant la demande.

Les membres ne réussissent pas à obtenir les relevés détaillés et complets de tous les revenus et de toutes les dépenses, quelle que soit la source de ces revenus, que ce soit des fonds du gouvernement ou des fonds générés par la bande, comme les recettes des jeux, les revenus des entreprises de la bande, les débits d'essence, les épiceries, les quincailleries, les activités de construction ou de location.

Chief and council are still exceeding salary and travel limits that were set to diffuse public concern over scandalous amounts of remuneration approved by themselves for their own benefit while many members live in poverty and substandard conditions.

Essential service funds are being redirected to pay down the deficit caused by extravagant spending, for example, scarce education funds. As a result, the education program is severely compromised and standards are reduced. Post-secondary sponsorship is drastically limited, with a long waiting list. Many potential students are being denied the opportunity to obtain valuable education improvement and advancement to become self-sufficient and independent. As a result, many are perceived to be a burden on society rather than the asset they aspire to become.

Funding agreements are continually being violated year after year by leadership in control of funds on reserves. For example, in Peguis the annual audit for 2011-12 has still not been presented at a public band meeting for the members. The mandatory management action plan has never been presented and ratified by the Peguis membership as required, yet the regional office of Aboriginal Affairs and Northern Development Canada has accepted the MAP. The MAP bypassed the Peguis members, which is a violation of the funding agreement.

As a result of the continuation of extravagant and frivolous spending by chief and council, the ordinary band members continue to live on welfare, are jobless and live in overcrowded, mould-infested living conditions.

The prudent thing for AANDC to do would be to halt all further funding until all these violations are corrected. No one is fulfilling their fiduciary responsibility to protect the rights and interests of the reserve membership. Full disclosure of all chief and council remuneration from all sources, both internal and external, is still not being provided to the band members. The chief especially can collect salary and travel from the band office for every day of the week, and also collect honorariums or per diems and travel for the many boards or committees of external Aboriginal organizations, which are federally funded also.

All duplicate double or triple dipping should be recovered by the federal funding source such as AANDC. A consolidated forensic audit should be performed on all the federally funded Aboriginal organizations to expose the fraud and funding abuse and the funds returned for proper use to improve the lives of the average band members being misrepresented. Many grassroots people believe that the real reason some chiefs are against government bills is due to Bill C-27, and some chiefs' refusal to be

Le chef et les membres du conseil continuent de faire fi des limites de salaires et de frais de déplacement qui ont été fixées afin d'apaiser le mécontentement causé par les rémunérations scandaleuses qu'ils s'octroyaient, alors qu'un grand nombre de membres de la bande vivent dans des conditions déplorables.

Les crédits octroyés pour les services essentiels, comme les crédits à l'éducation, qui sont pourtant déjà limités, servent à éponger le déficit causé par des dépenses extravagantes. Résultat : les programmes d'éducation sont gravement mis à mal et les normes diminuent régulièrement. Les bourses pour l'enseignement postsecondaire ont considérablement diminué, et s'accompagnent d'une longue liste d'attente. Un grand nombre d'étudiants potentiels se voient privés de la possibilité de poursuivre des études qui leur auraient permis d'être autonomes et de subvenir à leurs propres besoins. En conséquence, ils sont souvent perçus comme un fardeau pour la société, au lieu d'en devenir un atout comme ils l'espéraient.

Les ententes de financement sont constamment violées, année après année, par ceux qui contrôlent l'argent des réserves. Par exemple, dans la Première nation de Peguis, la vérification annuelle pour l'année 2011-2012 n'a toujours pas été présentée publiquement aux membres. Le plan d'action de la direction, pourtant obligatoire, n'a toujours pas été présenté aux membres, qui sont censés le ratifier, et malgré tout, le bureau régional d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada a accepté ce plan d'action. Autrement dit, les membres de la bande ont été court-circuités, ce qui est une violation flagrante de l'entente de financement.

Le chef et les membres du conseil continuent de faire des dépenses extravagantes et frivoles alors que des membres ordinaires de la bande dépendent de l'aide sociale, n'ont pas d'emploi et vivent dans des logements surpeuplés et envahis par les moisissures.

Par mesure de précaution, AANDC devrait suspendre tout versement de fonds tant que ces violations de l'entente perdurent. Chacun se dérobe à sa responsabilité fiduciare de protéger les droits et intérêts des membres de la réserve. Les membres de la bande n'ont toujours pas reçu un relevé détaillé et complet des rémunérations du chef et du conseil, et j'entends les rémunérations provenant de sources internes aussi bien qu'externes. Le chef, en particulier, peut se faire payer par le bureau de la bande un salaire et des frais de déplacement pour chaque jour de la semaine, et toucher en même temps des honoraires et des indemnités quotidiennes, plus des frais de déplacement, pour assister aux nombreux conseils et comités d'organisations autochtones externes, qui reçoivent elles aussi des financements fédéraux.

Tout cumul de rémunération, qu'il soit double ou triple, devrait être recouvré par la source de financement fédéral, par exemple AANDC. Un audit judiciaire consolidé devrait viser toutes les organisations autochtones recevant un financement fédéral, afin de mettre au jour les fraudes et les abus et de réaffecter les fonds à leur vraie destination, à savoir l'amélioration des conditions de vie des membres ordinaires de la bande qui ont été victimes de ces agissements. Beaucoup de gens ordinaires

accountable to their members. The other bills are just being used as a smokescreen to potentially derail the process to enact Bill C-27.

I also want to mention a public band meeting that was shut down because a band member wanted to video record the meeting. This shows very poor governance and lack of accountability and transparency. I encourage each member of the Senate to watch the video in its entirety and you will see what we as members are subjected to when we want accountability and transparency from our elected leaders. I have made a copy. It can also be watched on YouTube by looking for Peguis First Nation community consultation meeting in Selkirk, Manitoba, February 7, 2013.

I also want to make reference to a letter dated February 25, 2013, to the Honourable Bernard Valcourt from a band member, Gerald Slater, who is running as a candidate for chief in the upcoming election in March 2013. Mr. Slater has a very serious concern about 250 potential members being added to the membership list just before elections. I have also submitted a copy of that letter.

Thank you.

The Chair: Thank you very much. I will take the commentary from the next witness, please. Mr. Swain.

Ron Swain, National Vice-Chief, Congress of Aboriginal Peoples: Good evening, Mr. Chair, and committee members. It is a pleasure to be here in the traditional territory of the Algonquin peoples to speak to you about Bill C-27, An Act to enhance the financial accountability and transparency of First Nations.

My name is Ron Swain. I am the national vice chief of the Congress of Aboriginal Peoples. Since 1971, the congress has represented the rights and interests of off-reserve, non-status, status, Metis and Inuit Aboriginal people living in urban, rural, remote and isolated areas across Canada.

I will begin by commending the government on taking the necessary steps to move forward with Bill C-27. In 2002, the Joint Ministerial Advisory Committee concluded in their report that it seemed reasonable that legislation could provide the basis for establishing consistent and comprehensive band financial management and accountability regimes. The Joint Ministerial Advisory Committee report was also instrumental in forming the proposed First Nations governance act. The Congress of Aboriginal Peoples participated in the original consultations under that governance act, Bill C-7.

We further endorsed the notion of having First Nations bands provide greater financial accountability to their band members. Our organization contends that greater financial accountability should be provided to all First Nations people, both on and off reserve. Under the Indian Act, First Nations are accountable to

pensent que, si certains chefs s'opposent aux projets de loi du gouvernement, c'est surtout à cause du projet de loi C-27, parce qu'ils ne veulent pas devoir rendre des comptes à leurs membres. Ils se servent des autres projets de loi comme d'un écran de fumée, pour faire dérailler le processus d'adoption du projet de loi C-27.

J'aimerais également vous informer qu'une réunion publique de la bande a été annulée parce qu'un membre voulait filmer une vidéo des délibérations. Ça témoigne bien de la piètre gouvernance, du refus de rendre des comptes et du manque de transparence qui les caractérisent. J'invite tous les sénateurs à regarder la vidéo jusqu'au bout car ils verront comment les membres sont traités lorsqu'ils demandent des comptes et de la transparence à ceux qu'ils ont élus. J'en ai fait une copie. Vous pouvez aussi la regarder sur YouTube, en cherchant la réunion de consultation de la Première nation de Peguis qui s'est tenue à Selkirk, au Manitoba, le 7 février 2013.

Je voudrais également vous parler d'une lettre que Gerald Slater, qui est candidat au poste de chef aux élections de mars 2013, a adressée à l'honorable Bernard Valcourt, le 25 février 2013. M. Slater se dit très préoccupé par l'ajout, juste avant les élections, de 250 membres potentiels sur les listes de membres. J'ai remis au comité une copie de cette lettre.

Je vous remercie.

Le président : Merci beaucoup. Je vais maintenant donner la parole au témoin suivant. Monsieur Swain, je vous en prie.

Ron Swain, vice-chef national, Congrès des peuples autochtones : Bonsoir, monsieur le président et bonsoir à vous, sénateurs et sénatrices. Je suis heureux d'être ici, sur le territoire traditionnel des Algonquins, pour vous parler du projet de loi C-27, Loi visant à accroître l'obligation redditionnelle et la transparence des Premières Nations en matière financière.

Je m'appelle Ron Swain. Je suis vice-chef national du Congrès des peuples autochtones. Depuis 1971, le congrès défend les droits et les intérêts des Autochtones métis et inuits, inscrits ou non, qui habitent hors des réserves, dans des collectivités urbaines, rurales ou isolées du Canada.

D'emblée j'aimerais féliciter le gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent en présentant le projet de loi C-27. En 2002, le Comité consultatif ministériel conjoint concluait dans son rapport qu'il semblait raisonnable qu'un texte de loi serve de base à un dispositif général et cohérent sur la gestion financière et la reddition de comptes au niveau des bandes. Le rapport du Comité consultatif a également servi de point de départ à l'élaboration d'un projet de loi sur la gouvernance des Premières nations. Le Congrès des peuples autochtones a participé aux premières consultations organisées à cette occasion, soit le projet de loi C-7.

Nous avons également approuvé le concept selon lequel il faut que les élus des Premières nations fassent preuve d'une plus grande transparence en matière financière vis-à-vis de leurs membres. Notre organisation estime par ailleurs que tous les peuples des Premières nations, qu'ils vivent sur les réserves ou

the minister and not to the community. Our concern about financial accountability is to distinguish who should be accountable and to whom.

We do believe First Nations governments should be accountable to the Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development Canada and they should be accountable to the Aboriginal people who live in the communities both on and off reserve. This is a simple matter of good governance. All citizens of Canada should expect greater financial accountability from their governments, whether it is federal, provincial, municipal or band councils. Hypothetically, if you are living in or associated with a First Nation community and ask members, "Would you like to know what your government is spending money on and why?" the most probable answer is, "Yes, I would like to know."

There are band members who live away from their communities and have a direct and ongoing interest in the governance of their home communities. Since the *Corbière* decision, they have had the right to vote in elections and they have the right to participate in and vote on decisions regarding specific claims and resource issues. If off-reserve people are to participate fully and be confident that policies that affect them are being correctly applied, they require this information. Improved transparency and accountability will strengthen community bonds and allow community members to fully exercise their democratic rights.

It is fair to say I am a big proponent of financial accountability, not only for Aboriginal people but for all governments. Financial accountability locally allows citizens and their communities to go further and build upon their communities' success. The communities that are providing financial accountability to their community members prove this point. Take, for instance, the Nisga'a Lisims government in British Columbia, a self-governing community that is quite successful in its own right.

As I stated earlier, the congress represents the interests of Aboriginal people who live off reserve, tax paying Aboriginal people who want to know why, when, where and how their tax dollars are being spent. Our organization believes in providing accountability to its members, which is why we publish our audited statements online for all constituents to view. In our audited statements, you are told the salary of our national chief, as well as shown her travel expenses for the year. Her salary is taxable and she remits income taxes each year, as I do.

The Congress of Aboriginal Peoples stands by the notion that if Aboriginal governments are to be seen as legitimate governments, they have to be held to the same standard of

non, ont droit à une transparence accrue. Aux termes de la Loi sur les Indiens, les Premières nations ne doivent rendre des comptes qu'au ministre et pas à leurs membres. À notre avis, en matière financière, il faut faire définir clairement qui doit rendre des comptes et à qui.

Nous croyons que les gouvernements des Premières nations doivent rendre des comptes au ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord ainsi qu'aux Autochtones qui vivent aussi bien dans les réserves qu'en dehors. C'est une simple question de bonne gouvernance. Tous les citoyens du Canada doivent pouvoir exiger une plus grande transparence de leurs gouvernements en matière financière, qu'il s'agisse du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, du gouvernement municipal ou des conseils de bandes. Quand on vit dans une communauté des Premières nations ou qu'on y est associé, et qu'on demande à d'autres membres s'ils aimeraient bien savoir comment leur gouvernement dépense l'argent, il est fort probable qu'ils répondront oui.

Les membres qui vivent à l'écart de leur communauté continuent généralement de s'intéresser directement à la gouvernance de leur communauté d'origine. Depuis la décision *Corbière*, ils ont le droit de voter aux élections et de participer, en exerçant leur droit de vote, aux décisions concernant des revendications et des enjeux relatifs aux ressources. Si l'on veut que les Autochtones hors réserve participent pleinement au processus et qu'ils aient la conviction que les politiques qui les concernent sont appliquées correctement, il faut qu'ils aient accès à ces informations. Une plus grande transparence et une obligation redditionnelle accrue contribueront à cimenter la communauté et à permettre aux membres d'exercer pleinement leurs droits démocratiques.

Bref, je milite ardemment pour une obligation redditionnelle accrue en matière financière, non seulement pour les gouvernements autochtones mais pour tous les gouvernements. Au niveau local, une telle transparence permettra aux citoyens et aux communautés de prendre appui sur leurs succès pour aller encore plus loin. Les communautés qui offrent déjà ce niveau de transparence à leurs administrés sont là pour le prouver. Prenez, par exemple, le cas du gouvernement Nisga'a Lisims, en Colombie-Britannique; c'est une communauté qui se gouverne elle-même, avec tous les succès qu'on lui connaît.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, le congrès défend les intérêts des Autochtones qui habitent en dehors des réserves, qui paient des impôts et qui veulent savoir quand et comment leurs impôts sont dépensés. Notre organisation croit résolument à la transparence, et c'est la raison pour laquelle nous publions nos états financiers vérifiés sur Internet, pour que tous nos membres puissent les consulter. Ils peuvent y voir le salaire du chef national, ainsi que ses frais de déplacement pour l'année. Son salaire est imposable, et elle paie des impôts chaque année, tout comme moi.

Le Congrès des peuples autochtones estime que, si les gouvernements autochtones veulent être considérés comme des gouvernements légitimes, ils doivent être assujettis aux mêmes

government, public or private organizations; corporations; or community non-profits when it comes to accountability and transparency.

Recently, the Federal Court ruled in the *Daniels* decision. This decision affirmed the position of the Congress of Aboriginal Peoples that Metis and non-status Indians are Indians under the Constitution, granting some 600,000 Aboriginal people across Canada rights and legitimacy previously denied.

With this ruling, it is paramount for our organization and our communities to continue to move forward in the 21st century and exercise, or preferably exceed, the standard of financial accountability and transparency, not only for ourselves, but for our future and the future of all Aboriginal peoples and Canadians. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Mr. Craig?

Colin Craig, Prairie Director, Canadian Taxpayers Federation: Good evening and thank you for the opportunity to speak here today on behalf of the Canadian Taxpayers Federation and our more than 84,000 supporters nationwide.

I want to begin tonight by especially thanking our donors who make our work possible, and especially those who donated to pay for the cost of our presentation here this evening. As many of you are aware, when individuals and groups are invited to speak, the Senate offers to cover the costs, but we do not believe that those who disagree with our opinions should have to cover those costs and vice versa. Therefore, we would especially like to thank the donors who made our presentation this evening possible.

Without our donors, we probably would not be discussing Bill C-27 here this evening. After all, the Canadian Taxpayers Federation called for this legislation back on December 21, 2009. At the time, we were helping to expose the outrageous salaries on the Peguis Reserve in Manitoba. The chief and council in the small community were making more than the Prime Minister of Canada.

There whistle-blower behind the release of the information, Ms. Sutherland, had sent the pay details to all three parties in Ottawa, but none reacted to the outrageous pay information. I cannot comment on why all three kept quiet about the situation, but I can say that, at the time, many politicians did not want to touch such issues for fear of being called a racist. However, let us be frank: Some in Canada throw that word around irresponsibly in an attempt to try and shut down debate about worthwhile

normes de transparence et aux mêmes obligations redditionnelles que les autres gouvernements, qu'il s'agisse d'organisations publiques ou privées, d'entreprises commerciales ou d'associations à but non lucratif.

Récemment, la Cour fédérale a rendu une décision dans l'affaire *Daniels*. La décision conforte la position adoptée par le Congrès des peuples autochtones, puisqu'elle reconnaît que les Métis et les Indiens non inscrits sont des Indiens en vertu de la Constitution, conférant ainsi à 600 000 Autochtones du Canada les droits et la légitimité qui leur avaient jusqu'à présent été refusés.

Étant donné cette décision, il est crucial pour notre organisation et nos communautés de continuer de moderniser notre gouvernance et d'appliquer, voire de surpasser, les normes de transparence et de responsabilité financière, non seulement pour nous-mêmes mais pour les générations futures d'Autochtones et de Canadiens. Je vous remercie.

Le président : Merci beaucoup.

Monsieur Craig?

Colin Craig, directeur des Prairies, Fédération canadienne des contribuables : Bonsoir et merci de m'avoir invité à comparaître au nom de la Fédération canadienne des contribuables, qui compte plus de 84 000 sympathisants dans tout le Canada.

J'aimerais commencer par remercier tout particulièrement nos donateurs, car c'est grâce à eux que nous pouvons poursuivre nos activités, et tout particulièrement ceux qui nous ont aidés à assumer les frais occasionnés par notre comparution ici ce soir. Vous savez bien sûr que, lorsque des particuliers et des groupes sont invités à comparaître, le Sénat offre de leur rembourser leurs dépenses, mais nous estimons que ceux qui ne sont pas d'accord avec nous ne devraient pas avoir à assumer ces frais, et vice versa. Par conséquent, nous tenons à remercier les donateurs qui ont rendu possible notre comparution ici ce soir.

Sans eux, nous ne serions probablement pas là pour discuter du projet de loi C-27. Or, c'est depuis le 21 décembre 2009 que la Fédération canadienne des contribuables réclame ce projet de loi. À l'époque, nous voulions faire la lumière sur les salaires extravagants qui se pratiquaient dans la réserve de Peguis, au Manitoba. En fait, le chef et les conseillers de cette petite communauté gagnaient plus que le premier ministre du Canada.

Celle qui a mis au jour toutes ces informations, Mme Sutherland, a envoyé tous les détails aux trois partis à Ottawa, mais aucun n'a réagi face à ces salaires faramineux. Je me garderai de dire quoi que ce soit sur les raisons de leur silence, mais il faut savoir qu'à l'époque, beaucoup de politiciens n'osaient pas aborder ces problèmes, de crainte de se faire taxer de raciste. Mais en réalité, ceux qui lancent ce genre d'accusations de manière irresponsable le font souvent pour essayer d'étouffer le débat sur des questions

issues like accountability and transparency. We were not scared to touch the Peguis issue, though. After all, we had the grassroots on our side. They wanted accountability and transparency.

We released the pay information to the media nationwide and the story took on national attention. We literally did media interviews about the sky-high salaries from coast to coast. CBC National, Global National and CTV covered the story. The issue was also a hot topic on the radio. Talk shows across the country had us on and their phone lines lit up. Post-media, The Canadian Press and Sun newspapers also reported the topic. In fact, the comment sections on news sites were overwhelmingly in our favour.

The public was fed up with stories about chiefs and councillors living high on the hog while band members lived in mouldy homes and worse conditions. After all, these types of stories had popped up many times in the past. The public was fed up.

As we drew attention to the Peguis situation, we kept repeating the same message: Canadians needed to speak up and tell Ottawa to put the pay information for all chiefs and councillors on the Internet. That would bring them in line with municipal, provincial and federal politicians across the country who also have to disclose their pay to the public.

If Canadians did not speak out, we warned that we would continue to hear stories like this for years and years to come.

During the next year, we kept exposing more and more cases of outrageous salaries. How did we do it? The grassroots kept leaking us information and crying out for help.

A whistle-blower from the Enoch First Nation in Alberta sent us their community's chief and council pay information, along with a note that began:

I am writing this letter out of pure frustration. I live on the Enoch Cree Nation and we should have no problem providing for our people. The problem is the greed of our leadership and the lack of motivation. They know there is nothing we can do to change the policies.

The letter continued:

The government is far and away in the state that you have to go through the local Indian Affairs office where they refer you back to the leadership. I have requested copies of the budgets for several years from both Indian Affairs and chief and council and have never received anything.

sérieuses comme l'obligation redditionnelle et la transparence en matière financière. Nous, nous n'avons pas eu peur de parler de cette affaire, car nous avons le soutien de la population, qui réclame une obligation redditionnelle accrue et une plus grande transparence.

Nous avons donc transmis ces informations aux médias canadiens, qui les ont abondamment relayées. Nous avons fait des entrevues d'un bout à l'autre du pays pour parler de ces salaires faramineux. CBC National, Global National et CTV ont diffusé des reportages là-dessus. On en a également beaucoup parlé à la radio. Il y a eu toutes sortes de lignes ouvertes dans tout le pays, et les téléphones ne déroutaient pas. Post-media, La Presse Canadienne et les journaux Sun ont également relayé ces informations. En fait, les commentaires adressés aux sites de nouvelles étaient massivement en notre faveur.

La population en avait assez d'entendre dire que les chefs et les conseillers s'en mettaient plein les poches pendant que les membres des bandes vivaient dans la misère, dans des maisons pleines de moisissures. Elle l'avait entendu dire maintes et maintes fois dans le passé, et elle en avait assez.

Au cours de nos démarches à propos de cette affaire, nous répétions toujours le même message : les Canadiens doivent se mobiliser et demander à Ottawa d'obliger tous les chefs et conseillers à divulguer leur rémunération sur Internet. Cela revenait à leur imposer les mêmes règles qu'aux politiciens municipaux, provinciaux et fédéraux, qui ont déjà l'obligation de divulguer leur rémunération.

Nous ajoutions que si les Canadiens ne se mobilisaient pas, on pouvait s'attendre à ce que cette situation perdure pendant encore de nombreuses années.

L'année suivante, nous avons continué de révéler des exemples toujours plus nombreux de salaires extravagants. Comment étions-nous informés? Ce sont les gens ordinaires qui nous transmettaient ces informations, en nous implorant de les aider.

Un dénonciateur de la Première nation d'Enoch, en Alberta, nous a envoyé des informations sur la rémunération du chef et des conseillers de sa communauté, accompagnées d'une note qui commençait ainsi :

Je vous envoie cette lettre par pure frustration. J'habite dans la communauté crie d'Enoch, et nous ne devrions avoir aucune difficulté à subvenir aux besoins de nos membres. Mais le problème, c'est la cupidité de nos dirigeants et l'apathie des gens. Ils savent que nous ne pouvons rien faire pour changer les politiques.

L'auteur de la lettre ajoutait :

Le gouvernement est tellement loin que nous devons nous adresser au bureau local des Affaires indiennes, où les fonctionnaires nous disent de nous adresser à nos dirigeants. Cela fait plusieurs années que je réclame un exemplaire du budget des Affaires indiennes et un exemplaire du budget du chef et du conseil, mais je n'ai jamais rien reçu.

In many of the stories we exposed, the chiefs and councillors were making huge amounts of pay and keeping the details hidden from their own band members. Consider a councillor from the Glooscap Reserve in Nova Scotia. He took in \$978,000 in 2008-09. Apparently, some of the money came from contracts he did with the band. What a coincidence — he was also the band's financial controller, and some of the contracts were not tendered.

Since that story broke, he and his colleagues have been replaced. It seems band members there were irate when they found out about the news. They did not have much sympathy for Chief Shirley Clarke and her cries about not being able to expense her dry cleaning.

Thankfully, MP Kelly Block responded to our campaign by tabling her private member's bill, Bill C-575. We want to thank Ms. Block for listening. We also want to extend a thank-you to the 15 Liberal MPs who put aside partisan differences and voted for her bill. Her legislation was not perfect, but it was a step in the right direction. We immediately provided feedback to her office and the Minister of Aboriginal and Northern Affairs. While her bill died as a result of the election, we were pleased that Minister Duncan responded with the legislation here before us today. On that note, we would like to again thank him for listening, especially as this bill contains many of the recommendations that we put forward. We are quite pleased about that.

Bill C-27 is a good bill. It will not solve all the problems on reserves, but it will help the grassroots living on reserves know more about where the money is going, and it will be another tool that they can use to hold their leadership accountable. That is not to mention that communities with more accountable leadership and better governance structures are more appealing to potential investors. This bill will also help the many good chiefs and councillors out there. It will help remove the dark cloud of suspicion that can unfairly hang over them every time a chief is exposed for outrageous pay.

Finally, this legislation is good for taxpayers, including Aboriginal people who live off reserve and pay income taxes. This legislation will allow everyone to know more about what is happening with public funds on reserves.

Again, thank you for considering our feedback, and thank you to the government for this legislation.

The Chair: Thank you very much. We will begin with our questions.

Dans un grand nombre de documents que nous avons divulgués, les chefs et les conseillers touchaient des rémunérations exorbitantes mais en dissimulaient les détails aux membres de leur propre bande. Prenez l'exemple d'un conseiller de la réserve Glooscap, en Nouvelle-Écosse. Il a touché 978 000 \$ en 2008-2009. Apparemment, une partie de cet argent provenait de contrats qu'il faisait pour la bande. Et surprise, il était en même temps contrôleur financier de la bande, et certains des contrats n'avaient pas fait l'objet d'appels d'offres.

Depuis que l'affaire est sortie dans les médias, lui et ses collègues ont été remplacés. Apparemment, les membres de la bande étaient furieux lorsqu'ils ont appris tout ça. Ils n'ont pas eu beaucoup de pitié lorsque leur chef Shirley Clark a fondu en larmes parce qu'elle ne pourrait plus payer le nettoyage à sec de ses vêtements.

Heureusement, la députée Kelly Block a réagi à notre campagne en déposant un projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-575, ce dont nous la remercions si elle nous écoute. Nous souhaitons également remercier les 15 députés libéraux qui ont mis de côté leurs divergences partisans pour voter en faveur de son projet de loi. Le texte n'était pas parfait, mais c'était un pas dans la bonne direction. Nous avons immédiatement fait parvenir nos commentaires au bureau de la députée ainsi qu'au ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord. Son projet de loi est malheureusement mort au feuillet, à cause des élections, mais nous nous réjouissons que le ministre Duncan y ait donné suite en présentant le projet de loi que nous examinons aujourd'hui. À ce propos, nous tenons à le remercier de nous avoir écoutés, car ce projet de loi contient un grand nombre de recommandations que nous lui avons faites. Nous sommes très satisfaits.

Le projet de loi C-27 est un bon projet de loi. Certes, il ne résoudra pas tous les problèmes des réserves, mais il aidera les gens ordinaires à savoir ce qui se passe et où va l'argent; ça les aidera aussi à obliger leurs dirigeants à leur rendre des comptes. Il faut dire aussi que les communautés qui ont des dirigeants responsables et des structures de gouvernance adéquates ont beaucoup plus de chances d'attirer des investisseurs. Ce projet de loi va aussi aider les nombreux chefs et conseillers qui s'acquittent déjà de leur obligation redditionnelle et qui font preuve de transparence, car ils ne seront plus indûment associés à ceux qui font parler d'eux à cause de leurs rémunérations extravagantes.

Enfin, ce projet de loi est une bonne nouvelle pour les contribuables, y compris les Autochtones qui vivent en dehors des réserves et qui paient des impôts sur le revenu. Cela va permettre à tout un chacun de savoir comment les deniers publics sont dépensés dans les réserves.

Je vous remercie à nouveau de nous avoir invités à comparaître, et je remercie le gouvernement d'avoir présenté ce projet de loi.

Le président : Merci beaucoup. Nous allons commencer à poser des questions.

Senator Dyck: Thank you for your presentations this evening. I would first like to say I totally agree that information should be made available to band members. Certainly there are cases such as the one Ms. Sutherland described, and it sounds unbearable.

I know there are situations like yours where you do not seem to be able to get the information. How will this bill make your chief and council give you that information? As I understand it, this bill is really no different than the policies and regulations that are available to the minister right now, such as stopping all the funding; the minister can do that right now. It sounds like your situation has gone on for some time, and yet the minister has not done anything to keep the chief and council in line. They are just allowing it to happen time and time again.

Ms. Sutherland: That is true, and I do not know how to correct that. The minister puts these rules in place and then does not follow through with them, either, so we are left in the same predicament. It is very frustrating. We brought these concerns up time and time again.

However, since my last appearance at the Senate, before I got back to my reserve, the audit was online. Therefore, it is helping, and hopefully things will keep improving. Once they have to post their salaries and travel expenses, I think they will be more careful about how they spend federal funding.

Senator Dyck: Would the other witnesses care to contribute?

Mr. Swain: Senator, I would like to make a response to that. What I like about Bill C-27 is that it specifically speaks to having to post online and provides a mechanism for people to ask for different audits and accountabilities.

If it is not being provided, it also allows for funding to be cut. You are right that the minister could probably do that now.

It also talks about giving an opportunity to that First Nation governance to come up with a plan to rectify that. There are different steps.

Nothing is perfect, but this bill needs to have teeth. The councils must be able to post the audits and this information.

Once you start putting that into the public — not just the general public arena as Canadians, but individual members who will be voting and are affected by that governance — that information will be vital. It will expose people who are taking advantage of situations. Like my colleague from the Canadian Taxpayers Federation said, it would reward those doing good governance and give some credibility back to the system.

La sénatrice Dyck : Je vous remercie de vos déclarations liminaires. J'aimerais commencer par dire que je suis entièrement d'accord pour que ces informations soient divulguées aux membres de la bande. Il y a des cas, comme celui qui a été décrit par Mme Sutherland, qui sont vraiment intolérables.

Je sais qu'il y a des situations, comme celle-là, où les gens n'arrivent pas à obtenir les informations qu'ils demandent. Mais comment ce projet de loi va-t-il obliger le chef et le conseil à vous donner ces informations? Si je comprends bien, son contenu est similaire aux politiques et règlements que le ministre a déjà le loisir d'invoquer, par exemple la cessation de tout versement de fonds. J'ai l'impression que votre situation existe depuis un certain temps déjà, et que le ministre n'a rien fait pour mettre au pas le chef et le conseil. Autrement dit, qu'il a laissé faire.

Mme Sutherland : C'est exact, et je ne sais pas comment faire pour y remédier. Le ministre établit des règles mais il ne les fait pas respecter, si bien que nous nous retrouvons avec le même problème. C'est très frustrant. Nous l'avons dénoncé maintes et maintes fois, mais ça ne sert à rien.

Je dois dire cependant que, à la suite de ma dernière comparution au Sénat, je n'étais même pas encore rentrée chez moi que le rapport de vérification était déjà en ligne. Par conséquent, c'est utile, et j'espère que les choses vont s'améliorer. Quand ils seront obligés d'afficher leurs salaires et leurs frais de déplacement sur Internet, ils seront certainement beaucoup plus prudents avec les deniers publics.

La sénatrice Dyck : Les autres témoins ont-ils quelque chose à ajouter?

M. Swain : Madame la sénatrice, permettez-moi de vous dire que ce qui me plaît dans le projet de loi C-27, c'est qu'il oblige précisément le chef et le conseil à afficher ces informations en ligne, et qu'il met en place un mécanisme pour permettre aux gens de demander des vérifications et des relevés.

Si les documents ne sont pas fournis, le projet de loi prévoit la cessation des versements. Mais vous avez raison de dire que le ministre a probablement le pouvoir de le faire déjà maintenant.

Le projet de loi donne aussi la possibilité aux dirigeants de la bande de soumettre un plan d'action pour corriger la situation. Il y a plusieurs étapes.

Rien n'est parfait, mais il nous faut un projet de loi musclé. Les conseils doivent publier les rapports de vérification et autres informations pertinentes.

Ces informations seront donc divulguées, pas seulement à l'ensemble de la population canadienne mais aussi aux membres des bandes qui auront à voter et qui sont directement affectés par la structure de gouvernance en place, et pour eux, ces informations seront cruciales. En effet, ça va attirer l'attention sur ceux qui abusent de la situation. Comme l'a dit mon collègue de la Fédération canadienne des contribuables, ça va aussi permettre de mettre en valeur les chefs et les conseils qui pratiquent une bonne gouvernance, ce qui va redonner de la crédibilité au système.

Mr. Craig: One thing I would stress to the committee is that this is not an isolated situation where you hear of a band member who cannot get information from their community. We are routinely copied on requests to the federal government in cases where band members cannot get the information locally.

One of the stories we often hear is that the band members go to the local band offices, ask for the information and cannot get a copy of it. Then they go to the federal government and ask for a copy. In some cases they are turned on their heels and the bureaucracy — I think it has gotten better — would play this game of go back and ask your band office for it. They know full well that the band office will not give it to them. The rules now state that the band members have the legal right to this information. If they cannot get it from the band office, ultimately the federal government will provide it.

The other problem is that they provide is that band member walks into the federal office and they say, “Can we see your ID?” The band member says okay, here it is. Then they phone the office and say John Smith, or whatever the person’s name is, would like a copy of their annual audit. If you are John Smith and living in this small community and the band office knows that you are the one trying to speak out, you are seen as a troublemaker. We hear stories of people whose names are put on the bottom of the list to get their house repaired when they do that. Their kids do not get support for education. Some of these guys are operating as dictators and it is disgusting. This legislation will put that information on the Internet so band members can access it anonymously and that is a huge advantage.

In terms of improvement, since we have been blowing the whistle on some of these cases you have already seen brand new slates of band councils. On the Glooscap Reserve, I believe all of them are making more than the Prime Minister of Canada. They have a small community of 300 people or so. They are all gone now because the band finally found out what was going on and said this is outrageous, let us get these guys out of there.

The Annapolis Valley is a good new story. The former chief was making \$150,000 a year tax-free and band members were outraged when they found out. They turfed him and elected a lady named Janette Peterson. She said, if you vote for me the band can decide my pay. She got elected and kept her promise. She held a public meeting and let the band members decide her pay. That is a great example of better leadership that comes from transparency. That is why this legislation is so powerful.

Senator Dyck: As I understand it now, bands are supposed to post that information, not on the web but in a conspicuous place somewhere in the band office or I do not know where. This legislation will make you put it online, but it is supposed to be available on the reserve somewhere.

M. Craig : Je voudrais que le comité comprenne bien que les membres qui ne réussissent pas à obtenir ces informations auprès de leurs dirigeants ne sont pas des cas isolés. Nous recevons régulièrement, en copie, des demandes adressées au gouvernement fédéral par des membres qui ne réussissent pas à obtenir ces informations localement.

Par exemple, on entend souvent parler de membres qui ont demandé ces documents au bureau local de la bande mais qui n’ont pas réussi à en obtenir une copie. Ils s’adressent alors au gouvernement fédéral pour en avoir, et bien souvent — même si les choses se sont un peu améliorées — les fonctionnaires les renvoient au bureau de la bande, tout en sachant pertinemment que le bureau de la bande ne les leur donnera jamais. Pourtant, les règles stipulent que les membres de la bande ont droit à ces informations. S’ils ne peuvent pas les obtenir auprès du bureau de la bande, le gouvernement fédéral doit les leur fournir.

L’autre problème qui se pose est le suivant. Lorsqu’un membre d’une bande arrive dans un bureau fédéral, on lui demande une pièce d’identité. Une fois qu’il l’a donnée, les fonctionnaires appellent le bureau de la bande pour dire que M. Untel réclame une copie de la vérification annuelle. Quand vous vivez dans une petite communauté et que le bureau de la bande apprend que vous cherchez à dénoncer quelque chose, vous êtes tout de suite perçu comme un agitateur. On nous a dit que des gens qui l’avaient fait s’étaient retrouvés au bas de la liste pour la réparation de leur maison, ou encore qu’ils n’obtenaient pas d’aides à l’éducation pour leurs enfants. Ces types se comportent parfois comme de vrais dictateurs, et c’est écœurant. Avec ce projet de loi, ces informations seront affichées sur Internet, et les membres de la bande pourront y accéder de façon anonyme, ce qui est un énorme avantage.

Sur une note positive, je vous dirai que, depuis que nous avons dénoncé certaines de ces situations, certains conseils de bandes ont été complètement renouvelés. Dans la réserve Glooscap, qui est une petite communauté de 300 membres, les membres du conseil gagnaient tous plus que le premier ministre du Canada. Aujourd’hui, ils sont tous partis parce que la bande a finalement découvert le pot aux roses, a jugé ces rémunérations scandaleuses et a décidé de se débarrasser de tous ces gens.

Le cas de la bande de la vallée de l’Annapolis est intéressant. L’ancien chef gagnait 150 000 \$ par an, non imposés, et, quand ils s’en sont rendu compte, les membres de la bande ont trouvé cela scandaleux. Ils l’ont éjecté de son poste et ont élu une femme du nom de Jeannette Peterson. Elle leur avait dit : si vous votez pour moi, c’est la bande qui fixera mon salaire. Elle a été élue et elle a tenu promesse. Elle a organisé une réunion publique et elle a laissé les membres de la bande fixer son salaire. Voilà un superbe exemple de leadership par la transparence. Et c’est pour ça que je pense que ce projet de loi aura beaucoup d’impact.

La sénatrice Dyck : Il me semble bien que, déjà à l’heure actuelle, les bandes sont censées afficher ces informations non pas sur Internet mais dans un endroit bien en vue, au bureau de la bande ou ailleurs, je ne sais pas exactement. Ce projet de loi va les obliger à les afficher sur Internet, mais elles sont déjà censées être affichées quelque part dans la réserve.

Ms. Sutherland: On our reserve it is not.

Senator Dyck: I will not belabour the point. The other issue that has been raised by witnesses is that if you post the consolidated financial statements that contain information about band-owned entities, it will put them at a disadvantage with respect to increasing economic activity.

If we were to go the route of putting information online, what is wrong with the idea of having that information restricted to band members? For instance, you could set up a system where you would need a password. All the band members would have access to the password, but the general public would not have access to it. Why could not we have that?

Mr. Craig: Maybe we could think about it this way: You are a member of Parliament and a local band is coming to you and saying we want more money. You could go on the Internet and see what the situation is with that band. You hear that there are mouldy homes, no drinking water and all kinds of terrible social conditions. Then you go on website and see the chief is making \$150,000 a year tax-free — an outrageous sum. Would you, as a member of Parliament, want to give that community more money?

Senator Dyck: You are not answering my question.

Mr. Craig: One powerful part of this is that it empowers elected officials by making this information transparent and also lets taxpayers know too, because they ultimately vote for elected officials. It is their right to the information, too.

Senator Dyck: Ms. Sutherland, would you like to answer?

Ms. Sutherland: One thing I would like to mention is that on our reserve is we have VLTs, which has an enormous amount of money going through their every year.

Senator Patterson: What is a VLT?

Ms. Sutherland: Video lottery terminal. On our reserve, there was over \$4 million given away in community services and to this day we do not know what that means or who got it. To me, the public has every right to know how that money is being spent.

The Chair: Ms. Sutherland, if I may, the direct question was whether or not you felt the general public in Canada should have access or should it be limited to the membership of the band.

Ms. Sutherland: Own-source funding? I think everybody should be able to see that information. I do not think it will put the band at any disadvantage.

Senator Ataulhjan: Thank you for your presentation. We have consistently heard from previous witnesses that this bill would endanger businesses that are run by First Nation communities. The

Mme Sutherland : Ce n'est pas le cas dans notre réserve.

La sénatrice Dyck : Peu importe, je vais passer à autre chose. Certains témoins nous ont dit qu'en obligeant les bandes à publier des états financiers consolidés qui contiennent des informations sur les différentes entités qui leur appartiennent, on les handicape par rapport aux autres acteurs du développement économique.

Si on décide finalement que ces informations devront être affichées en ligne, qu'y aurait-il de mal à en réserver l'accès aux membres de la bande? Par exemple, on pourrait avoir un système nécessitant l'utilisation d'un mot de passe. Tous les membres de la bande auraient accès au mot de passe, mais pas le reste de la population. Qu'en pensez-vous?

M. Craig : Imaginez la situation suivante : vous êtes députée et une bande locale vient vous voir pour vous réclamer de l'argent. À ce moment-là, il vous suffira d'aller sur Internet pour connaître la situation financière de la bande. Si on vous dit que les maisons sont envahies de moisissures, qu'il n'y a pas d'eau potable et que les conditions de vie sont déplorables, vous allez voir sur Internet, et si le chef touche 150 000 \$ par an, non imposés — ce qui est un salaire faramineux — vous avez le droit de vous demander, à titre de députée, s'il faut vraiment donner plus d'argent à cette communauté.

La sénatrice Dyck : Vous ne répondez pas à ma question.

M. Craig : Ce qui est important, c'est que le projet de loi donne aux élus le pouvoir de divulguer ces informations, et aux contribuables, le droit de savoir ce qui se passe, car c'est eux qui élisent ces gens-là. Ils ont le droit de savoir eux aussi.

La sénatrice Dyck : Madame Sutherland, avez-vous quelque chose à dire?

Mme Sutherland : Je voudrais simplement dire que, dans notre réserve, nous avons des TLV, et il y a donc beaucoup d'argent qui circule, chaque année.

Le sénateur Patterson : Qu'est-ce qu'un TLV?

Mme Sutherland : Un terminal de loterie vidéo. Dans notre réserve, plus de 4 millions de dollars ont été alloués aux services communautaires, mais nous n'en avons jamais vu la couleur. Nous ignorons totalement où est allé cet argent. À mon avis, le public a le droit de savoir à quoi cet argent a servi.

Le président : Madame Sutherland, excusez-moi mais on vous a demandé précisément si, à votre avis, l'ensemble de la population canadienne devrait avoir accès à ces informations, ou bien si cet accès devrait être réservé aux membres de la bande.

Mme Sutherland : Vous parlez des revenus générés par les bandes? Je pense que tout le monde devrait avoir accès à ces informations. Je ne vois pas en quoi cela serait préjudiciable à ma bande.

La sénatrice Ataulhjan : Je vous remercie de votre déclaration liminaire. Bon nombre de témoins nous ont dit que ce projet de loi risquait d'être préjudiciable aux entreprises exploitées par des

idea is that they will be less competitive, the financial information is made public and they will have issues regarding joint venture litigation. Do you agree with that?

Ms. Sutherland: I will just mention a few things about the businesses on our reserve. There is a lot of involvement with consultants from outside companies. A lot of the revenue is going to those outside consultants, lawyers. I do not think a lot of these businesses they are talking about on reserves are even helping the ordinary band members. We do not see any benefits. Maybe it should be made public so everybody can see where the funds are going.

Mr. Swain: People posting their financial statements online is not a new thing. You can take a look at any stock market and pretty well look at every financial statement. If a business is going to be dynamic, functioning, existing and healthy, you want that published online. You want people to be able to see that. If it is a pathetic business that cannot make money and is not doing well, that is when people do not want it published online. If it has practices that are not healthy for that community, the community needs see that. They are all public businesses and not individuals businesses. They are businesses of that community.

When it comes to transparency, yes, you must have every financial statement posted online. There is nothing wrong with that. It is a standard practice in today's society.

Mr. Craig: I think Mr. Swain makes some very good points. A lot of businesses already have to disclose this information.

In terms of what would be disclosed in these statements, we are not talking about anything commercially sensitive, such as how much a business that is owned by the band is paying for widgets, or something that is confidential, or secret recipes, or anything like that. It is the bottom-line information: How much is the band getting from the business each year?

It is not really a very secretive document. Provincial governments have to report how much their Crowns are making. The City of Winnipeg owns golf courses. They have to disclose how much they are making from each golf course. You could argue that is commercially sensitive, but it is already disclosed. I think that argument is a bit of a stretch. I have heard that one before.

Senator Munson: Thank you for being here. Just to follow up on that, some of the witnesses that we have had here, I guess they are part of the many good chiefs you have said are out there. You say this bill is to help the many good chiefs who are out there. Some of the many good chiefs who are out there have talked about competitive edge, having a gas station or whatever, and working and selling and doing all their things. They have their

Premières nations, en ce sens qu'elles seront moins compétitives, que leurs données financières seront divulguées, et que cela risque de leur poser des problèmes si elles sont en coentreprises. Le pensez-vous aussi?

Mme Sutherland : Je vais simplement vous dire quelques mots sur les entreprises de notre réserve. Elles font appel à beaucoup de consultants d'entreprises externes. Une grande partie des revenus vont à ces consultants et avocats externes. Je ne pense pas que beaucoup de ces entreprises dont on parle dans les réserves apportent quoi que ce soit de positif aux gens ordinaires de la réserve. Nous n'en voyons pas les bénéficiaires. Peut-être qu'il faudrait afficher tout ça sur Internet, pour que tout le monde sache où va l'argent.

M. Swain : Afficher des états financiers sur Internet n'est pas quelque chose de nouveau. Dans n'importe quel marché boursier, vous pouvez consulter pratiquement tous les états financiers. Si une entreprise veut démontrer son dynamisme, son bon fonctionnement, sa bonne santé financière, elle affiche ses résultats en ligne. Il faut que les gens puissent consulter ces documents. En revanche, si l'entreprise ne marche pas bien du tout et n'est pas rentable, alors bien sûr, ses dirigeants ne voudront pas afficher leurs résultats en ligne. Par contre, si elle a des pratiques préjudiciables à la communauté, nous avons besoin de le savoir. Ce sont toutes des entreprises publiques et non pas des entreprises individuelles. Ce sont des entreprises de la communauté.

S'agissant de transparence, je pense effectivement que tous les états financiers doivent être affichés en ligne. Il n'y a rien de mal à ça. C'est une pratique tout à fait courante de nos jours.

M. Craig : M. Swain a fait des commentaires très intéressants. Un grand nombre d'entreprises ont déjà l'obligation de divulguer ces informations.

Pour ce qui est du contenu de ces états financiers, il est bien évident qu'on n'y trouve aucune information commerciale sensible, comme la part de budget que l'entreprise appartenant à une bande consacre à telle ou telle activité, ou quoi que ce soit de confidentiel comme des recettes secrètes, ce genre de choses. Ce que les états financiers affichés doivent indiquer, ce sont des informations de base comme les revenus que la bande tire de l'entreprise chaque année.

Ce n'est donc pas un document très secret. Les gouvernements provinciaux doivent divulguer ce que leurs sociétés d'État rapportent. La Ville de Winnipeg possède des terrains de golf, et elle doit divulguer les revenus qu'elle tire de chacun d'entre eux. On pourrait prétendre que ces informations sont commercialement sensibles, mais le fait est qu'elles sont divulguées. Je pense donc que cet argument est un peu exagéré, mais je l'ai déjà entendu.

Le sénateur Munson : Je vous remercie de comparaître devant notre comité. Je vais rester sur le même sujet. Nous avons entendu des témoins qui, je pense, font partie de tous ces chefs qui font bien leur travail, selon vous, et qui sont nombreux. Vous avez dit que ce projet de loi va les aider dans leur tâche. Mais ces bons chefs parlent d'avantage concurrentiel. Quand ils ont un poste d'essence ou un commerce à exploiter, ils ont un plan d'entreprise,

own business plan. Yet, if you have to give everything away to keep that competitive edge, how do you stay competitive, if people are watching your practices of what you sell and how you sell it?

I understand the word “transparency.” It is a big word around here these days. However, how do you think that works when you are giving up that competitive edge? This is what you described the many good chiefs are doing right now, and they feel they will lose that competitive edge with this bill.

Mr. Craig: What is it that you feel they will disclose that is competitive?

Senator Munson: The way they disclosed it is in terms of their business practice, the money they make, how they make that money, that sort of thing.

Mr. Craig: That will not be disclosed. It is not the finer minutia, such as the cost of widgets and how much they are charging for smaller services. It is the bottom line that is disclosed. As Mr. Swain pointed out, it is not commercially sensitive information that would be realized.

Senator Munson: You are sure about that?

Mr. Craig: Yes.

Mr. Swain: Clause 7 says a First Nation must, on request by any of its members, provide the member with its audited consolidated financial statement, which should be produced; the schedule of remuneration and expenses, which is pretty standard, I think, if this bill gets passed; the auditor’s written report respecting its consolidated financial statements; the auditor’s report or review engagement report, as the case may be, respecting the schedule of remuneration and expenses.

When I am reading through the bill, it does not talk about the detail that these former witnesses mentioned. I was not here to listen to their evidence, but in looking through this bill, it does not talk about driving down to those details. It talks about consolidated financial statements. In fact, when we produce our consolidated financial statements at our annual general meetings, people want more detail. There are requests for further detail. When we produce those consolidated financial statements, they do not have the detail that I feel the chiefs are speaking to.

Senator Munson: Why can First Nations not help First Nations? Why is it always this Big Brother approach, big White brother knows best about how First Nations should run their nations?

We have had witnesses in front of us from Alberta and other places who have had very successful enterprises, and run without the mouldy houses you talk about. I recognize some of the Third

mais s'ils doivent divulguer toutes ces informations pour conserver leur avantage concurrentiel, comment peuvent-ils rester compétitifs? Leurs concurrents vont savoir quelles sont leurs pratiques de vente, et cetera?

Je comprends ce que veut dire le mot « transparence », on en parle beaucoup de nos jours. Mais comment cela peut-il marcher si ça leur fait perdre leur avantage concurrentiel? Vous avez dit que c'est ce que font les bons chefs à l'heure actuelle, mais qu'ils craignent, avec ce projet de loi, de perdre leur avantage concurrentiel.

M. Craig : Quel type d'information à divulguer pourrait être préjudiciable à leur compétitivité, à votre avis?

Le sénateur Munson : Leurs pratiques commerciales, leurs revenus, comment ils les génèrent, ce genre de choses.

M. Craig : Cela ne sera pas divulgué. On ne va pas entrer dans les moindres détails, comme le coût de tel ou tel objet, ce que l'entreprise facture pour des services mineurs. Ce sont les résultats globaux qui seront divulgués. Comme l'a dit M. Swain, on ne parle pas de divulguer des informations commercialement sensibles.

Le sénateur Munson : Vous en êtes sûr?

M. Craig : Oui.

M. Swain : L'article 7 dispose que la Première nation fournit à tout membre, sur demande, copie de l'un ou l'autre des documents suivants : ses états financiers consolidés vérifiés; l'annexe des rémunérations et des dépenses, ce qui est une pratique courante, je pense, et ce le sera pour les réserves si le projet de loi est adopté; le rapport écrit du vérificateur concernant les états financiers consolidés; le rapport de mission de vérification ou d'examen, selon le cas, qui accompagne l'annexe des rémunérations et des dépenses.

J'ai beau chercher dans le projet de loi, il n'est pas question de divulguer les informations détaillées dont ont parlé certains témoins. Je n'étais pas présent pendant leur témoignage, mais j'ai beau relire le projet de loi, il n'est pas question d'exiger ce niveau de détail. On y parle d'états financiers consolidés. En fait, quand nous présentons nos états financiers consolidés à nos assemblées générales annuelles, les gens nous réclament souvent plus de détails. Oui, ils nous en font la demande. Nos états financiers consolidés ne contiennent pas les informations détaillées auxquelles les chefs me semblent faire allusion.

Le sénateur Munson : Pourquoi les Premières nations ne peuvent-elles pas s'aider les unes les autres? Pourquoi faut-il toujours que ce soit le grand frère blanc qui sache mieux comment elles doivent gérer leurs affaires?

Nous avons entendu des témoins de l'Alberta et d'ailleurs, qui ont des entreprises très prospères, et dans leurs réserves, ils n'ont pas de logements pleins de moisissures, comme il en a été

World conditions that are out there, but their argument is that we can be transparent. Transparency works another way, too; it is by helping other First Nations in the way we do our business.

As my colleague said, the minister has these tools already to do what the government perhaps should have done but did not do. Yet, you seem to be casting a cloud over the entire First Nations community. There seems to be, from my perspective, a bit of overkill here. First Nations have been making incredible strides in terms of doing things. They have offered it here before us, to say we can go to British Columbia and to Manitoba and talk about these best practices. What is wrong with that approach?

Mr. Craig: Do you not, as a senator, and does the House of Commons, as representatives of the government and the people of this country, not want to know how money is spent on reserves? When you cut a big cheque to a community each year, do you not want to make sure it is actually reaching the people rather than getting siphoned off at the top?

We just helped blow the whistle a couple of weeks ago on a new case from Saskatchewan, the Standing Buffalo First Nation. The chief was making \$194,000 a year, tax free. That works out to about \$317,000. It was \$2,000 more than the Prime Minister of Canada. All the full-time councillors from that community were making more than Premier Brad Wall. The community has 443 residents. Is Parliament not concerned about the money not reaching the people?

Senator Munson: The question was about First Nations helping other First Nations.

Mr. Craig: It is not coming.

The Chair: We are not here to debate. If you have questions and responses, please; we are not here to have a debate.

Mr. Swain: I can respond to that, senator. The Congress of Aboriginal Peoples represents people who are actually members of these First Nations communities. Unfortunately, if you do not have legislation like this talking to transparency and actually having this information, what we are here for is mainly to the members who have a right to see it.

I will give you an example. We had to go to court to be able to vote on a First Nations community with the *Corbière* decision. It had to be a court case to force that to happen. We are not having First Nations communities and their leadership volunteering to work with us. Unfortunately, there is some sort of resistance to people outside the community. People in the greater Canadian society, Aboriginal people who are status and have a right to participate in those communities, are being denied that.

question. Je reconnais que certaines personnes vivent dans des conditions dignes du tiers monde. Ces témoins nous ont dit qu'ils peuvent pratiquer la transparence. Mais la transparence, ça s'applique aussi à l'entraide avec les autres Premières nations.

Comme l'a dit ma collègue, le ministre avait les outils nécessaires pour faire ce que le gouvernement aurait peut-être dû faire mais n'a pas fait. Toutefois, je trouve que vous jetez le discrédit sur toute la communauté des Premières nations, et ça me semble exagéré. Les Premières nations ont fait d'énormes progrès au niveau de la gestion d'entreprises et des bonnes pratiques commerciales. Elles en ont témoigné devant notre comité, et nous pouvons aller le constater nous-mêmes en Colombie-Britannique et au Manitoba. Vous n'êtes pas d'accord?

M. Craig : Un sénateur, comme vous, ou un député de la Chambre des communes ne veut-il pas savoir, en tant que représentant du gouvernement et de la population canadienne, comment l'argent est dépensé dans les réserves? Quand vous faites chaque année un gros chèque à une communauté, ne voulez-vous pas être sûr que cet argent va vraiment aider les gens plutôt que d'être siphonné par les dirigeants?

Nous avons relancé la polémique il y a quelques semaines en divulguant un nouveau cas, celui de la Première nation de Standing Buffalo, en Saskatchewan. Le chef touche une rémunération annuelle de 194 000 \$, non imposés, ce qui fait un salaire d'environ 317 000 \$, soit 2 000 \$ de plus que le premier ministre du Canada. Tous les conseillers à plein temps de cette communauté gagnent plus que le premier ministre provincial, Brad Wall. La communauté compte 443 résidents. Le Parlement ne devrait-il pas se demander si l'argent sert bien à financer les services à la population?

Le sénateur Munson : Ma question portait sur l'entraide entre les Premières nations.

M. Craig : Ce n'est pas pour demain.

Le président : Nous ne sommes pas ici pour en débattre. Si vous avez des questions et des réponses, allez-y, mais nous ne sommes pas ici pour engager un débat.

M. Swain : Permettez-moi de répondre à cette question, sénateur. Le Congrès des peuples autochtones représente des gens qui sont en fait des membres de ces communautés des Premières nations. Malheureusement, sans ce projet de loi qui exige la transparence et la divulgation de ces informations, ce sont seulement les résidents qui ont le droit de voir ces documents.

Je vais vous donner un exemple. Nous avons dû nous adresser aux tribunaux pour avoir le droit de voter dans une communauté des Premières nations, ce que nous avons obtenu grâce à la décision *Corbière*. Il a donc fallu que le tribunal l'impose. Les communautés des Premières nations et leurs dirigeants ne nous proposent pas de travailler ensemble; en fait, ils sont même réticents vis-à-vis de tous ceux qui vivent à l'extérieur de leur communauté. Il en résulte que les Autochtones qui sont inscrits mais qui vivent dans la société canadienne sont privés de leur droit de vote dans ces communautés.

We look at this as an opportunity for our constituency to have important access. We have a right to vote now. We have a right to economic opportunities in those communities. However, we know that if you are not in that community, you just do not get access. They might have posted the audits on someone's office somewhere, but we do not have access to that, to go to that community and to participate.

First, we are in a modern age. Posting information on the Internet is something we do. Our organization has voluntarily done that. Our communities and our people have said: We are putting everything on the Internet, so our communities, the taxpayers, senators — anyone — can go online and take a look.

Senator Munson: There will be a second round, but on this particular round I really want to get information from the three of you, particularly from the Canadian Taxpayers Federation, who seems to take great pride in whistle-blowing and all the things that you are doing. I do have some questions about the Canadian Taxpayers Federation afterwards.

You say there are some good chiefs out there. Of the 600-odd First Nation groups, from your perspective, how badly is this bill really needed? Is it 90 per cent, 50 per cent, 20 per cent? While there may be honourable intentions behind this bill, what it does is it casts a shadow over the entire First Nations community and makes everybody look like they are committing fraud and taking away from their peoples, when you talked about the specific examples. What is your feeling on how widespread it is?

Mr. Craig: I think it is widespread. As I mentioned, I would be happy to leave these with you. We have gotten a whole bunch of requests over the years from band members across the country, with some pretty sad stories behind them in some cases. One gentleman, not too long ago, described how he went out for milk. He was known as someone who was a whistle-blower, and he was trying to get some accountability in his community. He came back and there was a death threat written on his driveway, because he was the type of guy who would ask questions in his community.

There are a lot of sad tales out there. I do not know what the percentage is. I have spoken to the Frontier Centre for Public Policy about this, because they have done a lot of research in trying to measure the level of access that band members have to information, and they have said there is a significant enough problem there. I do think there is a significant enough problem that it needs to be addressed through legislation, because it is not happening right now. Bands are already required to release this information and we are still getting all these requests. At the same time, I believe taxpayers have a right to know how this money is being spent on reserves. I think every member of Parliament should want to know as well so that, when you are deciding budgets, how much is going to be spent, how much different

C'est l'occasion pour nos membres d'avoir cet accès. Nous avons le droit de voter. Nous avons aussi le droit de participer à la vie économique de ces communautés. Mais comme nous ne résidons pas dans la communauté, nous n'avons pas accès à ça. Ils affichent peut-être les rapports de vérification dans un bureau quelconque, mais nous ne pouvons pas les voir.

Premièrement, à notre époque, la publication d'informations sur Internet est une pratique courante, et notre organisation le fait déjà, volontairement. Nos communautés et nos membres savent bien que nous affichons tout sur Internet, pour que les communautés, les contribuables, les sénateurs — n'importe qui — puissent consulter ces documents.

Le sénateur Munson : Je sais qu'il y aura une deuxième ronde de questions, mais je voudrais quand même vous demander quelque chose dès maintenant, aux trois témoins, surtout au représentant de la Fédération canadienne des contribuables qui semble être très fier de dénoncer toutes ces choses. J'aurai d'autres questions, plus tard, pour la Fédération canadienne des contribuables.

Vous dites qu'il y a de bons chefs. Sur un total d'environ 600 groupes de Premières nations, pour combien d'entre eux, à votre avis, ce projet de loi est-il vraiment nécessaire? Diriez-vous 90, 50 ou 20 p. 100? Les auteurs du projet de loi sont peut-être animés d'intentions louables, mais je trouve que le texte jette le discrédit sur toute la communauté des Premières nations et sous-entend que tous les dirigeants fraudent et volent l'argent destiné à leurs administrés, surtout quand vous donnez tous ces exemples. Pensez-vous que ce soit un problème très répandu?

M. Craig : Oui je le pense. Comme je l'ai dit, je suis tout à fait prêt à vous laisser tous ces documents. Ce sont les nombreuses requêtes que nous ont envoyées des membres de bandes de tout le pays, et dans certains cas, ce sont des situations épouvantables. Par exemple, un homme nous décrit comment, il n'y a pas très longtemps, il était parti acheter du lait. Il avait la réputation de dénoncer ce qui ne va pas, parce qu'il voulait que la gestion soit plus transparente dans sa communauté. Quand il est revenu chez lui, une menace de mort était affichée sur son entrée de garage. Tout ça parce qu'il avait tendance à poser des questions sur la gestion de sa communauté.

Il y a beaucoup de sombres histoires comme ça, mais je ne sais pas quel pourcentage cela représente exactement. J'ai essayé de me renseigner auprès du Frontier Centre for Public Policy, parce qu'ils ont fait beaucoup de recherches pour mesurer le taux d'accès des membres à l'information, et ils m'ont dit que c'était un grave problème. Moi je pense que le problème est suffisamment grave pour qu'on essaie de le régler par voie législative. Car déjà maintenant, les bandes sont tenues de divulguer ces informations, mais elles ne le font pas puisque nous continuons de recevoir toutes ces demandes. Je pense aussi que les contribuables ont le droit de savoir comment est dépensé l'argent donné aux réserves. Que les députés et sénateurs ont aussi le droit de le savoir, pour que, au moment d'approuver les budgets, vous sachiez combien va être

communities are receiving and which ones are truly in need, you can have a bit more information as to how the money is being spent without just simply cutting another cheque.

The Chair: If you could keep your responses a bit more crisp, I would appreciate it.

Senator Demers: This bill has driven me nuts because I want to do the right thing. I just listened to Senator Munson and I have a question and a few comments; it could also be questions for you.

To come back to Senator Munson, if you have 10 people and 2 are out of line, people will say that the whole team is out of line. That is, I think, in many ways what you were saying.

This is driving me nuts because I sit here tonight and, honest to goodness, this is the first time that I get to the real true meaning about what is going on, and you gave it to me. I am listening. I just told my colleague here, Senator Patterson, that I understand more. There are some good chiefs who have come forward and have spoken well, but I am one who thinks that if it will clean this up, everyone will benefit. The good chiefs will benefit because they certainly want that. They cannot help but want that if they are good, honest and treat their people right.

What Ms. Sutherland said was very touching. You all spoke very well, but she really hit on some points there. If I am having problems in a situation and someone will come in and back me up or have my back and we all work as a team to work it out, then everyone will benefit. That is a comment, but I would like to ask a question.

The federation has stated that it would like the federal government to ensure full accountability. That word's been used a lot, even when you spoke. I like the word "accountability" because accountability is very important in life. With on-reserve funding, could you explain what is considered full accountability and does this bill respond to it?

As a team coach, I had some players that always got along on the line. I had some players who got arrested and then we were all a bunch of bums, but we were not. We worked. We were good people. Then we got everyone together and we all made a solid team and everyone benefited. That is how I feel tonight, that I have understood more of this bill. I have listened to our people here and they have great points, but that is what I got out of it tonight.

The Chair: Senator Demers, I do not think I got the question. What was the question?

Senator Raine: He asked it.

dépensé, combien vont recevoir les différentes communautés, lesquelles en ont vraiment besoin... bref, il est important que vous ayez un peu plus d'informations sur la façon dont l'argent va être dépensé, plutôt que de vous contenter de signer un chèque.

Le président : Puis-je vous demander d'être un peu plus concis dans vos réponses?

Le sénateur Demers : Ce projet de loi me rend fou parce que ce que je veux, c'est faire les choses bien. J'aimerais poser une question et faire quelques commentaires dans la même veine que le sénateur Munson. Mes questions s'adressent aussi à vous, éventuellement.

Pour faire suite à ce qu'a dit le sénateur Munson, quand vous avez une situation où deux personnes sur dix ne jouent pas selon les règles, c'est toute l'équipe qui ne joue pas selon les règles. C'est ce que vous avez dit, plus ou moins.

Cela me rend fou, parce que je suis là à vous écouter, et, bon sang, c'est la première fois que je comprends vraiment ce qui se passe, et c'est grâce à vous. Je suis là à vous écouter. Je viens de dire à mon collègue, le sénateur Patterson, que je comprends mieux maintenant. Il y a des bons chefs qui sont venus nous voir et qui ont bien défendu leur position, mais je suis enclin à penser que si le projet de loi permet de faire un grand nettoyage, eh bien, cela profitera à tout le monde. Les bons chefs aussi, car s'ils sont bons et honnêtes, et qu'ils traitent bien leurs administrés, ils ne peuvent que souhaiter l'adoption de ce projet de loi.

Ce qu'a dit Mme Sutherland est très touchant. Vous avez tous été très éloquents, mais elle a mis le doigt sur certaines choses qui m'ont touché. Quand j'ai un problème, j'apprécie que quelqu'un vienne me voir pour me proposer son aide, et quand on travaille main dans la main, ça profite à tout le monde. Voilà pour mon commentaire. Je vais maintenant poser ma question.

Le représentant de la fédération a dit qu'il faudrait que le gouvernement fédéral impose une obligation redditionnelle totale. C'est un mot qu'on emploie de plus en plus, même vous. Je l'aime bien, parce que l'obligation de rendre des comptes, c'est très important dans la vie. Pour ce qui est du financement des réserves, qu'est-ce qu'il faut entendre exactement par obligation redditionnelle totale? Le projet de loi est-il suffisamment précis à cet égard?

Quand j'étais entraîneur de sport, j'avais des joueurs qui respectaient toujours les règles, mais il y en avait d'autres qui se sont fait arrêter, et nous avons alors tous été considérés comme des voyous, même si nous n'en étions pas. Nous travaillions dur, nous étions de bonnes personnes, et nous formions une équipe extraordinaire, ça profitait à tout le monde. Voilà ce que je ressens ce soir, maintenant que je comprends mieux les tenants et les aboutissants de ce projet de loi. J'ai entendu des arguments plutôt solides chez certains de mes collègues, mais voilà ce que je ressens, ce soir.

Le président : Sénateur Demers, quelle était votre question?

La sénatrice Raine : Il l'a posée.

The Chair: I did not get the question. I apologize. Go ahead.

Senator Raine: It was: Will it deliver full accountability?

Senator Demers: Yes; thank you, Senator Raine.

Mr. Swain: I would like an opportunity to respond. The Congress of Aboriginal Peoples believes in self-governance. That is why we have no problem in really supporting this bill, because it values accountability and transparency. We believe that there will be different models of self-government in the years to come and there are different models right now. However, if you have a value of accountability and transparency, which this bill encompasses, we support it. We support our people governing ourselves. This is an instrument or a tool to help, we believe in time, to expose these terrible, terrible abuses of people's elected privileges when they are governing these communities.

We need these kind of instruments because right now in Aboriginal communities across this country we have the highest levels of teen suicide, suicides, housing issues; all the different social ills. There must be a remedy, and this is an incremental step in the right direction. In the whole bill, I do not see one word that says we will limit what people are getting paid or we will limit remuneration. All it says is that we will make sure that the members who vote in that community and the greater public is able to see what those numbers are. That is a value we embrace.

Senator Demers: Thank you very much.

The Chair: Mr. Craig, I have a short question. You have looked at, I am sure, different sets of books across the country now, in particular from Aboriginal groups. What would you see is a best practice across the country right now from someone who is already meeting public expectations, whether it is consolidated financials or others?

Mr. Craig: I would have to think about that for a few minutes.

The Chair: It is a bit of a loaded question. I had someone email me a couple and I went and looked at one of them, Membertou First Nation, for example. Their financials are spectacular. As a matter of fact, I would argue very few governments in this country provided the level of financials that the Membertou First Nation does. I appreciate the fact that you get the negative lots of times, but this is not only about negativity. There are lots of First Nations out there doing great stuff and very much pro-actively disclosing and providing information to all Canadians.

To be fair, this is not just what happens in this room. I do not want it left out there that the only information being provided is negative. I have seen some very positive ones as well. I just wondered if you had as well.

Le président : Je ne l'ai pas entendue, je suis désolé. Allez-y.

La sénatrice Raine : Il veut savoir si le projet de loi va imposer une obligation redditionnelle totale.

Le sénateur Demers : C'est ça; merci, sénatrice Raine.

M. Swain : J'aimerais avoir la possibilité de répondre. Le Congrès des peuples autochtones croit à l'autonomie gouvernementale. C'est la raison pour laquelle nous n'avons aucune difficulté à appuyer ce projet de loi qui met en valeur l'obligation de rendre des comptes et la transparence. Nous croyons qu'il y aura différents modèles d'autonomie gouvernementale au cours des années à venir, et il y en a déjà maintenant. Du moment que le projet de loi impose l'obligation de rendre des comptes et la transparence, nous l'appuyons, tout comme nous appuyons le principe de l'autonomie gouvernementale. C'est un outil qui va nous aider, avec le temps, à mettre au jour les comportements scandaleux des élus chargés d'administrer ces communautés mais qui abusent de leurs privilèges.

Nous avons besoin de ces outils parce qu'à l'heure actuelle, ce sont dans les communautés autochtones qu'on enregistre les taux de suicide les plus élevés chez les jeunes et même chez les moins jeunes, qu'il y a le plus de problèmes de logements et autres maux sociaux. Il faut trouver des solutions, et ce projet de loi est un pas dans la bonne direction. Il ne dit nulle part qu'il faut limiter les salaires ou la rémunération des gens. Il dit tout simplement que ceux qui votent dans la communauté et le reste de la population ont le droit de connaître ces salaires et ces rémunérations. C'est ce principe que nous appuyons.

Le sénateur Demers : Merci beaucoup.

Le président : Monsieur Craig, j'aimerais vous poser une petite question. Vous avez dû voir toutes sortes d'états financiers tels qu'ils existent au Canada, notamment dans les organisations autochtones, et j'aimerais savoir ce que quelqu'un comme vous, qui répond déjà à cette exigence, considère comme une pratique exemplaire. Je parle d'états financiers consolidés ou d'autres documents de ce genre.

M. Craig : Il faudrait que j'y réfléchisse quelques minutes.

Le président : Je sais que la question est un peu tendancieuse, mais je me suis fait envoyer plusieurs documents du genre et j'ai examiné celui de la Première nation Membertou, par exemple. J'avoue que j'ai été très impressionné, à tel point que je me demande s'il y a beaucoup de gouvernements au Canada qui fournissent des états financiers aussi détaillés; j'en doute. C'est vrai que vous recevez beaucoup de plaintes, mais ce n'est pas tout négatif, il y a beaucoup de Premières nations qui font un excellent travail et qui, de façon très proactive, divulguent ces informations à tous les Canadiens.

Il convient de rappeler que tout ne se résume pas à ce qui se dit ici. Je ne voudrais pas que les gens pensent que nous n'entendons que des témoignages négatifs. J'en ai entendu de très positifs, et je me demandais si c'était votre cas aussi.

Mr. Craig: I always try to stress that, too. There are lots of good chiefs and councillors out there trying to do the right things to disclose how much they are making, what their expenses are and what their annual audits are so that their band members are informed, and so forth. I will try and think of a best practice. If I cannot get back to you today, I will certainly try and email you with one.

One tale that comes to mind is a chief from northern Manitoba who called me up and said he would like to meet. We went for coffee and he slid across the table his remuneration for him and his council. He said, "I have no problem disclosing this. We are open and accountable. Here it is. You can put it on your website, if you want." That is a great example. I did not see the full accounting set; I am sure he would have provided that, too

The Chair: Thank you very much. I will go to Senator Raine.

Senator Raine: Thank you very much. It has been very interesting tonight.

My big fear is that we can put this regime in place where everything is accountable and then when people do not follow the rules what are the repercussions and will it, in fact, be enforced?

The intent is obviously so that people in the First Nations will see this information and will react and not elect people who are not doing a good job. Yet, Ms. Sutherland, I know that in your case 2009 was when it was first made widely public that you had a problem with remuneration and accountability. Then there was an election, I presume, in 2011. Did the same group of people get re-elected?

Ms. Sutherland: Yes.

Senator Raine: Do you think they will get re-elected again in 2013?

Ms. Sutherland: It is quite possible.

Senator Raine: If the people of your community want to be treated that way, it is tough.

Ms. Sutherland: It is a great big issue, and one of the issues leads back to current leadership having control of the membership list and the material that goes out to off-reserve members. They can mail these nice, rosy pictures out that say everything is just fine in Peguis and he is doing a great job. He is the only one that has access to that membership list, and we have more off-reserve members than we do on-reserve.

Senator Raine: So it is not just a problem of accountability. It is a problem of governance in general.

Ms. Sutherland: Yes. It is a big problem.

M. Craig : J'essaie toujours de voir le bon côté aussi. Je sais qu'il y a beaucoup de bons chefs et de bons conseillers qui font tout ce qu'il faut pour divulguer leur rémunération, leurs dépenses et leurs vérifications annuelles, de sorte que leurs membres sont régulièrement informés. Je vais réfléchir à un exemple de pratique exemplaire. Si je ne vous donne pas ma réponse aujourd'hui, je vous la ferai parvenir par courriel.

Il y a une anecdote qui me vient à l'esprit, et c'est celle d'un chef du nord du Manitoba qui m'a appelé un jour parce qu'il voulait me rencontrer. Nous sommes allés prendre un café et il m'a sorti tout de go un document indiquant sa rémunération et celle de ses conseillers. Il m'a dit qu'il n'avait aucun problème à divulguer ces informations, que son administration pratiquait l'ouverture et la transparence, tout simplement. Il m'a même dit que je pouvais afficher ça sur le site web de la fédération. En voilà un bel exemple. Il ne m'a pas montré tous les livres comptables, mais je suis sûr qu'il l'aurait fait si je lui avais demandé.

Le président : Merci beaucoup. Je vais maintenant donner la parole à la sénatrice Raine.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup. C'est une discussion vraiment très intéressante.

Ce que je crains plus que tout, c'est que, une fois que nous aurons instauré le principe de l'obligation redditionnelle, certaines personnes ne le respectent pas, et à ce moment-là, que faisons-nous?

Notre objectif est bien sûr de nous assurer que les membres des Premières nations ont accès à ces informations et qu'ils n'élisent pas des gens qui ne font pas bien leur travail. Mais dans votre cas, madame Sutherland, c'est en 2009 que le scandale a éclaté et que tout le monde a appris qu'il y avait un problème au niveau des rémunérations et des états financiers. Ensuite, il y a eu des élections en 2011, mais est-ce que les mêmes personnes ont été réélues?

Mme Sutherland : Oui.

La sénatrice Raine : Et pensez-vous qu'elles vont être réélues encore une fois en 2013?

Mme Sutherland : C'est tout à fait possible.

La sénatrice Raine : Si les membres de votre communauté acceptent d'être traités comme ça, ça devient difficile.

Mme Sutherland : C'est un gros problème, qui nous ramène au fait que les élus actuels ont tout contrôle sur la liste des membres et sur les documents qui sont envoyés aux membres qui habitent en dehors de la réserve. De cette façon, ils peuvent envoyer ce qu'ils veulent et dire que tout se passe très bien dans Peguis, que tout est parfaitement administré. Permettez-moi d'ajouter que le chef est la seule personne à avoir accès à la liste des membres, et qu'il y a plus de membres en dehors qu'à l'intérieur de la réserve.

La sénatrice Raine : Donc, ce n'est pas seulement un problème de reddition de comptes, c'est aussi un problème de gouvernance en général.

Mme Sutherland : En effet, c'est un gros problème.

Senator Downe: That is why we amended the First Nations Elections Act.

Senator Raine: Exactly. One can only hope that you will find a way to change the leadership.

Ms. Sutherland: As I said, too, I submitted a letter with one concern where they are trying to add a whole bunch of new members again. That would put the present chief in favour again of the new members if they are passed, which happened at the last election also. Members were being added as the voting was going on.

Senator Raine: Can your group being organized for accountability coalition appeal to the government, to Aboriginal Affairs?

Ms. Sutherland: We have appealed. It has not gone anywhere. A lot of our problem is funding. It takes money to appeal. It takes money for lawyers. If you are not in favour with the elected leadership, a lot of us are out of jobs. It is a big issue.

Senator Raine: Yes. Thank you very much.

Senator Patterson: I would like to salute Ms. Sutherland and thank her for appearing in particular, along with the other excellent witnesses. It has been said in this committee, even tonight, I think, that we do not need the bill and everything is okay. The band members are entitled to this information, and they just have to go to the department or they just have to go to the band office. They are already entitled to that information, and this bill does not do anything to improve that situation. I wonder if you could tell us if you tried to get financial information from the band or from the department, and how that went.

Ms. Sutherland: All my requests went to the band. I never received one response. I think I might have got something from the Department of Indian and Northern Affairs a couple of times. The last few times, I had to send for it from Ottawa, which took months. I have never once received information from my band.

Senator Patterson: How does it make you feel to have to go to the department to get information that your band is supposed to get to you? Is that the right way it should happen?

Ms. Sutherland: No. It should be readily available to all band members who want to look at finances.

Senator Patterson: The other criticism of the bill is that there is no enforceability that is not already there, that is, if bands refuse to provide information, then the funding can be cut off, but we do not need the bill because the funding can be cut off under the present regime.

Do you think the bill will make a difference, since it will give band members information, assuming the information is disclosed, in the course of elections? You have said that there

Le sénateur Downe : C'est la raison pour laquelle nous avons modifié la Loi sur les élections au sein des premières nations.

La sénatrice Raine : Exactement. Il faut espérer que vous réussirez à élire d'autres dirigeants.

Mme Sutherland : Comme je l'ai dit, j'ai indiqué dans une lettre qu'ils étaient en train d'ajouter encore toute une flopée de nouveaux membres à la liste. Si ça passe, le chef actuel aura encore une fois toutes les chances d'être élu, car c'est ce qui s'est produit lors des dernières élections, de nouveaux membres ont été ajoutés à la liste pendant le vote.

La sénatrice Raine : Votre coalition, qui réclame une meilleure reddition de comptes, peut-elle faire appel au ministère des Affaires autochtones?

Mme Sutherland : Nous avons déjà fait appel, mais ça n'a rien donné. Notre gros problème, c'est le manque d'argent. Il faut en avoir pour engager des avocats. Or, si vous n'êtes pas dans les petits papiers des élus, vous n'avez pas d'emploi, et c'est le cas d'un grand nombre d'entre nous. C'est un gros problème.

La sénatrice Raine : En effet. Merci beaucoup.

Le sénateur Patterson : J'aimerais saluer Mme Sutherland et la remercier tout particulièrement d'être ici ce soir, ainsi que les autres témoins, qui sont eux aussi excellents. Plusieurs personnes ont déclaré, au cours de nos délibérations y compris ce soir, que ce projet de loi était inutile et que tout allait bien. Que les membres des bandes avaient le droit d'avoir ces informations, et qu'il leur suffisait de s'adresser au ministère ou au bureau de la bande pour les obtenir. Qu'ils avaient déjà accès à ces informations et que par conséquent ce projet de loi n'améliorait en rien la situation. Pourriez-vous nous dire si vous avez déjà essayé d'obtenir des informations financières auprès de la bande ou du ministère, et ce que ça a donné?

Mme Sutherland : J'ai adressé toutes mes demandes à la bande, et je n'ai jamais eu une réponse. Je crois, si je me souviens bien, avoir reçu plusieurs fois quelque chose du ministère des Affaires indiennes et du Nord, mais ça avait pris des mois. Je n'ai jamais rien reçu de ma propre bande.

Le sénateur Patterson : Et que ressentez-vous quand vous constatez que vous êtes obligée de vous adresser au ministère pour obtenir les informations que votre propre bande devrait vous fournir? Est-ce comme ça que ça devrait être?

Mme Sutherland : Non. Ces informations devraient être facilement accessibles à tous les membres de la bande qui s'intéressent à sa gestion financière.

Le sénateur Patterson : D'aucuns reprochent également au projet de loi de ne pas être contraignant, c'est-à-dire que si les bandes refusent d'obtempérer, le gouvernement pourra certes suspendre les financements, mais comme il a déjà le pouvoir de le faire dans le régime actuel, le projet de loi ne sert à rien.

Pensez-vous que le projet de loi va vraiment changer les choses en permettant aux membres d'avoir accès aux informations avant les élections, à supposer que ces informations soient divulguées?

has been no change and there may be no change if the information is disclosed and people really know what salaries and benefits are being made. Do you know what the extent of salaries and benefits are in the Peguis First Nation? Does anybody know?

Ms. Sutherland: I know some, but not the true amounts. For instance, our chief sits on numerous boards. We do not know any of the amounts that he is getting from there. I suspect that if we were privy to all that information, there would be a lot of shocked people.

Senator Patterson: Do you think it might influence the course of an election?

Ms. Sutherland: Barring any corrupt practice to do with election. I mean, in the past, we have had people carrying in bags of votes. You know, it is frustrating.

Senator Patterson: I would like to thank you for coming. I know you have had some difficult family circumstances lately, so your attendance is greatly appreciated.

Ms. Sutherland: Thank you.

Senator Seth: Thank you very much. I have been listening, and I have not come to any conclusion about what should be said and what should not be said. Based on your testimony this evening and that of the previous witnesses, I gather that there is a risk of intimidation and problems when requesting this kind of information. My question is: Do you have any alternative suggestion for accessing this information other than what is stated in the current Bill C-27? What would you suggest? What should be done?

Mr. Craig: In terms of amendments?

Senator Seth: No, no. What is the problem that is arising here? That is what I want to know. Are there any other alternative routes to get access to this information for the members?

Mr. Craig: Well, right now band members have the right to the information. I mean, the bill clearly notes that. The feedback that we have heard overwhelmingly from many different band members is they cannot get it from their communities, so then they go to the federal government. In the past, they have been denied the information from local Aboriginal and Northern Affairs offices. They have been told, "No, no, go get this from your band," so they are getting caught in a loop. They go back to their band and ask for it, and they do not get it. They come back to the federal government, and they say, "Go back and ask your band." That process has gotten better, whereby it seems the regional department offices are starting to hand the information over more freely, so that is good. We encourage the government to keep doing that. That is the status quo right now.

Vous avez dit que rien n'avait changé, et que la divulgation des salaires et des rémunérations ne changerait peut-être rien non plus. Est-ce que les habitants de Peguis ont une idée des salaires et des rémunérations que touchent leurs dirigeants? Le savez-vous vous-même? Est-ce que quelqu'un le sait?

Mme Sutherland : Je les connais en partie, mais pas les vrais montants. Par exemple, notre chef siège à de nombreux conseils. Nous n'avons aucune idée de ce que cela lui rapporte. Je suppose que si nous le savions, beaucoup de gens seraient scandalisés.

Le sénateur Patterson : Pensez-vous que ça pourrait influencer sur les résultats des élections?

Mme Sutherland : Il faudrait qu'il n'y ait pas de fraude électorale. Vous savez, nous avons déjà eu des cas de bourrage d'urnes. C'est frustrant.

Le sénateur Patterson : Je vous remercie d'être venue. Je sais que vous avez eu des problèmes familiaux, récemment, et je vous remercie d'autant plus d'avoir pris la peine de venir nous rencontrer.

Mme Sutherland : Merci.

La sénatrice Seth : Merci beaucoup. Je vous écoute depuis le début et je n'ai pas encore une idée précise de ce qu'il faut dire et ne pas dire. Si je vous ai bien compris, vous et d'autres qui ont comparu avant vous, certaines personnes risquent d'être victimes d'actes d'intimidation lorsqu'elles demandent la divulgation de ce genre d'informations. Ma question est donc la suivante : par quoi remplacerez-vous les dispositions du projet de loi C-27 sur les demandes d'accès à l'information? Qu'avez-vous à proposer? Que devrions-nous faire?

M. Craig : Vous voulez dire des amendements?

La sénatrice Seth : Non, pas du tout. Quel est le problème avec les dispositions actuelles? C'est ça que je veux savoir. Y a-t-il une autre façon de faire pour que les membres aient accès à ces informations?

M. Craig : Il faut bien comprendre qu'à l'heure actuelle, les membres ont le droit de recevoir ces informations. Le projet de loi le mentionne clairement. Mais le message que nous recevons d'un grand nombre de membres de bandes est qu'ils ne peuvent pas les obtenir auprès de leur communauté et qu'ils sont donc obligés de s'adresser au gouvernement fédéral. Dans le passé, ils se sont vu refuser ces informations par les bureaux locaux des Affaires autochtones et du Développement du Nord, qui les renvoyaient à leur bande. Ils étaient pris dans un cercle vicieux, car une fois revenus au bureau de leur bande, ils n'arrivaient pas à obtenir quoi que ce soit, donc ils retournaient au bureau fédéral, et ainsi de suite. Il semble toutefois que les choses se soient améliorées en ce sens que les bureaux régionaux commencent à divulguer ces informations un peu plus facilement, donc c'est un progrès. Nous encourageons le gouvernement à poursuivre dans cette voie. Voilà où nous en sommes.

Left out of that picture, however, is the ability of taxpayers to know how the money is being spent, and we think that is equally as important.

Senator Seth: I agree, yes.

Mr. Craig: If all this money is flowing to these communities, people want to know that it is actually reaching the grassroots and being used to help address issues like poverty and youth suicide problems and those things.

Ms. Sutherland: One of the solutions we might have talked about is governance on reserves. You have the chief and council have all the power. They control everything. In any other form of government, like sitting here, you have opposition. I think an opposition party on a reserve would do great things. It would give a voice to the people. Right now, the people feel powerless. Nobody is listening to them. I have people phoning me on a continuous basis, and I am powerless. I do not have any power to help them. I could listen to their concerns, but ultimately it is the chief and council that have the ability to help them.

Senator Seth: Maybe it would create more problems.

Ms. Sutherland: An opposition?

Senator Seth: Yes.

Ms. Sutherland: I do not think so. I think it would be healthy.

Senator Munson: You are saying we create problems?

Senator Patterson: Never.

Senator Seth: No, we do not have a problem. It is different. We do not have a problem because you guys are nice.

The Chair: We will move on to the next question.

Senator Watt: I asked specific questions on this Bill C-27, and I understand that you are looking for solutions. After hearing all kinds of news around the world over many years in relation to the Aboriginal people, I am not surprised that you are looking for solutions. In the sense that you are looking for solutions, I support you in terms of looking for solutions, but I think you are looking in the wrong area. Just let me say why I tend to think that you are looking in the wrong area.

If this bill becomes law, we are not sure it will do what you think it will do. It could even have an opposite effect. Knowing the fact, I for one question how it will be enforced. Not having knowledge of how it will be enforced, this piece of legislation could be passed and be sitting on the shelf, and I do not think it will be any use to you on account of the fact that the system is already in place. This is a duplication of what is already in place.

Cependant, il y a un problème qui n'est toujours pas réglé, c'est celui du contribuable qui n'a pas le droit de savoir comment l'argent est dépensé, et nous pensons que c'est un problème tout aussi important.

La sénatrice Seth : Je suis d'accord avec vous.

M. Craig : Avec tout cet argent qui est alloué à ces communautés, les Canadiens veulent savoir si les membres ordinaires en profitent et si ça permet de lutter contre la pauvreté, contre le suicide des jeunes, et cetera.

Mme Sutherland : On aurait pu aussi parler de la gouvernance dans les réserves, où le chef et les conseillers ont tous les pouvoirs. Ils contrôlent tout. Dans n'importe quel autre système de gouvernement, comme ici, vous avez des gens dans l'opposition. Ce serait vraiment bien d'avoir un parti d'opposition dans les réserves. Ça donnerait une voix aux gens ordinaires. À l'heure actuelle, les gens se sentent impuissants. Personne ne les écoute. Ils m'appellent constamment, mais je ne peux rien faire pour eux. Je peux les écouter, bien sûr, mais en dernier ressort, seul le chef peut les aider.

La sénatrice Seth : Peut-être que ça créerait davantage de problèmes?

Mme Sutherland : Une opposition?

La sénatrice Seth : Oui.

Mme Sutherland : Je ne pense pas, au contraire, ce serait sain.

Le sénateur Munson : Voulez-vous dire que nous créons des problèmes?

Le sénateur Patterson : Pas du tout.

La sénatrice Seth : Non, nous n'avons pas de problèmes. C'est différent. Nous n'avons pas de problèmes parce que vous êtes gentils.

Le président : Nous allons passer à la question suivante.

Le sénateur Watt : J'ai posé des questions bien précises au sujet du projet de loi C-27, et je vois que vous êtes à la recherche de solutions. Depuis de nombreuses années, j'entends toutes sortes de choses de par le monde entier au sujet des Autochtones, et je ne suis donc pas surpris que vous soyez à la recherche de solutions. Sur le principe, j'appuie vos efforts, mais j'ai l'impression que vous ne cherchez pas là où il faut. Je vais vous expliquer pourquoi.

Si ce projet de loi est adopté, nous ne sommes pas sûrs qu'il fera ce que vous pensez qu'il fera. Il pourrait même avoir l'effet contraire. D'abord, je me pose des questions sur la façon dont on en assurera l'exécution. Et comme je n'ai pas de réponse, je me dis que ce projet de loi, s'il est adopté, risque fort de rester sur les tablettes car il n'a aucune utilité vu que le système est déjà en place. Autrement dit, il reproduit ce qui est déjà en place.

I will just stop there, because I have great difficulty understanding your point. However, at the same time, I do understand that you are looking for solutions. You are frustrated by the fact that you are not getting the information from your own people.

Maybe what you should do is look inside your community and begin to start restructuring your community so the accountability and transparency can exist on a daily basis.

However, if you look outside or look towards the government — the big father — will they really help you? I do not think so. They will pass this bill here and they will be sitting on it. There will be no money to enforce it. If one were to make a law and want it enforced, money would have to go with it. If there is no money, there is no enforcement. That is the way life is.

Let me say that I share your frustration. I really do, because I have similar problems within the Inuit community. However, I think the most important thing is to look inward rather than look outside for help.

The Chair: Do you have a question, Senator Watt?

Senator Watt: I have no question. It is the same thing as the other day; I had no questions.

Senator Dyck: Thank you, Senator Watt. He is our elder.

I just have to say one more thing with regard to that. I hate to say this to my Liberal colleagues, but in my mind, Bill C-27 will be like the gun registry: Good intentions to clamp down on those who use guns for the wrong reasons, but it did not work. In my view, Bill C-27 will be the same, because we have the same tools and nothing is happening.

Right now, in order to get your contribution agreement, a First Nation is supposed to submit all that material to the department. Presumably, the department has the information. If it has that information and it is not giving it to the band members, why is it not? Why do we need to have all this rigmarole? If they are giving the information to the department, the department could just hand it to you.

Senator Patterson: Privacy concerns.

Senator Dyck: You are not the witness, sir. I am asking the witnesses.

Senator Patterson: Sorry.

Senator Dyck: Privacy is an important point, and one of the things that this bill will go around is the Privacy Act.

The department is refusing to give it to you but they should be. The bad person here is not the band chief and council. The bad person is the department.

Je vais m'arrêter là car j'ai beaucoup de mal à comprendre vos arguments. Mais je vois que vous cherchez des solutions, et je l'apprécie. Vous êtes frustrée parce que vous n'obtenez pas ces informations auprès de votre communauté.

Personnellement, je vous conseille de commencer par essayer de restructurer votre communauté, afin que l'obligation redditionnelle et la transparence soient une réalité quotidienne.

Par contre, si vous allez chercher une solution à l'extérieur, auprès du gouvernement — le grand frère —, je ne suis pas sûr qu'il puisse vous aider. En fait, je ne le pense pas. Il va faire adopter ce projet de loi et ensuite, il s'en lavera les mains. Il n'y aura pas de crédits supplémentaires pour en assurer l'exécution. Quand on veut vraiment qu'une loi soit respectée, on prévoit les budgets nécessaires, faute de quoi elle n'est pas respectée. C'est comme ça.

Je partage votre frustration, et je suis sincère, car j'ai le même genre de problèmes avec la communauté inuite. Quoi qu'il en soit, je pense qu'il vaut mieux chercher une solution à l'interne plutôt que de demander une aide extérieure.

Le président : Avez-vous une question, sénateur Watt?

Le sénateur Watt : Non. C'est comme l'autre jour, je n'ai pas de questions.

La sénatrice Dyck : Merci, sénateur Watt. C'est notre aîné.

J'aimerais ajouter une chose à ce propos. Je regrette de devoir le dire à mes collègues libéraux, mais, à mon avis, le projet de loi C-27, c'est comme le registre des armes à feu : un objectif louable, celui de réprimer l'utilisation inappropriée d'armes à feu, mais aucun effet. À mon avis, le projet de loi C-27 va subir le même sort, parce que nous avons déjà les outils qu'il prévoit et ça ne donne rien.

À l'heure actuelle, pour obtenir les financements prévus dans l'entente, une Première nation est censée présenter tous ces documents au ministère. On peut donc en conclure que le ministère a ces informations. S'il les a et qu'il refuse de les donner aux membres de la bande, il faut se demander pourquoi. On n'a pas besoin de toute cette comédie. Si la bande soumet les informations au ministère, celui-ci n'a qu'à vous les transmettre.

Le sénateur Patterson : Protection des renseignements personnels.

La sénatrice Dyck : Ce n'est pas vous qui témoignez. Je m'adresse aux témoins.

Le sénateur Patterson : Excusez-moi.

La sénatrice Dyck : La protection des renseignements personnels est un point important, et justement, ce projet de loi contourne la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Le ministère refuse de vous donner ces informations alors qu'il est censé vous les donner. Le fautif, donc, ce n'est ni le chef ni le conseil de bande, c'est le ministère.

Why can you not get that information from the minister? I know you cannot answer that, but they should do that. Do you not think they should give it to you? If they have it, should they not be giving it to you? For salaries they should be able to.

Mr. Swain: One thing the Congress really likes about Bill C-27 is the Internet access. Why should an individual member like me — an Aboriginal person living off the First Nation — have to jump through all these hoops to get information? In our technology age, we should be able to just go to the Internet and click it and there it is.

Senator Dyck: It is on the Web already; some stuff is on the Web.

Mr. Swain: It is not universal. We have members right across Canada who cannot get access to basic, simple information.

Therefore, one part of the bill that we really like is the part about the Internet access; it is easier access.

I know people are frustrated it does not go far enough. It is a small bill; it is not a bill that will crush First Nations communities. It will not put them in bankruptcy. This bill is just talking about posting basic financial information on the Net and giving access to membership. That is a good value for any governance system.

Senator Dyck: Why can the department not just post it instead of making the chief and council responsible for posting it?

Senator Patterson: It is in the bill.

Senator Dyck: The department should post it rather than the chief and council. The department should post it without waiting for the chief and council. That would get around this whole rigmarole — the waiting for the chief and council to do it. If the department did it, they would not have to threaten you to say, “If you do not post it, we will take away all of your funding.”

Mr. Craig: They cannot post it right now because of a decision called the *Montana* decision. A judge ruled decades ago when someone tried to get the information and they could not. The ruling said that the federal government did not have the legal authority to disclose the salary amounts alongside the names of chiefs and councillors. When we got our information, we got the salary information for every chief and councillor nationwide, but all of the names were blacked out.

Your question was whether the bill will work and whether transparency will work, and it has already worked. As I mentioned before, when we helped expose what was happening on the Glooscap First Nation, band members were furious. The next thing that happened during the next election was that all the bad apples got turfed. It was the same with the Annapolis Valley First Nation. Even in Ms. Sutherland’s case, the salary there is

Pourquoi ne réussissez-vous pas à obtenir ces informations auprès du ministre? Je sais que vous ne pouvez pas me répondre, mais le ministère devrait répondre à cette question. Ne pensez-vous pas qu’il devrait vous donner ces informations? S’il les a en sa possession, ne devrait-il pas vous les donner, surtout les informations sur les salaires?

M. Swain : Ce qui nous plaît tout particulièrement dans le projet de loi C-27, c’est l’accès à ces informations sur Internet. Pourquoi un simple quidam comme moi — un Autochtone qui habite en dehors de la réserve — devrait-il avoir à sauter tous ces obstacles pour obtenir ces informations? En cette ère de la technologie, nous devrions avoir accès à ces informations simplement en cliquant sur Internet.

La sénatrice Dyck : Certaines de ces informations sont déjà sur le Web.

M. Swain : Ce n’est pas toujours le cas. Certains membres de bandes n’ont pas accès aux informations de base.

C’est pour ça qu’à notre avis, l’un des grands avantages du projet de loi est de permettre l’accès à ces informations sur Internet, ce qui est beaucoup plus facile.

Je sais que les gens sont frustrés parce qu’il ne va pas assez loin. Mais c’est un petit projet de loi, qui ne cherche pas à écraser les communautés des Premières nations ou à les mettre en faillite. Il s’agit simplement de leur faire afficher des informations sur Internet et de permettre à leurs membres de les consulter. C’est une bonne chose pour n’importe quel système de gouvernance.

La sénatrice Dyck : Pourquoi ne demande-t-on pas tout simplement au ministère de les afficher au lieu d’obliger les chefs et les conseils à le faire eux-mêmes?

Le sénateur Patterson : C’est dans le projet de loi.

Le sénateur Dyck : C’est au ministère de le faire, plutôt qu’au chef et au conseil. Le ministère devrait le faire sans avoir à attendre que le chef et le conseil le fassent. Ça mettrait un terme à toute cette comédie... où on attend que le chef et le conseil le fassent. Si le ministère s’en chargeait, on n’aurait pas besoin de les menacer de leur supprimer les financements s’ils ne les affichaient pas.

M. Craig : Le ministère ne peut pas le faire à cause de la décision *Montana* qui a été rendue par un juge, il y a plusieurs décennies; une personne voulait obtenir des informations et le ministère n’a pas pu les lui donner. Le juge a statué que le gouvernement fédéral n’avait pas le pouvoir de divulguer les noms accompagnés des salaires des chefs et des conseillers. Quand nous avons obtenu nos informations, nous avons tous les salaires des chefs et des conseillers du pays, mais les noms avaient été caviardés.

Vous m’avez demandé si le projet de loi allait donner des résultats et si la transparence allait servir à quelque chose. Mais elle a déjà servi à quelque chose, souvenez-vous de ce qui s’est passé dans la Première nation Glooscap : lorsque nous avons mis au jour ces informations, les membres de la bande ont été scandalisés. Et aux élections suivantes, toutes les pommes véreuses ont été balancées. Même chose dans la Première nation

astronomical. Her chief is making more than the provincial premier, but it has come down significantly from three years ago. It is already working.

The other point that I would note for the whole committee and for you is that reserves are different. We have to remember that. It is not similar to, say, someone who is living in a provincial riding and can just go out tomorrow and try and invoke change. Reserves are often made up of big families, and if you are on the wrong side of the chief, good luck; you may never get the changes that you want to happen. In some cases, asking for this information would be like asking the Mayor of Winnipeg how much he makes. Then he finds out who is asking and he has the power to put your house at the bottom of the priority list for renovations. This is the different dynamic that happens on reserves that does not happen off reserves.

The Chair: You are not suggesting that he is doing that, are you, Mr. Craig?

Mr. Craig: No, he has not — not to my knowledge.

Senator Raine: Mr. Craig, when you tell us that people are making more than the Prime Minister or more than the Premier, is that their salary or is that their salary and expenses?

Mr. Craig: In those cases, we have taken their salaries. In some cases, chiefs and councillors receive a salary and then they receive an honorarium and all these different pay packets. We have added all those together. Since it is tax free, we calculate what the equivalent would be for someone off-reserve paying income taxes. That is when we do the comparison.

Senator Raine: I think you have to make that very clear.

Mr. Craig: We do try and make that very clear in our news releases and comments when we say that publicly.

Senator Raine: When you start talking about salary and expenses, people immediately think that they are somehow receiving and benefiting from all of these expenses, but those are expenses incurred on work, not pay.

Mr. Craig: Again, we are not talking about expenses for computers or pens or anything. We are referring to straight-up pay. As I mentioned when I was talking about the Standing Buffalo First Nation chief, and I described how he made \$194,000 tax free, which was the equivalent of about \$317,000 for someone in Saskatchewan who is paying income taxes. Again, we are not talking about expenses but strictly pay. On top of that, he had travel expenses. That is completely separate.

Senator Raine: Okay. Thank you very much for clarifying that.

d'Annapolis Valley. Même dans la communauté de Mme Sutherland, le salaire du chef est faramineux; il est plus élevé que celui du premier ministre provincial, mais il a baissé considérablement depuis trois ans, donc ça donne des résultats.

Je voudrais également ajouter que les réserves sont différentes, il ne faut pas l'oublier. Ce n'est pas la même chose qu'une circonscription électorale où les gens peuvent réclamer spontanément des changements. Les réserves sont un peu comme des familles nombreuses; si vous n'êtes pas du côté du chef, bonne chance, vous n'obtiendrez probablement jamais les changements que vous préconisez. Dans certains cas, demander ce genre d'informations revient pratiquement à demander au maire de Winnipeg combien il gagne. Une fois que le chef apprend que vous avez fait cette demande, il a le pouvoir de mettre votre maison au bas de la liste des maisons à rénover. Voilà le genre de dynamique qui se produit dans les réserves, et qu'on n'a pas ailleurs.

Le président : Vous ne sous-entendez pas que c'est ce qu'il fait, n'est-ce pas, monsieur Craig?

M. Craig : Non, pas à ma connaissance.

La sénatrice Raine : Monsieur Craig, quand vous nous dites que ces gens-là gagnent plus que le premier ministre ou que le premier ministre provincial, parlez-vous de leur salaire seulement ou incluez-vous leurs dépenses?

M. Craig : Dans ces cas-là, il ne s'agit que de leurs salaires. Dans certains cas, les chefs et les conseillers reçoivent un salaire, des honoraires et divers postes de rémunération. Nous avons additionné tout cela. Comme ces revenus ne sont pas imposés, nous calculons le salaire équivalent que cela représenterait pour un Canadien qui vit en dehors des réserves et qui paie des impôts sur le revenu. C'est comme ça que nous pouvons faire une comparaison.

La sénatrice Raine : Merci, c'est très clair.

M. Craig : Nous essayons de l'indiquer très clairement quand nous divulguons ces informations dans nos communiqués de presse.

La sénatrice Raine : Quand on parle de salaires et de dépenses, on s'imagine qu'ils se font payer des dépenses qu'ils n'ont pas engagées, mais ce sont des dépenses engagées dans le cadre de leur travail, pas pendant leurs loisirs.

M. Craig : Nous ne parlons pas des dépenses occasionnées par l'achat de stylos, d'ordinateurs ou ce genre de choses. Je vous ai expliqué tout à l'heure, à propos du chef de la Première nation de Standing Buffalo, comment il arrivait à toucher 194 000 \$ non imposés, soit l'équivalent d'environ 317 000 \$ pour quelqu'un qui habite en Saskatchewan et qui paie des impôts sur le revenu. Encore une fois, il ne s'agit pas de dépenses mais uniquement du salaire. Le chef en question a aussi reçu des remboursements de frais de déplacement, mais c'est en plus. C'est complètement séparé.

La sénatrice Raine : Bien, merci de nous avoir précisé tout ça.

We have heard people say that this information should be available only for First Nation members, on-reserve and off-reserve, and that there could be an access code or a user ID password situation for getting access to the financial information. Do you think there is any value in that or do all of you think it is much better to have it fully available to anybody in Canada and around the world on the Internet?

Ms. Sutherland: We have members all over Canada and the U.S. I do not have any problem with disclosing to the general public.

Senator Raine: Thank you.

Mr. Swain: I think it would be helpful if it was broadly available. In time, people would then get over this assumption that Aboriginal governance systems are abusing these funds, because the majority of them are not. If it is publicly broadcasted and open to the general public, especially Canadian citizens, that stereotype of fiscal mismanagement would eventually disappear over time.

Mr. Craig: I think it would be a small nightmare to set up a system whereby you had to issue passwords and usernames and all that kind of stuff. Even if that was the case, you would still be denying taxpayers the opportunity to know how those funds are being spent. We think an important aspect of this legislation is that it allows taxpayers more insight as to how money is being spent in these communities and it can give them the opportunity to see if the dollars are actually reaching the grassroots. If they can see that a community is doing well and perhaps wants money for something that Joe voter might feel would help that community lift out of poverty, they might be open to it. However, if there is a veil of secrecy and you do not know if it is getting to the grassroots or not, you might not be as inclined to support that.

The Chair: I had one question for Ms. Sutherland. You talk about transparency as much as accountability. Do you see this piece of legislation offering transparency and accountability for your First Nation and the members of your First Nation?

Ms. Sutherland: Yes, it is a start. We have to start somewhere.

Senator Patterson: Mr. Craig, we have been discussing publication of the information required in the bill on the Internet. As I understand it, according to clause 9 of the bill, if a First Nation does not publish the required documents on its Internet site, or an Internet site, then this bill would give the minister the authority to publish those same documents on the Internet, on the department's website.

Is that something that is new in this bill that was not there before? Did you say that the minister now has an authority to publish information that the minister did not have were it not for this bill?

Certains nous ont dit que ces informations devraient être accessibles uniquement aux membres des Premières nations, qu'ils habitent ou non dans les réserves, et qu'on pourrait leur donner un code d'accès ou un mot de passe avec un nom d'utilisateur pour qu'ils puissent avoir accès aux documents financiers. Pensez-vous que ce soit une piste valable, ou êtes-vous tous d'avis qu'il vaut mieux que ces informations soient accessibles à tout le monde, au Canada et ailleurs, sur Internet?

Mme Sutherland : Nous avons des membres partout au Canada et aux États-Unis. La divulgation de ces informations au grand public ne me pose pas de problème.

La sénatrice Raine : Merci.

M. Swain : Je pense que ce serait utile que tout le monde puisse y avoir accès, car les gens se rendraient compte, au bout d'un certain temps, que la majorité des administrations autochtones n'abusent pas du système. Ça dissiperait certaines idées préconçues. Si ces informations sont diffusées et divulguées largement au grand public, surtout aux citoyens canadiens, le cliché des bandes mal gérées disparaîtrait avec le temps.

M. Craig : Je pense que ce serait un véritable cauchemar que d'avoir à distribuer des mots de passe et des noms d'utilisateur, sans compter qu'avec ce système, vous continueriez de priver les contribuables canadiens de savoir comment ces fonds sont dépensés. L'un des aspects les plus importants de ce projet de loi est qu'il va permettre aux contribuables de savoir comment ces fonds sont dépensés dans les réserves et de voir si les gens ordinaires en bénéficient réellement. S'ils voient qu'une communauté est bien gérée et qu'elle réclame de l'argent pour quelque chose qui lui permettra de lutter vraiment contre la pauvreté, ils y seront peut-être plus favorables. En revanche, quand vous ne pouvez pas savoir ce qui se passe et que vous ignorez si les gens ordinaires bénéficient vraiment des fonds octroyés, vous avez moins tendance à appuyer ce genre de choses.

Le président : J'aimerais poser une question à Mme Sutherland. Vous avez parlé de transparence et de reddition de comptes. Pensez-vous que ce projet de loi va contribuer à instaurer ces deux principes dans votre communauté, pour le bien des membres de votre Première nation?

Mme Sutherland : Oui, c'est un point de départ. Il faut bien commencer quelque part.

Le sénateur Patterson : Monsieur Craig, nous avons parlé de la divulgation sur Internet des informations prescrites dans le projet de loi. Si je comprends bien, l'article 9 prévoit que, si une Première nation n'affiche pas sur son site Internet ou sur un autre site les documents requis, le ministre a le pouvoir d'afficher ces documents sur le site Internet du ministère.

Est-ce que c'est quelque chose de nouveau, qui n'existait pas avant? Vous avez bien dit que le ministre aura désormais le pouvoir de publier ces informations, pouvoir qu'il n'avait pas avant ce projet de loi?

Mr. Craig: If I understand your question correctly, right now the minister does not have the authority to post it online. Is that what you are wondering? This goes back to the *Montana* decision. It goes back to a case where a reporter from the *Calgary Herald* tried to get chief and council salaries from a particular community and he or she was denied again. I am going by memory, but they were denied and took it to court. The *Montana* decision ruled that the federal government could not release the information under the existing privacy laws.

Senator Patterson: It is not true to say that this bill does not change anything?

Mr. Craig: Yes, it is not true; it does change enough. One other issue I would raise is that some have suggested this creates some huge paperwork burden. That is not true. These reports are already produced. The legislation says we are going to scan it and stick it on the Internet, which is not a significant burden on the government at all.

Senator Munson: Ms. Sutherland, the word “transparency” has been used tonight. You have made powerful arguments about transparency and you used the words “it is a start.” Even with all of this, how does this bill address accountability? You said even with the next election and the lack of transparency that bags of votes were brought in for the last election. First Nations have been arguing for a First Nations Auditor General about accountability. How do we get to that point of accountability and the voting patterns inside your First Nation? Would you be in favour of an outside group? Canada sends monitors all over the place to observe elections, such as the Ukraine. How do you get to the bottom of what I think is an equally serious issue to change that? I see nothing in this bill that will change very much for you and what you describe of living in an environment of intimidation.

Ms. Sutherland: It is a big job and there is so much that needs to be worked on. In talking about the elections, AANDC has to get involved more at the grassroots level. The people know what is going on. They should be listening to the people more instead of sending you back to your chief and council when you take your concerns to them. I heard that mentioned. That does not do us any good because they are not answering us.

They got the power and they want to keep the power. One of the problems with the elections right off the bat is chief and council are allowed to appoint who they want as the electoral officer, which is wrong. It is usually someone they know. Before our electoral officer became our electoral officer he was the membership clerk. From there he got trained to be the electoral officer. Even that is wrong. It should be someone completely neutral who has no ties to the community and cannot be swayed.

M. Craig : Le ministre n’a pas actuellement le pouvoir d’afficher ces informations en ligne, c’est bien ce que vous me demandez? Cela remonte à l’affaire *Montana*. Un ou une journaliste du *Calgary Herald* avait essayé d’obtenir les salaires du chef et des conseillers d’une communauté, mais on a refusé de les lui communiquer. Si je me souviens bien, il s’est adressé au tribunal, et le juge a statué que le gouvernement fédéral ne pouvait pas divulguer ces informations, en vertu de la législation sur la protection des renseignements personnels.

Le sénateur Patterson : Donc, il est faux de dire que ce projet de loi ne change rien à la situation actuelle?

M. Craig : En effet, ce n’est pas vrai. Il change certaines choses. Par ailleurs, certains ont dit que ça va alourdir considérablement le fardeau administratif. Ce n’est pas vrai. Les rapports dont il est question doivent déjà être produits. Le projet de loi dit simplement qu’on va les scanner et les afficher sur Internet, ce qui ne constitue certainement pas une lourde tâche pour le gouvernement.

Le sénateur Munson : Madame Sutherland, on a employé plusieurs fois ce soir le terme « transparence ». Vous l’avez défendu avec des arguments convaincants, et vous avez ajouté « c’est un point de départ ». Mais même avec tout ça, comment ce projet de loi va-t-il instaurer le principe de la reddition de comptes? Vous avez dit qu’aux dernières élections, il n’y avait pas de transparence et qu’il y a eu du bourrage d’urnes. Les Premières nations réclament un vérificateur général des Premières nations, pour la reddition de comptes. Comment allons-nous pouvoir instaurer ce principe de la reddition de comptes, vu la façon dont se passent les élections dans votre communauté? Seriez-vous d’accord pour y envoyer un groupe de l’extérieur? Le Canada envoie des observateurs dans le monde entier pour surveiller le déroulement des élections, en Ukraine, notamment. Comment pensez-vous qu’on arrivera à résoudre ce problème fondamental? Je ne vois rien dans ce projet de loi qui va changer grand-chose à ce climat d’intimidation dont vous avez parlé.

Mme Sutherland : La tâche est immense. Pour ce qui est des élections, il faudrait qu’AADNC ait davantage de contacts avec les membres ordinaires. Ils savent ce qui se passe. Le ministère devrait les écouter davantage au lieu de les renvoyer auprès de leur chef ou de leur conseil quand ils ont des plaintes à formuler. Je les ai entendu dire que ça ne sert à rien de s’adresser au ministère car il ne leur répond pas.

Le chef et le conseil ont le pouvoir et ils veulent le garder. Il y a, dès le départ, un problème avec le système électoral car le chef et le conseil peuvent nommer qui ils veulent au poste de fonctionnaire électoral, et ce n’est pas correct. Alors ils nomment généralement quelqu’un qu’ils connaissent. Avant d’être nommé à ce poste, notre fonctionnaire électoral actuel était préposé à la liste des membres. Il a reçu une formation pour devenir fonctionnaire électoral. Même ça ce n’est pas correct. On devrait nommer quelqu’un de tout à fait neutre, qui n’a aucun lien avec la communauté et ne peut pas être influencé.

Senator Munson: How do you get there? The government seems so determined on this particular bill to get toward transparency and salaries and expenses, but how do you get there in a legislative form? Should Elections Canada get involved and how would that work? That, to me, is as serious an issue as the other one.

Ms. Sutherland: It is a very serious issue.

Senator Munson: Just because of the issue of transparency to the Canadian Taxpayers Federation, and I will date myself and have the Gordon Sinclair question for you on “Front Page Challenge,” since our salaries are posted and you have 84,000 supporters in terms of blowing the whistle. Some chiefs have big salaries — that is on the record — and have not been good to their people. You are the Canadian Taxpayers Federation. You get your salary. What is your salary? How does that work so we can all be transparent? If we are making arguments about it, we must have context here.

Mr. Craig: Can I trade my salary information to see your expense account?

Senator Munson: You can see my expense account, yes. It is online.

Mr. Craig: The details are not.

Senator Munson: I am asking the questions now. I am willing to do whatever. Whatever we do in the future, I will always comply.

Mr. Craig: It is late at night. I am trying to have a bit a fun with you.

Senator Munson: So am I.

Mr. Craig: I make \$65,000 a year, roughly. We comply with everything required of non-profit organizations. As I noted at the beginning of my statements, we do not receive a cent in government funding. When organizations receive government funding we expect transparency. Obviously, Aboriginal communities receive a lot of public funding from the federal government, provincial governments and so forth. We expect full transparency there.

Senator Munson: In my old business, we used to get the Canadian Taxpayers Federation to come on to balance out our report. I think people would like to understand a bit about your organization. You have 84,000 supporters and you make some strong pronouncements on various issues across the country.

You are involved in this issue. It is a serious question because if we are going to be talking about this, we have to know each other a bit better.

The Chair: Thank you very much for the response.

Le sénateur Munson : Comment faire? Le gouvernement semble déterminé à faire adopter ce projet de loi pour imposer la transparence et la divulgation des salaires et des dépenses, mais comment formuler cela dans un texte législatif? Faut-il faire intervenir Élections Canada, de quelle façon? À mon avis, c'est un problème tout aussi grave.

Mme Sutherland : C'est un problème très grave.

Le sénateur Munson : Puisqu'on parle de transparence, et je m'adresse à la Fédération canadienne des contribuables, je vais vous poser une question à la Gordon Sinclair, de l'émission « Front Page Challenge », puisque nos salaires sont affichés sur le web et que vous avez 84 000 adeptes prêts à sonner l'alarme. Certains chefs ont de gros salaires — c'est un fait avéré — et ne se comportent pas bien à l'égard de leurs administrés. Vous représentez la Fédération canadienne des contribuables. Vous touchez un certain salaire, mais combien exactement? Il me semble que quand on parle de transparence, ça devrait s'appliquer à tout le monde, y compris à ceux qui en font la promotion.

M. Craig : Je vous dis combien je gagne et vous me montrez vos notes de frais, ça vous va?

Le sénateur Munson : Pas de problème, mes notes de frais sont déjà affichées sur Internet.

M. Craig : Mais pas dans le détail.

Le sénateur Munson : C'est moi qui pose les questions. Je suis toujours prêt à faire ce qu'on me demande, je respecte toujours les règles, et je les respecterai toujours.

M. Craig : Il se fait tard, et je voulais simplement plaisanter un peu avec vous.

Le sénateur Munson : Moi aussi.

M. Craig : Je gagne à peu près 65 000 \$ par an. Nous respectons toutes les conditions imposées aux organisations à but non lucratif. Comme je l'ai indiqué tout au début, nous ne recevons pas un sou du gouvernement. Lorsqu'une organisation reçoit du financement du gouvernement, il est normal à notre avis qu'elle pratique la transparence. Comme les communautés autochtones reçoivent énormément de fonds publics, notamment du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, nous estimons qu'elles devraient être totalement transparentes.

Le sénateur Munson : Là où je travaillais avant, on demandait à la Fédération canadienne des contribuables de venir pour apporter un autre point de vue dans nos émissions. Je pense que les gens aimeraient bien en savoir un peu plus sur votre organisation. Vous avez 84 000 adeptes, et vous faites régulièrement des déclarations tonitruantes sur toutes sortes de dossiers.

Vous vous intéressez à celui-ci et, je suis sérieux, si nous voulons en discuter, il va falloir que nous fassions un peu plus connaissance.

Le président : Je vous remercie de votre réponse.

Mr. Swain: The senator brought up a good point — I know this is off topic — about the Aboriginal ombudsman.

Senator Munson: Auditor General.

Mr. Swain: We want to go on record that we support both those concepts. I want to read a line. I always carry my policy stuff with me and it speaks to what you are talking about with elections.

The issue is where an Aboriginal person has a dispute with their community's government or with their federal government, it can be difficult to seek resolution.

In the case of a local dispute there may not be an individual viewed as impartial to whom to make a complaint. For off-reserve individuals there may be logistical difficulties in making contact or representation. For people with a complaint against the federal government, it is difficult to know where to turn and it is unlikely that the department in question will be seen as a neutral party. The recommendation of the Congress of Aboriginal Peoples is an Aboriginal ombudsman should be established. This individual and their office would be tasked with accepting complaints from Aboriginal individuals about their perceived mistreatment by either an Aboriginal government or a federal government department or agency. The ombudsman would have unfettered access to individuals and records and their findings and recommendations would be binding on both parties.

It goes on to talk about how it would connect with an Aboriginal Auditor General, but that would be quite a few paragraphs to read.

Senator Munson: Ms. Sutherland, I would like to know from you how intimidation works. Could you give me a personal example? I think it is always important to have everything on the table. In your case, how would intimidation work?

Ms. Sutherland: We are sitting around at a general band meeting and I get up to ask a question so I go to a podium. In the one incident that really scared me, I was speaking at a podium and a gentleman came running from the back right up to me. I thought he was literally going to hit me.

The tactics used at band meetings are such that the elected chief has his little hit group ready and if people talk they are shouted down by the one group. Legitimate questions do not get asked and they do not get answered because of the yelling.

You can watch this meeting I mentioned. I was not at this meeting, but another band member posted it on YouTube. The reason he wanted to post it is to show what goes on at band meetings. They literally shut the meeting down because they did not want it posted. It is a band meeting. He wanted to share it with family in B.C. He was threatened.

M. Swain : Le sénateur a fait une remarque judicieuse — je sais que c'est en dehors du sujet — en parlant d'un médiateur autochtone.

Le sénateur Munson : Non, un vérificateur général.

M. Swain : Je tiens à dire publiquement que nous appuyons ces deux concepts. Permettez-moi de vous lire un court extrait. J'ai toujours mes documents de travail avec moi, et j'aimerais vous lire quelque chose qui concerne justement les élections.

Lorsqu'un Autochtone a un conflit avec le gouvernement de sa communauté ou avec le gouvernement fédéral, il lui est parfois difficile de présenter un recours.

Lorsqu'un conflit local surgit, il n'y a pas toujours une personne impartiale vers qui se tourner. Pour les Autochtones hors réserves, il n'est pas toujours facile, pour des raisons logistiques, de se rendre sur place ou de se faire représenter. Les gens qui veulent déposer une plainte contre le gouvernement fédéral ne savent pas toujours à qui s'adresser, et le ministère concerné ne peut guère être considéré comme une partie neutre ou impartiale. Le Congrès des peuples autochtones recommande la nomination d'un médiateur autochtone, qui aurait pour mandat d'examiner les plaintes déposées par des Autochtones qui estiment avoir été lésés par un gouvernement autochtone ou par un ministère ou organisme fédéral. Le médiateur aurait librement accès aux personnes concernées et aux dossiers pertinents, et ses conclusions et recommandations seraient contraignantes pour les deux parties.

Il est question ensuite d'un vérificateur général autochtone, mais je vous en épargne la lecture car ça serait un peu trop long.

Le sénateur Munson : Madame Sutherland, j'aimerais que vous m'expliquiez par quoi ça se traduit, concrètement, l'intimidation. Pourriez-vous me donner un exemple personnel? Je crois qu'il est toujours bon de tout mettre sur la table et de parler franchement. Dans votre cas, ça se traduit par quoi, l'intimidation?

Mme Sutherland : Nous sommes tous assis en cercle à une réunion générale de la bande, et je me lève pour aller sur le podium poser une question. Il y a une fois où j'ai vraiment eu très peur. J'étais sur le podium en train de parler, et un homme est soudainement arrivé juste derrière moi, j'ai vraiment cru qu'il allait me frapper.

Dans ces réunions, les gens utilisent toutes sortes de tactiques. Le chef a sa propre clique qui se met à chahuter quand certaines personnes prennent la parole. Si bien qu'on ne peut pas poser les vraies questions et encore moins entendre les réponses.

Vous pouvez aller visionner cette réunion sur YouTube; je n'y étais pas mais un membre l'a enregistré et l'a diffusée pour montrer comment se passent ces réunions. Ils ont pratiquement mis un terme à la réunion parce qu'ils ne voulaient pas qu'il diffuse sa vidéo. C'était une réunion de bande et il voulait montrer le film à sa famille en Colombie-Britannique. Il a reçu des menaces.

I also have another friend who was trying to tape a band meeting and the elected leader at the time pointed right in his face and told him to shut the camera off or he would be sued. That is a common thing that happens at band meetings.

The Chair: What is the population of your community?

Ms. Sutherland: On reserve there are about 4,000.

The Chair: That is a good size.

Ms. Sutherland: It is quite big.

Senator Munson: Thank you very much for your answers. I appreciate it.

Senator Watt: This time I will be asking questions. In regard to Bill C-27, if it becomes law, whose responsibility will it be and where will the finances come from to implement this? Do you know whether that will be taken out of the money coming from the Department of Indian Affairs that normally goes to the community either for education, health purposes and housing? Do you know if that will bite into those funds? Do you have any idea how it will be implemented when it becomes law?

Normally when it becomes law, money has to go with it and resources have to go with it. How will it be financed? How will it be policed? How will it be enforced? Has the Department of Indian Affairs given you an indication that they will cover the cost to implement this law? Do you have any idea?

Mr. Craig: I can take a stab at it. I do have some experience of a similar process because when we get leaked documents from band members we put it in our photocopier, hit scan, it goes to my computer and I load it on our site. To do one community's information to put it on line is not onerous at all. It probably takes maybe 10, 15 minutes. If you have 600 communities nationwide, it would not be very much in terms of a staff cost or time at all, from what I could see.

Senator Dyck: That is if you have a website.

Mr. Swain: I understand there are contribution agreements with the different departments that already pay for audits and pay for these different financial instruments. I imagine that the First Nations communities would have to negotiate that into their contribution agreements or their agreements.

Senator Watt: I would think so, yes. That means they will be biting into the money that normally goes into social services and educational and health needs. I am saying there is only one pie and most likely it will be coming out of that pie.

I would caution you that in one hand you might receive what you are looking for but, on the other hand, the money that goes into your community may not necessarily be the same amount. That is a possibility.

Dans un autre cas, un autre de mes amis essayait d'enregistrer une réunion de la bande, et le chef de l'époque l'a menacé du doigt en l'enjoignant d'éteindre sa caméra sous peine de poursuites judiciaires. Ça arrive fréquemment dans les réunions de bandes.

Le président : Combien d'habitants y a-t-il dans votre communauté?

Mme Sutherland : Dans la réserve, environ 4 000.

Le président : C'est assez important.

Mme Sutherland : Oui, tout à fait.

Le sénateur Munson : Je vous remercie infiniment de vos réponses. Ça m'est très utile.

Le sénateur Watt : Cette fois-ci, je vais poser des questions. Si le projet de loi C-27 est adopté, qui aura la responsabilité de sa mise en œuvre et d'où viendront les fonds nécessaires? Savez-vous s'ils seront pris dans les budgets que le ministère des Affaires autochtones alloue normalement à l'éducation, à la santé et au logement? Savez-vous si on va aller grignoter ces budgets? Et avez-vous une idée de la façon dont le projet de loi va être mis en œuvre, une fois qu'il aura été adopté?

Normalement, quand un projet de loi est adopté, il y a un budget et des ressources qui accompagnent sa mise en œuvre. Comment va-t-il être financé? Comment va-t-on en assurer l'exécution? Le ministère des Affaires autochtones vous a-t-il fait savoir qu'il allait assumer les coûts de mise en œuvre de ce projet de loi? En avez-vous une idée?

M. Craig : Je vais essayer de vous répondre. J'ai un peu l'expérience de ce genre de chose car, lorsque des membres de bandes nous envoient des documents confidentiels, nous devons les photocopier, les scanner, les enregistrer dans l'ordinateur et les télécharger sur notre site. Pour mettre en ligne les informations d'une communauté, ça ne prend guère que 10 ou 15 minutes. Ce n'est pas grand-chose. Pour les 600 communautés du Canada, ça ne prendrait donc pas beaucoup de temps et de personnel. À mon avis, en tout cas.

La sénatrice Dyck : À condition d'avoir un site web.

M. Swain : Que je sache, certaines ententes de contribution signées avec différents ministères prévoient déjà le financement des vérifications et de ces documents financiers. Je suppose que les communautés des Premières nations auraient simplement à demander l'inclusion de ce genre de modalité dans leur entente de contribution ou dans leur entente tout court.

Le sénateur Watt : C'est ce que je pense. Mais ça signifie que ça va diminuer d'autant les budgets normalement alloués aux services sociaux, à l'éducation et aux services de santé. Je veux dire par là qu'il n'y a qu'un seul gâteau, et qu'on prend à l'un pour donner à l'autre.

Je vous mets simplement en garde; vous recevrez peut-être l'argent que vous demandez, mais les financements qui sont alloués à votre communauté ne seront peut-être plus les mêmes. C'est une possibilité.

Ms. Sutherland: One comment I would like to make is in regard to our community. We already pay for numerous websites sponsored by our band, so I do not see it even as an extra cost for them to download. Any kind of information that he perceives as positive, it is on there.

Senator Watt: I do not think it is only related to downloading from the Internet whatever information you have to access. I am talking about physical people who have to be in place in the office to be able to administer this.

Mr. Craig: There is even an easier solution that I did not think about the first time, and that is that the bands get this information electronically from their auditors. All they do when it comes in an email is upload it. As Ms. Sutherland said, many communities already have websites. You can go on the Internet and within 10 minutes sign up for a free website somewhere. If the band did not have a website, it is not an onerous task at all to place on the bands to put this information on line. It is certainly not for the federal government because they already have reserve profiles for every community in Canada.

Senator Raine: As the information is already being submitted to the minister under clause 9, he must publish the documents on the site of Indian Affairs and Northern Development without delay. You could simply put a link to a very simple website and a link to the ministry's website. It would be there and it would be available.

The Chair: That was not a question. Thank you very much.

Senator Raine: I think we are all trying to find solutions.

The Chair: That is okay. It is good information. I was going to say cost of doing business, but it would not be a question.

Senator Dyck: I have a supplementary question to Senator Watt's line of questioning about costs. We all know there are some band councils that will not post their information, so under this bill if a band council does not post it a band member can take the chief and council to court to get an order to have that information posted. Who will pay for that?

Mr. Swain: The Congress of Aboriginal Peoples has gone to court many times with the *Daniels* case, over \$2 million, the *Corbière* case to be able to vote in our own communities. If people are not going to be providing the information that our people want, the individual members will be taking these people to court. There must be accountability. Our members are demanding accountability and more transparency to know the facts and take a look at the figures. Any self-government model that denies members access to information is a model that is broken.

Senator Dyck: You gave me the answer. You are saying the band member has to pay; is that what you see?

Mme Sutherland : J'aimerais ajouter quelque chose au sujet de notre communauté. Nous payons déjà pour toutes sortes de sites Web parrainés par notre bande, par conséquent le téléchargement de ces documents ne devrait pas représenter un coût supplémentaire. Toutes les informations jugées positives y sont affichées.

Le sénateur Watt : Il ne s'agit pas seulement de télécharger les informations que vous voulez consulter, il y a aussi les préposés à qui il faudra demander d'administrer tout ça, dans un bureau.

M. Craig : Il y a une solution encore plus simple, à laquelle je n'ai pas pensé tout de suite. Les vérificateurs envoient ces informations aux bandes par courrier électronique. Il leur suffit donc de les charger sur leur site. Comme l'a dit Mme Sutherland, beaucoup de communautés ont déjà des sites web. Même si elles n'en ont pas, ça prend 10 minutes sur Internet pour en obtenir un gratuitement. Ça n'est donc pas une tâche considérable, loin de là, de charger ces informations sur un site. En tout cas, ça ne l'est pas pour le gouvernement fédéral, puisqu'il a déjà un site intitulé Profils des Premières nations pour toutes les communautés du Canada.

La sénatrice Raine : L'article 9 prévoit que les informations doivent être communiquées au ministre, et que celui-ci doit les publier sur le site du ministère dès que possible. Il suffirait d'ajouter un lien vers un site très simple et un lien vers le site web du ministère. Elles seraient là et facilement accessibles.

Le président : Ce n'est pas la question. Merci beaucoup.

La sénatrice Raine : Nous sommes ici pour essayer de trouver des solutions.

Le président : Oui, bien sûr. C'est bon à savoir. Je pensais aussi au coût du travail, mais ça n'est pas un facteur ici.

La sénatrice Dyck : J'aimerais poser une question supplémentaire à ce que vient de dire le sénateur Watt au sujet des coûts. Nous savons tous que certains conseils de bandes ne publieront pas leurs informations; dans ces cas-là, le projet de loi permettra à un membre de poursuivre le chef et le conseil devant les tribunaux pour les obliger à publier ces informations. Mais qui va payer pour cette procédure?

M. Swain : Le Congrès des peuples autochtones s'est adressé aux tribunaux de nombreuses fois, notamment pour l'affaire *Daniels*, qui nous a coûté plus de deux millions de dollars, et l'affaire *Corbière*, afin d'obtenir le droit de voter dans nos propres communautés. Si les dirigeants refusent de publier les informations que leurs membres réclament, ce sera à chacun d'entre eux d'intenter des poursuites. Il faut faire appliquer le principe de la reddition de comptes. Les membres réclament une obligation redditionnelle accrue et une plus grande transparence pour savoir ce qui se passe et avoir accès à ces informations. Un système d'autonomie gouvernementale qui empêche ses membres d'avoir accès à ces informations est un système déficient.

La sénatrice Dyck : Vous avez répondu à ma question. Donc, selon vous, c'est chaque membre qui doit payer, c'est bien ça?

Mr. Swain: I can see that is what we are doing now. It is our individual people and our communities are doing that work.

Senator Dyck: We heard you.

Ms. Sutherland?

Ms. Sutherland: I have a different take on it, I guess. Living on the reserve and knowing the realities of what happened, if you want to take your chief and council to court, if you are in favour with the elected chief and council, you are well taken care of so you do not have any problems. If you are on the outside you are without — and I think I mentioned this before — a job, you do not have the resources, which is where a lot of our band members are.

I believe I brought this up with AANDC a number of times. They should really be concerned about the ordinary band members taking their own chief and council to court. The figures run in the millions. I am speaking for the ordinary band members who do not have a voice.

Senator Dyck: Thank you for your answer.

The Chair: Thank you very much. In particular, Ms. Sutherland, thank you for being here tonight. I know you do not represent an organization and I know that you are representing the impact this is having on you personally in your community and I truly appreciate that.

Mr. Swain, thank you very much for being here, and Mr. Craig. I want to thank the members of the committee as well.

(The committee adjourned.)

M. Swain : En tout cas, c'est comme ça que ça se passe maintenant. Ce sont nos membres et nos communautés qui font ce travail.

La sénatrice Dyck : Nous avons compris.

Madame Sutherland?

Mme Sutherland : J'ai sans doute une opinion un peu différente. J'habite dans une réserve, et compte tenu de ce qui est déjà arrivé, je sais pertinemment que si l'on veut poursuivre le chef et le conseil... vous savez, quand on est dans les petits papiers du chef et du conseil, tout va pour le mieux, on n'a pas de problème. Comme je l'ai déjà dit, quand on est de l'autre bord, vous n'avez pas d'emploi, pas de ressources, et c'est la situation d'un grand nombre de membres, chez nous.

Je l'ai déjà signalé au ministère à plusieurs reprises, car c'est une situation qui devrait les préoccuper. Quand des membres ordinaires veulent poursuivre leur chef et leur conseil devant les tribunaux, ça coûte des millions de dollars. Je parle des membres ordinaires qui n'ont pas leur mot à dire.

La sénatrice Dyck : Je vous remercie de votre réponse.

Le président : Merci beaucoup à tous, notamment à Mme Sutherland d'être venue ce soir. Je sais que vous ne représentez aucune organisation, que vous avez comparu à titre personnel, pour nous parler de l'impact de ce projet de loi sur vous et sur votre communauté. Je vous en remercie.

Merci à vous aussi, monsieur Swain et monsieur Craig, sans oublier, bien entendu, tous les membres du comité.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, February 26, 2013

Canadian Bar Association:

Bradley D. Regehr, Executive Member, National Aboriginal Law Section;

Marilou Reeve, Staff Lawyer.

Confederacy of Treaty Six First Nations:

Craig Makinaw, Grand Chief;

Sharon Venne, Advisor.

Aboriginal Financial Officers Association of Canada:

Terry Goodtrack, President and Chief Executive Officer;

Daniel Richard, Chairman.

Wednesday, February 27, 2013

Congress of Aboriginal Peoples:

Ron Swain, National Vice-Chief.

Canadian Taxpayers Federation:

Colin Craig, Prairie Director.

Peguis Accountability Coalition:

Phyllis Sutherland, President.

TÉMOINS

Le mardi 26 février 2013

Association du Barreau canadien :

Bradley D. Regehr, membre de l'exécutif, Section nationale du droit des Autochtones;

Marilou Reeve, avocate-conseil à l'interne

Confédération des Premières Nations signataire du Traité n° 6 :

Craig Makinaw, grand chef;

Sharon Venne, conseillère.

Association des agents financiers autochtones du Canada :

Terry Goodtrack, président et directeur général;

Daniel Richard, président.

Le mercredi 27 février 2013

Congrès des peuples autochtones :

Ron Swain, vice-chef national.

Fédération canadienne des contribuables :

Colin Craig, directeur des Prairies.

Peguis Accountability Coalition :

Phyllis Sutherland, présidente.